GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMÉRO : 16 F. BIMESTRIEL Nº 3 - AVRIL-MAI 1982



DANS CE NUMÉRO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 3 - Avril-Mai 1982

Publication des
Éditions Floréal
61, Rue F.D.-Roosevelt
27000 Évreux

Directeur de la publication :
Jean Sandrin

Rédacteur en chef :
Hervé Luxardo

Directeur administratif :
Georges Pelletier

Fabrication et maquette :
Georges Potvin

Avec la collaboration
pour ce numéro
de Guy Citerne, Hervé Luxardo,
Annie Massy, Claude Dubrana,
Alain Dalotel,
Jean-Claude Freiermuhl,
Laurence Thibault,
Madeleine Fernandez,
Jean-Gabriel Fichau.

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : en cours

Imprimé en France

Imprimerie Hérissey à Évreux
(N° d'imprimeur : 29797)

Photo de couverture :

La moisson du riz au Tonkin, vers 1930 (coll. part.)

Crédits photographiques :

Roger Viollet, pages 1, 9, 11, 23, 25, 26, 27.

ÉDITORIAL

On ne publie pas une revue d'histoire populaire sans passer par des alternatives de pessimisme et d'optimisme.

Pessimisme alimenté par la permanence des misères humaines et par l'échec — à court ou à long terme — de la plupart des luttes des peuples pour une meilleure condition.

Mais l'optimisme renaît, à voir combien l'amour de la vie se nourrit à travers l'Histoire, de généreux élans vers les libertés, d'attachement à des idéaux fraternels.

Quand naître était déjà difficile, quand survivre était souvent problématique, quand manger même reste incertain pour beaucoup, comment ne pas s'émerveiller que cette précaire existence soit sacrifiée pour ces idéaux ?

Et aussi, comment ne pas partager la tristesse de l'échec, quand une révolution est détournée par une classe possédante, quand un peuple indépendant tombe sous la coupe de faux amis, quand les combattants d'un ordre social plus égalitaire tombent sous les coups des défenseurs de l'ordre établi ?

Chaque numéro de Gavroche apporte ainsi de l'eau au moulin des pessimistes comme à celui des optimistes, avec le flot de l'Histoire qui continue à couler, jour après jour. Et nous aussi, gens du 20e siècle, avec nos guerres, nos famines, nos crises, avec nos grèves et nos chômeurs, nos massacres et nos tyrannies, nous préparons une rude matière aux historiens de demain.

Espérons seulement qu'ils sauront trouver dans la mémoire du peuple quelques touches moins sombres : celles de nos idéaux, et celles aussi de nos humbles joies quotidiennes.



On lira dans ce numéro : *Le temps de l'exploitation et du mépris*, première partie d'un article sur l'Indochine française de 1930, où se préparent les révoltes qui seront le prélude à une longue guerre coloniale aux dépens d'un peuple opprimé.

Les Fortifs complète et explique le témoignage publié dans notre n° 1 sur la Zone. De 1841 à l'après-guerre (la dernière), la naissance et la fin d'une culture suburbaine.

Comme maintenant, *Les Gaulois prenaient les eaux*, à Bourbonne. C'est l'occasion d'évoquer leur sourde résistance à l'occupant romain.

Lutte contre l'envahisseur, aussi, devenue lutte contre l'oppresseur : *Les barricades de la Commune* raconte les derniers jours des Fédérés.

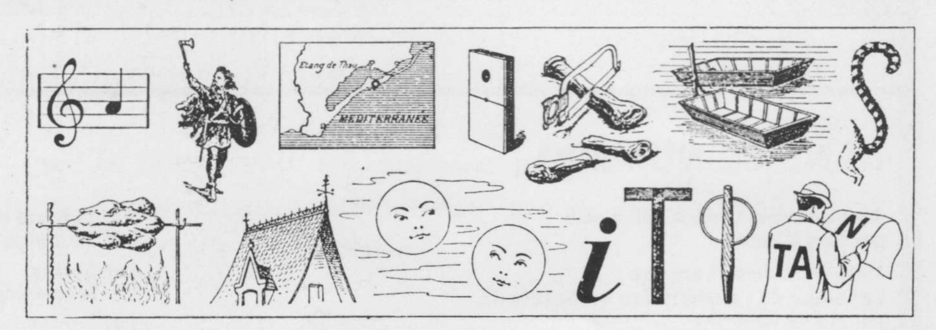
Au 18e siècle, une mère sur trente, un enfant sur dix mouraient dans le mois suivant l'accouchement. Cette tragédie est évoquée à travers les registres de Puy-Guillaume, en Auvergne, dans *Accouchements du 18e siècle.*

Notes gaies : celles des cloches du Nord, tintant dans le ciel gris des Flandres *Sur la route des Carillons.*

Enfin, les rubriques : *Au Cinéma*, à propos de *La Guerre de feu* ; suite du *Panorama de 1932*, évoqué à travers la presse ; et *Notes de lecture*, consacrées au troisième ouvrage de la collection Floréal des éditions Aubier : *Enfants trouvés, enfants ouvriers*, dû au directeur de notre publication, Jean Sandrin.

Gavroche

LES JEUX DE NOS GRANDS-PÈRES

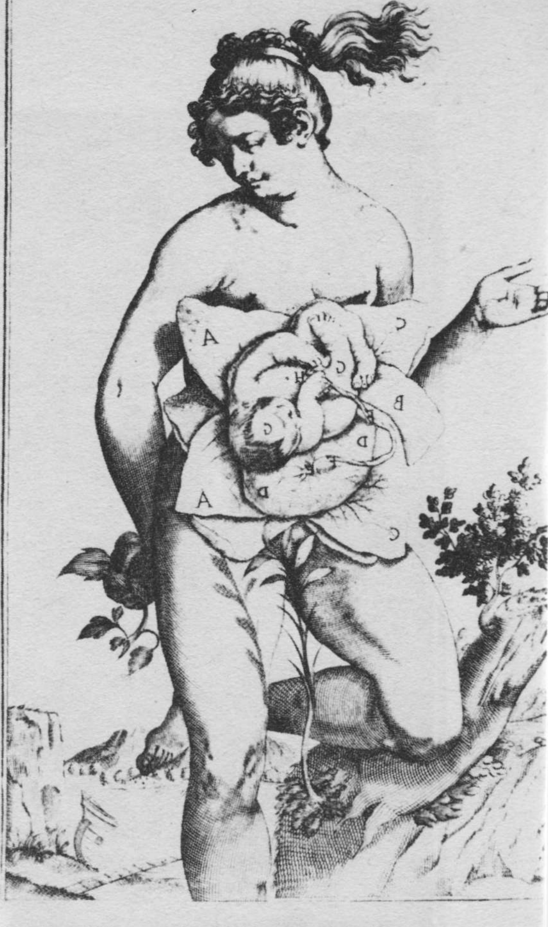


Solution : La Franc Sète as os sciés 2 toues queue rôt faîte 2 lunes i té hie Ta lit n (La France s'est associée de tout cœur aux fêtes de l'Unité italienne).

Solution du rébus paru dans notre dernier numéro :
Natte en D Pâques les pauvres pâtissent trot p'ours saoul la gèle Eure misères (N'attendez pas que les pauvres pâtissent trop pour soulager leur misère).

ACCOUCHEMENTS DU XVIIIe SIÈCLE

mémoires d'un village d'Auvergne



Une histoire de l'accouchement présente de sérieuses difficultés. Encore aujourd'hui, ce domaine demeure tabou et l'on suspecte souvent le chercheur de voyeurisme malsain. Si le présent ne se laisse pas commodément aborder, les obstacles redoublent pour l'exploration du passé. Pas de témoignage direct : aucune accouchée n'a cru devoir évoquer son aventure qui, même dramatique, paraissait d'une totale insignifiance et surtout devait se couvrir de l'éteignoir de la décence. Les seules relations sont essentiellement l'œuvre de personnes extérieures à l'événement : hommes d'autant plus enclins au mépris que les femmes appartiennent à des milieux plus pauvres. Par ailleurs, la tendance à ne conserver que les cas les plus tragiques risque de déformer la réalité en donnant une trop grande importance à quelques accouchements exceptionnels.

Cet article prend en exemple un village d'Auvergne : Puy-Guillaume. Il illustre une situation qui était celle de la quasi totalité des villages de l'Ancienne France.

Saintes protectrices... et colliers magiques

Dès la conception, la femme enceinte entre dans son univers bien particulier. L'ensemble des présages traduit les mentalités profondes de l'Ancienne France. On peut noter, par exemple, que la venue d'une fille se trouve associée à des éléments négatifs : gauche (la *senestre*, dont nous avons gardé *sinistre*), lune déclinante et enlaidissement de la mère.

De multiples tabous visent à protéger le fruit mystérieux et terriblement fragile que la femme porte en elle. Elle doit d'abord satisfaire ses *envies* alimentaires, si saugrenues paraissent-elles, sous risque de voir son rejeton en pâtir. Il faut encore lui épargner les chocs émotifs qui marqueraient le nouveau-né de monstrueuse façon. Aussi lui évitera-t-on les enterrements et les spectables pénibles. Par un mystérieux mimétisme, voir saigner un lapin pourrait provoquer une hémorragie, embrouiller un écheveau risquerait de nouer le cordon ombilical... On pourrait multiplier les exemples. Plutôt que de juger ces diverses traditions, remarquons qu'elles concourent toute à valoriser la femme enceinte, ce qui ne peut que provoquer d'heureux effet sur sa gestation.

Les accouchements ordinaires, c'est-à-dire la majorité, s'effectuent de la plus simple des manières. Dès qu'elle ressent les premières douleurs, la parturiente prépare un lit de feuilles de frêne recouvert d'un sac ou de vieux draps : économie oblige ! Allumé même au plus fort de l'été, un grand feu dans la cheminée permettra d'assainir la pièce soigneusement calfeutrée pour protéger l'enfant à naître davantage des influences maléfiques que de la rigueur de la saison. Les flammes de surcroît serviront à éclairer la scène et à faire chauffer de l'eau et le bouillon de volaille qui confortera l'accouchée. La mère de cette dernière, assistée éventuellement d'une voisine, suffiront généralement à la besogne. Les hommes sont écartés essentiellement parce qu'ils risquent de devenir encombrants, mais on pourra faire appel à leurs forces en cas de besoin.

UNE « ENVIE » RÉPUBLICAINE

Considérant qu'il résulte du rapport du général Jacob qu'il est constant que la fille dont vient d'accoucher la citoyenne Mercier porte sous le sein gauche le bonnet de la liberté, en couleur et en relief.

Considérant que le Peuple Français n'a brisé ses antiques idoles que pour mieux honorer les vertus ; que le jour de la liberté, en dissipant les ténèbres mensongères du fanatisme rend tout leur éclat aux œuvres de la Nature, qu s'est plue dans le cours de notre Révolution à nous prodiguer ses bienfaits, que si les miracles inventés par l'imposture sacerdotale étaient accueillis par l'ignorance et la sottise, il n'appartient qu'aux esprits éclairés et à la raison d'observer attentivement les prodiges variés du Moteur secret de l'Univers.

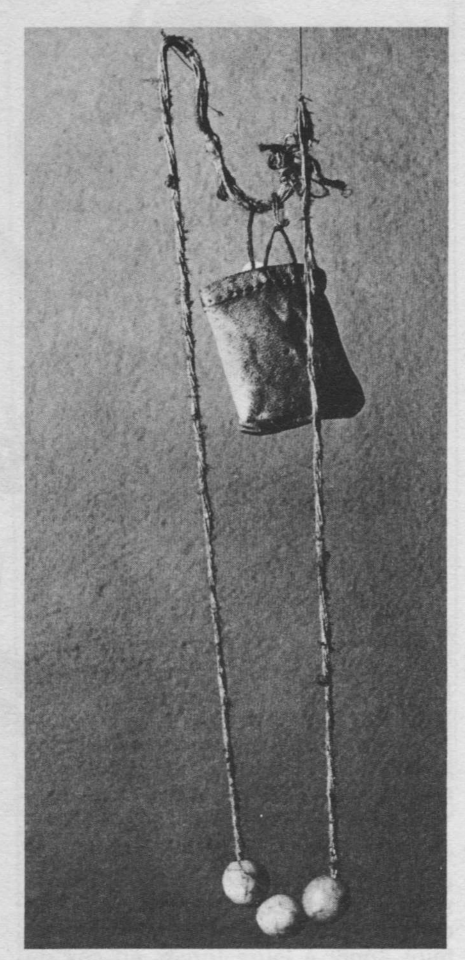
Considérant que le phénomène dont la fille de la citoyenne Mercier offre le premier exemple prouve non seulement que la nature aime à marquer de son sceau le règne de l'Indépendance, mais encore atteste l'attachement intime que la mère de cet enfant porte aux signes secrets de la liberté.

Arrêtent que sur le vu du Présent Arrêté, le Receveur du district du Quesnoy payera à la citoyenne Mercier la somme de quatre cents livres, à titre de secours provisoire.

A.N. D XXXVIII 3 (46)
An III de la République

Sur sa paillasse, l'accouchée prendra la position qui lui conviendra le mieux, accroupie le plus souvent. Parfois on laisse pendre de la cheminée une barre à laquelle elle pourra s'agripper. Autour du cou, on lui serre un foulard qui l'empêchera de garder le gros cou, car l'accoucheuse lui recommande de crier de toutes ses forces. Pour faciliter la délivrance on oint le ventre de sang d'anguille qui est censé communiquer le pouvoir de glisser au fœtus. La même croyance fait penser qu'une pomme de pin sèche placée devant le feu pour qu'elle s'ouvre agira par contagion sur l'utérus. La femme pourra encore être invitée à marcher, ou bien à broyer du sel entre ses mains. Comme le massage (avec ou sans anguille !) de tels exercices peuvent avoir quelque efficacité. N'en va-t-il pas de même des cris ?

Pour assurer un heureux accouchement, on met également la religion à contribution. Plusieurs saintes, prenant vraisemblablement le relais de divinités païennes, passent pour particulièrement bénéfiques. Au moment de mourir, sainte Marguerite aurait prié pour les femmes enceintes : les reines de France recourent régulièrement à ses reliques miraculeuses lors de leurs couches. La sainte, qui emprunte son nom à une pierre blanche prétendue anti-hémorragique, offre une forme chrétienne à une vieille superstition. Sainte Brigitte, qui aurait emmailloté Jésus et sainte Anne mère de la vierge Marie, ne peuvent que



Des familles se transmettront au moins jusqu'au début de ce siècle de précieux colliers destinés à protéger les mères. Ils se composent de pierres magiques et d'un sachet d'herbes mêlées à des feuillets couverts de prières et de signes cabalistiques. (Musée de Riom)

protéger les grossesses. À partir du XVII[e] siècle, Marie prend une importance grandissante dans le royaume : à Puy-Guillaume, son prénom vient très largement en tête des appellations féminines.

Jusqu'au début du XX[e] siècle au moins, on se transmettra précieusement de mère en fille des colliers magiques associant paganisme et catholicisme. Quelques pierres enfilées sont censées posséder des vertus miraculeuses : blanches, elles protègent la lactation, rouges, elles préviennent les hémorragies. Un grossier sachet de toile contient plantes et feuillets couverts de pirères et de signes cabalistiques. Les accoucheurs les plus compétents et les moins crédules évitent de blâmer ces pratiques populaires qui, en sécuriant les parturientes, ne peuvent que faciliter la délivrance.

Une fois l'enfant expulsé, après avoir attendu quelques minutes pour qu'il profite au maximum de son alimentation première, on noue le cordon ombilical, en prenant soin de le laisser court pour les filles, de la longueur de leur verge pour les garçons. Ainsi croit-on favoriser leur distinction sexuelle. Soigneusement enveloppés dans un morceau d'étoffe, les restes du cordon deviendront de précieux porte-bonheur qui épargneront notamment à l'enfant de souffrir des convulsions. Grâce à cette protection magique, « les garçons échapperont au tirage au sort de la Milice, et les filles trouveront un époux ». Le nouveau-né, déposé ensuite sur une chemise portée par son père, se pénètrera de l'intimité de son géniteur. L'utilisation de toiles d'araignée — auxquelles on reconnaît aujourd'hui des pouvoirs bactéricides — pour panser le nouveau-né comme sa mère provoqua longtemps l'indignation des hygiénistes. Après l'avoir frictionné avec de l'eau chaude additionnée de sel ou de vin, massé avec des onguents divers composés de plantes, de beurre frais, d'huile de vipère et autres ingrédients plus ou moins secrets, l'accoucheuse frotte les gencives du bébé d'un peu de miel afin d'aiguiser son appétit. Elle lui injecte ensuite une gorgée de vin, préalablement chambrée et coupée de salive dans son palais, afin de le conforter. Mais il ne têtera sa mère (dont la première poussée de lait est, à tort, jugée impure) que le lendemain.

Contrôler et suppléer la nature

Il convient encore de souffler dans les oreilles et sur les yeux de l'enfant pour lui assurer bonne audition et bonne vue. Parmi les contrôles de son bon état, on ne manque pas de compter minutieusement les doigts des mains et des pieds, signe ultime de perfection. C'est que la fréquence des mariages consanguins, la malnutrition générale se traduisent souvent par des malformations congénitales dont l'aspect le plus visible se lit, à la naissance, dans le fini des extrémités.

Mais il arrive aussi que l'on veuille suppléer la nature. Pratique anodine que celle qui consiste à presser deux pois chiches sur les joues du nouveau-né afin de lui imprimer des fossettes qui lui garantiront une heureuse frimousse. D'autres coutumes, pourtant guidées par de louables sentiments, peuvent entraîner de fâcheuses conséquences. Ainsi, pour épargner à l'enfant des défauts de diction, croit-on utile de lui sanctionner le fil de la langue. À cet effet, nombre d'accoucheuses laissent croître à bonne longueur l'ongle de leur pouce. À défaut d'efficacité à long terme, l'opération s'avère souvent dangereuse dans l'immédiat ; plus d'un nouveau-né au palais enflammé, faute de pouvoir s'alimenter, meurt d'inanition. Dans les campagnes, on estime nécessaire de remodeler le crâne des enfants comme une cire molle. Les filles ont de surcroît droit à un traitement spécial : dès leur venue au monde, en leur pinçant violemment le bout des seins jusqu'à en faire sourdre quelques gouttes de sang, on pense leur éviter les troubles de l'allaitement, quand elles deviendront mère à leur tour.

Avant d'être placé dans l'obscurité complète pour éviter de compromettre sa vue, le nouveau-né sera momifié dans langes et bandelettes. Ainsi veut-on favoriser sa future tenue de bipède qui le différenciera de l'animal. Ce procédé vise à conserver la chaleur corporelle, car les logis sont mal chauffés. Il sert également à faciliter le transport de l'enfant. Soigneusement enveloppé dans le voile de mariée de sa mère aux vertus anti-maléfiques, on le transportera à l'église dans les heures qui suivent. Avec le baptême, il connaîtra une seconde naissance, spirituelle cette fois, qui lui permettra de rejoindre le monde des chrétiens, c'est-à-dire la vie sociale.

Femmes-sages et matrones

Lorsqu'un évêque vient l'inspecter, le curé de Puy-Guillaume ne manque pas d'affirmer que sa paroisse possède au moins une femme-sage suffisamment instruite. Par ailleurs, pendant la première moitié du XVIII[e] siècle, il précise dans les Registres paroissiaux l'éventuelle présence d'une matrone quand l'accouchement a connu une fin tragique. Ainsi pouvons-nous esquisser le portrait robot d'une sage-femme villageoise. Aucune de toutes celles mentionnées n'a moins de 50 ans. Généralement veuves après avoir elles-mêmes accouché une bonne dizaine de fois, les matrones bénéficient de leur propre expérience de mère mais aussi de paysannes accoutumées à mettre bas les animaux domestiques. De surcroît, elles se trouvent disponibles de jour comme de nuit. Autre point commun, elles appartiennent aux couches sociales les plus pauvres de la popula-

DE LA NÉCESSITÉ D'ONDOYER L'ENFANT

Lorsqu'il y a quelque raison de craindre pour la vie de l'enfant, on doit l'ondoyer sur la première partie qui se montre au-dehors, et dans les accouchements très laborieux, il est même quelquefois à propos de conduire l'eau sur la tête de l'enfant au moyen d'une seringue, avant d'entreprendre de l'extraire. Nous nous dispenserions de transcrire ici la formule usitée pour donner le baptême, dans ces cas de nécessité, si toutes les personnes pour qui nous écrivons étaient parfaitement instruites des rites de notre religion.

En répandant l'eau, en forme de croix, sur la partie que l'enfant présente, on annonce clairement et distinctement ces paroles : **Enfant, je te baptise, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.** ***Si l'on n'a pas de signes bien certains qu'il soit vivant, on y ajoute ces mots :*** **si tu es vivant.** ***Si c'est un enfant monstrueux, ou un embryon peu développé, on donne également le baptême, mais sous condition, et en disant alors :*** **Si tu es capable de Baptême, je te baptise, etc.**

J.L. BAUDELOQUE :
L'Art des Accouchements
(&[e] édition, Paris, 1807)

tion. Est-ce parce que la fonction ne paraît guère lucrative ? Après une nuit ou davantage passée au chevet d'une femme accouchant dans de difficiles conditions — sinon on se serait passé de son concours — la femme-sage se contente le plus souvent d'un merci, d'une bolée de soupe et d'une invitation au baptême. Exceptionnellement, une famille aisée peut donner quel ues sous ou faire cadeau d'une volaille.

Enfin, toutes les femmes-sages recensées sont également analphabètes. Lorsque leur curé les déclare suffisamment instruites, il entend seulement qu'elles savent ondoyer un enfant en péril de mort, c'est-à-dire pratiquer un baptême à la sauvette. Afin de neutraliser des personnalités fortement suspectes de pratiquer la sorcellerie, le Clergé contraint chaque communauté villageoise à désigner une accoucheuse. Le prêtre qui en assure la surveillance — toute spirituelle comme il se doit — se contente de faire prêter solennellement serment à la femme-sage, celle-ci étant à genoux devant le curé assis et couvert. Devant Dieu, la matrone doit s'engager à assister ses compagnes dans leurs couches, à faire appel au chirurgien en cas de nécessité, à ne point dévoiler les secrets de famille et à proscrire tout recours à la superstition. Pour se trouver habilitée à exercer les fonctions d'accoucheuses, il suffit donc d'être irréprochable sur le plan des mœurs et de la religion officielle, de savoir distinguer un enfant viable d'un enfant mort ou monstrueux, de se montrer capable de faire un signe de croix en récitant les quelques mots de la prière adéquate. Ainsi les précieuses âmes seront-elles sauvées...

La Communauté des Chirurgiens devrait en principe contrôler les accoucheuses. Mais seules celles qui exercent dans les grandes villes s'y trouvent soumises. Encore se contente-t-on de leur délivrer une autorisation contre rétribution, sans plus s'inquiéter de leur compétence.

Ce n'est que lors des accouchements laborieux que l'on a recours à l'expérience de la matrone. Mais malgré tout son savoir-faire, ses onguents, fumigations, drogues, talismans renforcés par les incantations et les prières, cette dernière n'est pas faiseuse de miracles. Même si elle possède davantage d'habileté que ses compagnes, elle ne peut qu'aider de son mieux la nature. Que faire quand l'enfant se présente mal ou qu'une mauvaise conformation de la mère rend la délivrance impossible ? La sous-alimentation et le rachitisme, fréquents dans les campagnes, provoquent souvent un rétrécissement du bassin féminin, aux conséquences redoutables lors des accouchements. À défaut de connaître l'anatomie ou de pouvoir pratiquer une opération, les femmes-sages agissent de leur mieux pour délivrer la malheureuse parturiente et abréger ses intolérables souffrances, avec les faibles moyens et les outils de fortune dont elles disposent...



Au 16e siècle, l'accouchement demeure une affaire de femmes.
(Gravure de Rhodion, 1532.)

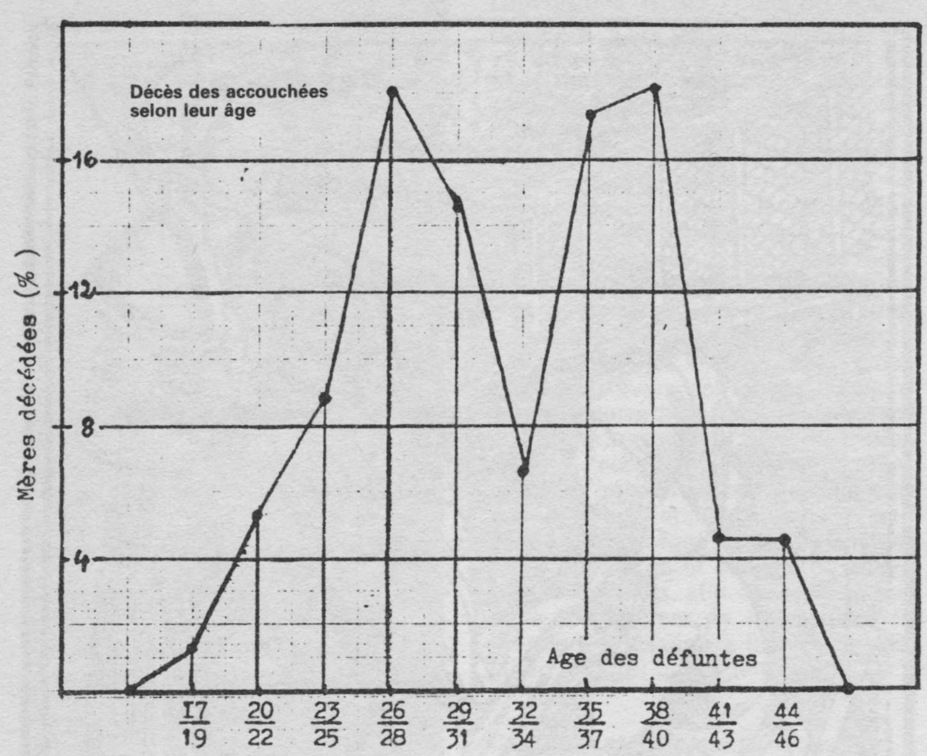
L'exceptionnelle intervention du chirurgien marque la fin de tout espoir. Le curé généralement l'accompagne, pour administrer l'extrême onction : présence significative.

L'enfant d'abord...

La pratique de la césarienne ou la section de la symphise du pubis sont encore rarissimes : à la fin du XVIIIe siècle, la Maternité de Paris compte une de ces opérations pour 10 000 accouchements, proportion encore inchangée un siècle plus tard. Bien que la technique en soit alors parfaitement maîtrisée, l'ignorance des principes élémentaires d'asepsie continuent à rendre la césarienne fatale pour les deux tiers des femmes qui acceptent de s'y soumettre. Ce n'est le cas que dans des conditions extrêmes, il est vrai, car à l'époque on ne connaît pas de moyens d'insensibiliser les patientes. Dans les campagnes, il faut encore compter avec la maladresse des chirurgiens-barbiers, dont la compétence se limite le plus souvent à l'ablation d'un cor au pied. Encore peut-on considérer ceux-ci comme un moindre mal, relativement aux opérateurs bénévoles que, dans une atmosphère dramatique, les assistants finissent par convaincre de se livrer à une ultime tentative pour sauver l'enfant, après que la mère ait expiré dans les souffrances que l'on devine. Le procès-verbal ci-après se passe de commentaires :

« La nommée Étiennette Mosnier a été taillée par Messire Benoît Royer, prêtre de Montrond (en Bourbonnais), afin de tirer l'enfant qui était dans le ventre de ladite Mosnier, et ce aux prières et requêtes de tous les assistants, tant parents, voisins et amis, criant miséricorde et suppliant à mains jointes ledit Royer de faire la taille. Ce qu'il a fait, et a tiré un beau fils du ventre de ladite Mosnier, qui a été aussitôt baptisé auprès du feu... » L'enfant survécut environ 30 heures après le baptême et fut enterré avec sa mère...

La première césarienne mentionnée dans les Registres paroissiaux de Puy-



Guillaume date de 1746. L'accouchée, âgée de 30 ans, met au monde son second enfant, après une insolite pause de dix ans (à l'époque les accouchements étaient en moyenne espacés par des intervalles de 15 à 18 mois). Elle appartient aux couches aisées de la société villageoise et sa famille n'a pas hésité à faire venir un des meilleurs chirurgiens de la ville la plus proche, située à trois heures de marche, négligeant le praticien local. Mais, comme il se doit, l'homme de l'art attendra la mort de la malheureuse avant de procéder à l'opération et extraire un enfant qui, à l'en croire, donnera des signes évidents de vie. Juste le temps de l'ondoyer afin qu'il reçoive une sépulture en terre chrétienne auprès de sa mère. La seconde césarienne, pratiquée en 1797, connaîtra le même tragique dénouement. L'attitude de l'Église ne fait que renforcer les réticences. Si les autorités religieuses imposent l'ouverture des femmes enceintes après leur décès afin d'ondoyer l'enfant, elles adoptent une position pour le moins ambiguë tant que la mère reste vivante.

SAUVER LA MÈRE OU L'ENFANT ?

1° Si la femme était si affaiblie par les souffrances qu'elle fût incapable de supporter cette cruelle opération, il ne serait pas permis de l'entreprendre par intérêt pour l'enfant, parce que ce serait tuer la mère, et on ne doit jamais faire un mal pour obtenir un bien. Par la même raison, si l'on n'a pas la certitude que l'enfant soit mort, ce serait un crime de le briser dans le sein de sa mère et de l'arracher par morceaux, comme on dit que cela se pratique souvent ; car l'enfant a droit à sa vie comme s'il était né, et une mère ne peut consentir à cette atrocité pour se délivrer du danger qu'elle court.

2° Mais si un habile chirurgien, voyant l'impossibilité de l'accouchement naturel, était disposé à faire l'opération, et avait l'espoir de réussir, un confesseur devrait engager la femme à s'y soumettre, et se servir pour cela des motifs les plus capables de l'y déterminer. Nous ne pensons pas néanmoins qu'il dût l'y obliger sous peine de lui refuser l'absolution, car nous ne sommes pas tenus de faire des choses extraordinaires pour conserver notre vie (...)

Mgr BOUVIER, évêque du Mans, 1827

La mort et ses préférences

Moins ravageuse que celle des enfants, la mort des mères n'en demeure pas moins impressionnante. En effet 2 à 3 % d'entre elles décèdent dans le mois qui suit leur délivrance. Un quart de ces malheureuses n'auront pas résisté à la première journée. Pour apprécier à sa triste valeur cette proportion, il faut tenir compte du fait que les femmes encourrent ce risque à chacune de leurs couches, soit une bonne demi-douzaine de fois en moyenne. Mais nous ignorons les avortements tragiques, accidentels ou volontaires, ainsi que les mutilations et traumatismes subis par les survivantes !

À l'échelle d'une paroisse moyenne d'un millier d'habitants, chaque année une mère au moins meurt pour avoir voulu donner la vie ; presque chaque mois le glas retentit pour annoncer le décès d'un enfant de moins de trente jours.

Si les décès immédiats se répartissent à peu près également parmi les mères indépendamment de leur origine sociale (signe que les conditions de l'accouchement sont sensiblement les mêmes pour toutes), dans l'année qui suit la mise au monde, les risques de mortalité se différencient : 45 ‰ dans les familles bourgeoises, 50 ‰ dans les catégories moyennes, 60 ‰ enfin dans les couches populaires. Les métayères, journalières et servantes souffrent-elles d'une constitution plus fragile ? Sont-elles particulièrement défavorisées par le destin ? Ou bien, plus simplement, sont-elles victimes de leur condition sociale ?

Dans les milieux aisés, les mères mangent à leur faim et peuvent se reposer de leurs couches le temps nécessaire. Par contre, dans les familles de « gagne-petit », il est dangereux pour une femme de devenir grosse pendant les grands travaux de fin d'été, où les forces de chacun des éléments de la communauté familiale deviennent nécessaires. On fait alors peu de cas des tabous, sagement élaborés par la coutume, qui voudraient que la nouvelle mère soit mise à l'écart de toute activité pendant la période qui suit ses couches. Son impureté, croit-on, polluerait l'eau du puits, compromettrait les récoltes. En réalité, cette littérale mise en quarantaine, que les autorités religieuses ne jugent pas utile de maintenir, s'est singulièrement amenuisée avec le temps. La tradition de plus en plus affaiblie finit par n'interdire aux accouchées de sortir de leur foyer que certains jours néfastes : le cinquième et le septième, ainsi que le vendredi (souvenir du Vendredi Saint). Il leur est au contraire recommandé de profiter des effets bénéfiques du neuvième jour pour aller recevoir une bénédiction à l'Église. Purifiées, elles pourront rejoindre la communauté villageoise et reprendre leurs activités.

Mais, davantage encore que leur origine sociale, l'âge des mères les rend plus ou moins vulnérables à la mort. Période critique que celle de la première mise au monde : un cinquième des décédées accouchaient pour la première fois. Moins tragiques sont les naissances suivantes. Un macabre sursaut cependant se révèle pour les femmes de 35 à 40 ans, correspondant aux derniers accouchements d'épouses rendues plus fragiles par l'âge et par les conséquences de leurs précédentes grossesses. Sans doute s'ajoutent aussi des actes de désespoir de toutes celles qui se croyaient protégées par la ménopause, touchant alors les mères bien avant la quarantaine.

« Une femme enceinte a toujours un pied dans la tombe »

Une étude statistique des décès montre que la mortalité des mères, particulièrement importante le premier jour, sévit durement pendant tout le mois qui suit les couches. Victimes des « fièvres », les malheureuses connaissent une affreuse agonie ; en proie au délire, brisées par d'insoutenables douleurs abdomina-

« LE MASSACRE DES INNOCENTS »

De la première à la seconde moitié du XVIIIe siècle, la mortalité ne change guère, qu'elle fauche les enfants ou leur mère. Sur 100 nouveaux-nés, 4 ne résistent pas à leur venue au monde ; encore ne mentionne-t-on que ceux qui ont donné quelque signe de vie, le temps de leur accorder un baptême à la sauvette. Même si l'on montre à cet égard la plus grande des complaisances, on ne peut se leurer quant à l'existence de certains fœtus. Manifestement morts lors de leur expulsion, ils ne laisseront de traces ni dans les Registres paroissiaux ni dans le cimetière. Pour eux fut inventée l'expression de *fausse-couche*. Enfouis sans cérémonie comme des animaux, combien sont-ils ? (De 1830 à 1868, la Maison d'Accouchement de Paris recense 4 à 5 % d'enfants morts-nés, dont près de la moitié, déclarés *putréfiés* et Sépultures de l'Ancien Régime.)

Dans les quarante-huit heures qui suivent la naissance s'ajoutent encore 2 ou 3 jeunes cadavres ; 8 autres les suivront dans la tombe avant qu'un mois ne soit écoulé. Au bout de la première année, sur 100 baptisés, il ne restera que 73 survivants, à l'existence encore bien incertaine. Mais rien ne permet de recenser les rescapés qui resteront à jamais marqués par une naissance difficile : boiteux, borgnes, contrefaits, idiots...

les, elles sont infectées par les déchets non expulsés de leurs couches ou par les germes apportés par l'entourage : accoucheuse d'abord, dont les ongles et les outils de fortune véhiculent souvent la mort. N'est-on pas persuadé de surcroît que changer la chemise et les draps de l'accouchée avant le 5e ou le 7e jour pourrait provoquer dangereusement le sort ? Une hémorragie ne manquerait pas de s'ensuivre. Cette funeste pratique (qui masque peut-être seulement un sévère souci d'économie) était encore vivace entre les deux dernières guerres.

Les villageoises retiendront davantage les scènes plus terribles que les nombreuses délivrances sans histoire. Par le bloquage qu'elle provoque, la psychose d'angoisse qui entoure l'accouchement, sur lequel semble toujours peser la malédiction biblique (« tu enfanteras dans la douleur »), contribue à rendre plus difficile l'acte d'accoucher.

Précisons cependant, à la décharge de nos villageois, que les hôpitaux battent de sinistres records. Dans les locaux particulièrement insalubres de l'Hôtel-Dieu de Paris, où les patientes s'entassent tête-bêche dans un lit de 1,30 m de largeur dont il n'est pas question de changer les draps, les fièvres puerpérales exterminent périodiquement plus de la moitié des malheureuses, signale un raport de l'Académie des Sciences en 1786. En 1856 encore, la mortalité des femmes en couche s'y élève en moyenne à 10 %.

Un enfant chasse l'autre

À l'encontre des nouveaux-nés, la mort ne fait guère de discrimination sociale. Ce n'est pas pourtant que la Camarde n'ait ses préférences : parmi ses premières victimes, les chétifs, les miraculés d'un accouchement difficile. (En 1946 encore, on n'accordait presqu'aucune chance de survie aux prématurés pesant moins de 1 500 grammes, dont on parvient à sauver aujourd'hui 50 à 75 %.) Si rien ne permet de dénombrer de tels cas, l'étude des Registres paroissiaux fait apparaître d'autres nouveaux-nés particulièrement vulnérables. Ceux qui ont perdu leur mère d'abord : les 3/4 d'entre eux ne survivront pas. Outre des problèmes d'affectivité se pose alors un très grave problème : comment assurer l'allaitement de l'enfant ? N'oublions pas que stérilisation et biberon sont des découvertes récentes.

Terriblement ravageur s'avère également l'abandon des nouveaux-nés. Abandon clandestin d'enfants non désirés, abandon légal d'enfants placés en nourrice dès le lendemain de leur naissance. Même si cette dernière pratique gagne les milieux urbains populaires pour des raisons professionnelles, dans les campagnes, elle reste limitée à une poignée de familles aisées. Soucis égoïstes de femmes qui craignent d'abîmer leur silhouette et d'époux qui ne veulent pas renoncer à leur droit conjugal, car tradition et religion voudraient que les mères s'abstiennent de tout rapport sexuel pendant le temps de l'allaitement. La mortalité des nourrissons atteint de telles proportions qu'on en vient à se demander si le recours à l'allaitement « mercenaire » (la nourrice) ne camoufle pas un infanticide licite plus ou moins conscient. Quoi qu'il en soit, la mise en nourrice des nouveaux-nés des familles bourgeoises contribue à rendre les très jeunes enfants des différents groupes sociaux à peu près égaux devant la mort.

La surcharge familiale pèse encore plus lourdement sur le destin des nouveaux-nés. Quand les naissances sont trop rapprochées, ce qui est la règle commune, un enfant chasse l'autre. Cette concurrence acharnée pour la survie se lit dans les statistiques. Ainsi les derniers-nés ont-ils près de deux fois plus de chances d'échapper à la mort que leur aîné. La raison est simple : ils pourront têter leur mère assez tardivement alors que les avant-derniers nés devront souvent subir un sevrage précoce lors de la venue au monde d'un nouveau frère ou sœur. Ainsi la mortalité vient-elle réduire les effets d'une procréation abondante.

Autres enfants particulièrement menacés : les jumeaux. Les difficultés accrues des accouchements doubles, la fragilité des nouveaux-nés généralement prématurés et d'un poids inférieur à la normale, se traduisent par une effroyable mortalité dès la naissance et dans les jours qui suivent. Pour 100 enfants issus de naissances jumelles, on enregistre 20 décès immédiats ; s'ajoutent une trentaine de victimes au cours de la semaine qui suit la mise au monde. Le huitième jour, ne survivent donc plus que la moitié des jumeaux : les plus solides. Doublement chanceux puisque, débarrassés le plus souvent de leur frère ou sœur, ils recevront davantage de soins et de nourriture. Tout en demeurant encore très fragiles, ils ont remporté une importante victoire contre la mort. Sur la cinquantaine de rescapés de la première semaine, vingt disparaissent encore avant d'atteindre leur premier anniversaire. Une douzaine de cadavres viennent encore amenuiser les rangs avant de franchir le difficile cap des dix ans. Passé cet âge, il ne subsiste guère plus d'un quart des enfants nés jumeaux. Parmi ces rares survivants, aucun couple de jumeaux.



Encore violemment contesté par ses confrères, l'accoucheur du 17e siècle doit préserver une élémentaire décence.
(Gravure de Samuel Janson, 1681)

La situation de notre village auvergnat, si dramatique paraisse-t-elle, n'offre donc aucun caractère d'exception et les armes des chirugiens ne semblent pas plus efficaces que celles des matrones. Pourtant, au milieu du Siècle des Lumières, à moins de trois heures de marche de Puy-Guillaume s'amorce une amélioration des techniques de l'accouchement, mise au point par Madame du Coudray.

Guy CITERNE

Pour en savoir plus :

On pourra consulter, car encore disponibles :
— Guy CITERNE : *Les registres paroissiaux racontent* (BT2 nos 123 et 124. CEL. Cannes, 1981).
— J. GELIS, M. LAGET et M.F. LAGET : *Entrer dans la vie* (Gallimard-Julliard. Coll. Archives, 1978).

1930, INDOCHINE FRANÇAISE

Le temps de l'exploitation et du mépris



Un paysage de paix et de douceur où la révolte, la répression, la guerre vont sévir pendant un demi siècle.

Dans les années 1930, 43 000 Européens règnent sans partage sur 20 millions d'Annamites. Cette situation permet à de multiples sociétés d'import-export, à des groupes financiers (Rivault, de Wendel-Rotschild) et à la Banque d'Indochine de mettre en coupe les richesses de la péninsule indochinoise.

Le peuple à majorité paysanne, durement exploité, privé de tout droit démocratique, ne voit pas sans murmurer les fortunes colossales s'édifier. D'autant que la corruption et les trafics en tout genre fleurissent souvent sous la haute protection des autorités suprêmes. Dans son journal *l'Indochine*, Malraux révèle qu'en 1925, le gouverneur Cognacq se proposait de mettre aux enchères, sans autorisation, les terres fertiles de Camau (Cochinchine)...

« Étrangers dans notre propre pays »

Quelques Européens se sont penchés sur le sort du peuple et ont cherché à l'améliorer, mais leurs tentatives sont vouées à l'échec. Le gouverneur général Varenne, d'opinion socialiste (1925-1928), en fera l'amère expérience. Certes, sous son gouvernement, des « Chambres des Représentants du Peuple » voient le jour en Annam et au Tonkin, mais leur rôle est purement consultatif. Le gouvernement français ne l'écoute pas non plus lorsqu'il propose la libre création de partis et la liberté syndicale.

Les tentatives de créations d'institutions démocratiques se heurteront toujours aux gros intérêts économiques regroupés sous la houlette du « Comité de l'Industrie et du Commerce de l'Indochine ». De même, en Cochinchine, personne n'a pu modifier les élections qui n'ont que l'apparence de la démocratie puisque, seuls, un millier d'Indiens partagent le privilège de vote des Français. Parmi les

LES DÉBUTS DE L'EMPRISE FRANÇAISE EN INDOCHINE

C'est en cherchant, dans les années 1858-1860, une voie de pénétration vers le « fabuleux » empire chinois que des explorateurs français, appuyés par les troupes du Second Empire, entrent en contact avec le Vietnam, Si au départ l'objectif des colonialistes est de s'emparer du marché chinois, bien vite le Vietnam se trouve impliqué dans la guerre qui oppose Français et Fils du Ciel. Quoique des paysans, des lettrés et des mandarins résistent à l'intervention française, le Vietnam, désuni, ne peut résister à des soldats mieux armés. Aussi vers 1870-1880, l'armée de la Troisième République et les missions catholiques, dont l'installation date du XVIIIe siècle, annexent provinces et territoires qui restaient encore sous le contrôle de l'Empereur de Hué. En 1867, la Cochinchine devient colonie et passe sous l'administration directe des Français. Dix-sept ans plus tard, un traité imposé à la cour de Hué établit des protectorats sur le Tonkin et l'Annam. Le protectorat a l'insigne avantage de laisser en place l'administration indigène et donc de réduire les frais administratifs pour le pays colonisateur.

En 1887, « l'Union Indochinoise » est née. Entité géographique et administrative, elle comprend du nord au sud le Tonkin (Nord-Vietnam), l'Annam (Centre-Vietnam), la Cochinchine (Sud-Vietnam) et à l'ouest le Cambodge et le Laos. En fait, l'administration directe des Français s'étend partout jusqu'à la Première Guerre mondiale, même si l'appareil administratif est double (Français et Vietnamiens) dans les protectorats. Il s'agit alors de démanteler le système mandarinal et par conséquent la monarchie vietnamienne au nom du progrès et de la lutte contre le féodalisme. La finalité, c'est d'occidentaliser les élites annamites (on appelle ainsi les Vietnamiens à l'époque) qui restent suspectes aux yeux des représentants métropolitains. En 1897, les fonctions de vice-roi du Tonkin sont donc confiées à un résident supérieur français, et en Annam, le conseil secret de l'empereur de Hué est remplacé par un conseil des ministres présidés par le résident supérieur.

Cependant, dans les années 1920, les finances de l'État français ont été largement grevées par la guerre de 1914-1918 et une dette extérieure importante. Pour ces raisons, l'administration directe de l'Indochine ne peut être maintenue et les hauts fonctionnaires se résignent à s'appuyer sur les notables indigènes — mal rétribués — pour administrer le pays à l'échelon local et régional. « Natifs » qui seront néanmoins contrôlés et dirigés par quelques 300 cadres européens... Par ailleurs, au système de terreur policière qui tente (avec succès) de juguler toute remise en question de la domination coloniale, les Européens ont ajouté une subtile discrimination raciale. Par la méthode dite « à tiroirs », les Français opposent les différentes ethnies qui peuplent l'Indochine : les Chinois aux Annamites, les Vietnamiens aux Cambodgiens, etc. L'oppresseur direct, le Français, a adroitement tiré son épingle du jeu, du moins le croit-il.

4 000 électeurs, 3 000 sont des fonctionnaires, des agents des Compagnies, des colons ; 400 seulement sont vietnamiens !

Les vexations et les injustices n'épargnent aucune classe de la société vietnamienne et des intellectuels expriment leur mécontentement. Les plus modérés réclament « une politique qui donne aux Annamites accès à certains postes jusque-là strictement réservés aux « blancs ». Le leader nationaliste Phan Boi Chau arrive à cette constatation amère que « les Français d'Indochine ne nous traitent pas en frères comme il est écrit dans la déclaration des Droits de l'Homme, mais en esclaves, en chiens ». Jusqu'aux notables indigènes qui se plaignent de n'être invités nulle part où vont les Européens. Ce racisme quotidien, on le retrouve au printemps 1930 lorsque le président du club de tennis de Saïgon fait expulser des tribunes les familles des « champions annamites ».

La législation sur la presse est à la mesure du mépris dans lequel l'administration tient les autochtones. Pour toute publication rédigée en langue annamite, chinoise « ou toute autre langue étrangère » (!), l'autorisation préalable est requise. Lors de certaines élections municipales à Saïgon, le gouverneur interdit aux trois directeurs des journaux vietnamiens de publier le texte du décret régissant les élections. Et comme les Vietnamiens n'ont pas le droit de se réunir à plus de 20, « les candidats sont obligés de voir un à un les 3 000 électeurs ». *(Témoignage d'Ho Chi Minh.)* Cette situation intolérable fait dire à bien des Vietnamiens : « Nous nous sentons étrangers dans notre propre pays. »



Symbole de la mainmise française : près de l'empereur d'Annam, le gouverneur général.

« Après avoir volé les terres fertiles, ils nous ont empoisonnés »

Constituant la grande majorité de la population, le monde paysan supporte, avec les ouvriers récemment arrachés aux campagnes, le poids de l'exploitation coloniale.

Lorsque les missions catholiques ont débarqué au Viet-Nam, elles se sont emparé sans coup férir des terres les plus fertiles. Si l'on y ajoute le domaine des planteurs européens, « il n'y aura bientôt plus un coin de terre disponible où l'Annamite puisse s'établir, travailler et vivre sans se résigner à n'être qu'un serf ».

Pourtant, ces paysans que les colons désignent sous le terme hautain de « nhaqué » (1) ont édifié, au cours des siècles, des communautés solidement structurées. Certains aspects de la vie quotidienne restent marqués par des pratiques héritées du confucianisme, telles que la soumission à toute autorité ; le culte des ancêtres ; la toute-puissance paternelle... D'autres portent l'empreinte de sentiments égalitaires. Pour s'opposer aux empiètements de l'État impérial, lutter contre les fléaux et les brigands, chaque assemblée communale rédige une constitution. Cette solidarité se manifeste par la gestion d'un grenier public, de groupements d'entraide et surtout de biens communaux, dont des rizières. La pression démographique est telle dans les plaines du nord-est qu'une partie du terroir a dû être mis en commun. Pour se protéger, des taxes frappent les rizières achetées par des étrangers au village. Ces communaux permettent aux plus pauvres de trouver de quoi subsister, d'autant que depuis le X[e] siècle, les non-propriétaires sont dispensés de toute imposition.

Dans le centre et le nord, près du quart des terres est mis en commun. Afin d'empêcher que les prêts usuraires ruinent les plus démunis, des sociétés de crédit mutuel offrent des facilités. Le système interdit toute spéculation en proposant des prêts modiques. Profondément démocratique, la communauté organise une rotation des tâches qui doit éviter l'accaparement des postes de commandements. Régulièrement dirigées par des lettrés proches du peuple, les communes ne sont pas exemptes de contradictions. Des luttes d'intérêt opposent riches et pauvres.

Mais avec l'arrivée des Européens, la prolétarisation des ruraux devient irrésistible. Au Tonkin, en 1921, 22 % des familles paysannes ne disposent d'aucune terre. En 1930, l'administration française prescrit un plus grand morcellement des biens communaux que seuls de riches propriétaires peuvent acheter, accentuant par là-même la constitution de grands domaines ; les plus pauvres ne bénéficiant pas du partage des rizières communales. Sans scrupule, des colons s'octroient des terres indigènes. Dans le village de Huang Khe (Annam), un éleveur français interdit aux villageois d'entrer dans la montagne qui ferait partie de sa concession. Or, c'est là que ces derniers vont chercher du bois de chauffage. En cas de mauvaises récoltes, c'est leur unique source de revenus.

Les trois couleurs flottent... sur les bistrots

De plus, pour accroître les recettes budgétaires des États Indochinois, les fonctionnaires français augmentent

« DANS L'INTÉRÊT DU CIEL »

Lors de la conquête, les missionnaires catholiques profitèrent largement de la désorganisation du pays pour le mettre à contribution. Dans un rapport officiel, on peut lire qu'un prêtre, « les pieds et les jambes nus, le pantalon retroussé jusqu'aux fesses, le ventre ceint d'une ceinture remplie de cartouches, le fusil à l'épaule et le revolver aux reins, marchant en tête de ses ouailles armées de lances, de coupe-coupes et de fusils à pistons, faisait du prosélytisme à main armée, appuyé par nos troupes qu'il guidait dans les villages païens signalés par lui comme rebelles ».

Plus surprenant, l'évêque apostolique, Monseigneur Favier, brisait « les digues de la discipline » par l'exemple du pillage collectif... « où même des missionnaires conduisaient les soldats dans la maison des banques (indigènes) qu'ils connaissaient où se trouvaient déposées des lingots d'or ».

(1) Signifie « paysan » en vietnamien.



Le repiquage du riz

les impôts directs, établissent des taxes et « prélèvent sur les mauvaises terres des dîmes cent fois plus scandaleuses que les dîmes féodales ». Ainsi ont-ils pris comme base pour calculer l'impôt foncier, une unité de superficie inférieure à toutes les unités de mesure en vigueur. L'impôt calculé se trouve par là-même accru dans des proportions qui varient avec les provinces d'1/12[e] aux 2/3 pour les localités les moins favorisées.

De multiples taxes frappent le paysan. Il s'agit de la capitation de deux piastres cinquante par an (impôt personnel). Les jeunes gens au-dessous de 18 ans qui n'avaient rien à payer avant 1914 sont frappés d'un impôt de 30 cents (2). Un arrêté stipule que tout Vietnamien qui oublierait ou égarerait sa carte d'impôt personnel sera emprisonné. Puis viennent les corvées parfois transformées en redevances, les taxes communales, l'impôt foncier, les taxes de marché ou de bac évaluées à 12 piastres, les redevances forestières et les patentes étendues aux petits artisans et cultivateurs. Il faut y ajouter les déplacements pour régler les contributions (environ quatre jours de travail par an) et le prix du repas à offrir au fonctionnaire qui accompagne le contribuable au bureau de la recette. Cet ensemble représente un à deux mois du revenu moyen d'un agriculteur.

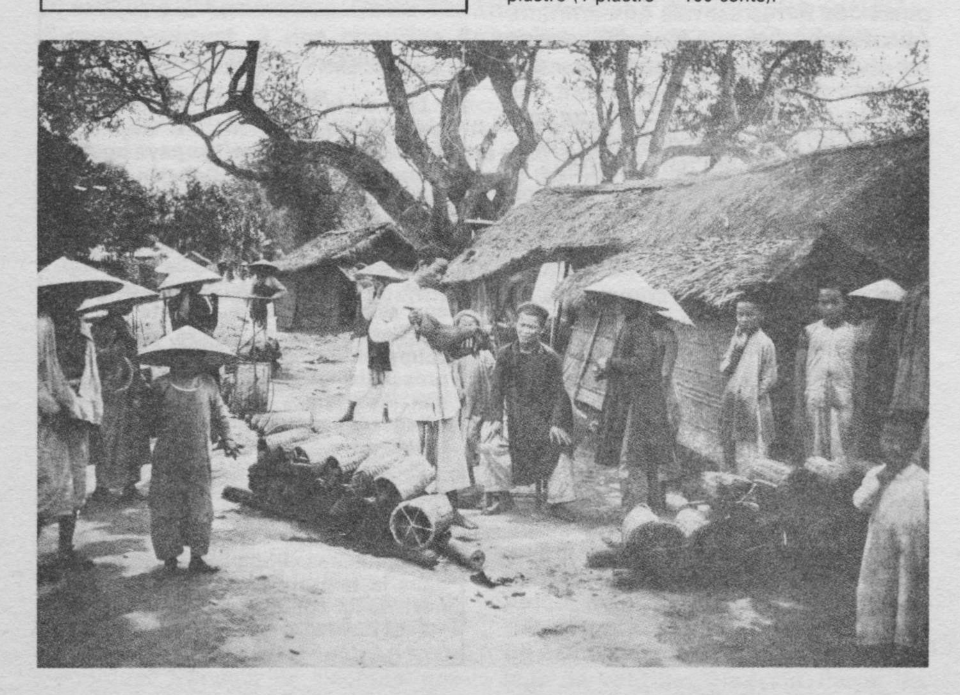
Parmi tous les efforts que les colonisateurs ont fait « pour améliorer la race annamite » et l'amener vers le « progrès », il faut signaler l'institution de la gabelle, la vente de l'alcool et de l'opium. Instaurée sous le gouvernement Doumer en 1902, la gabelle est l'occasion de fructueux bénéfices. Le sel produit par l'indigène lui est acheté par la douane 0,40 cents les 100 kg pour être revendu piastres à des marchands de gros qui le revendent 6 à 7 piastres... Les fumeries d'opium installées par l'administration rapportent chaque année 15 millions de piastres à la Régie française.

« L'œuvre civilisatrice » est enfin couronnée par la vente obligatoire d'alcool de riz, le choum, dont la fabrication est assurée par la « Société française des distilleries ». Les indigènes peuvent à loisir distinguer les bienfaits de la colonisation puisque les débits se signalent par un drapeau tricolore ! Mieux, l'administration décrète que chaque district doit consommer un nombre de litres d'alcool déterminé. Tout village qui n'aurait pas acheté la quantité fixée serait considéré comme se livrant à la contrebande et les notables punis. La somme exigée, que le choum soit écoulé ou non, doit être payée intégralement. Au moindre refus, des gendarmes arrêtent les « suspects ». Il est alors courant de voir arriver dans les villes « de longs cortèges de vieillards, de femmes et d'enfants ficelés les uns aux autres pour rendre

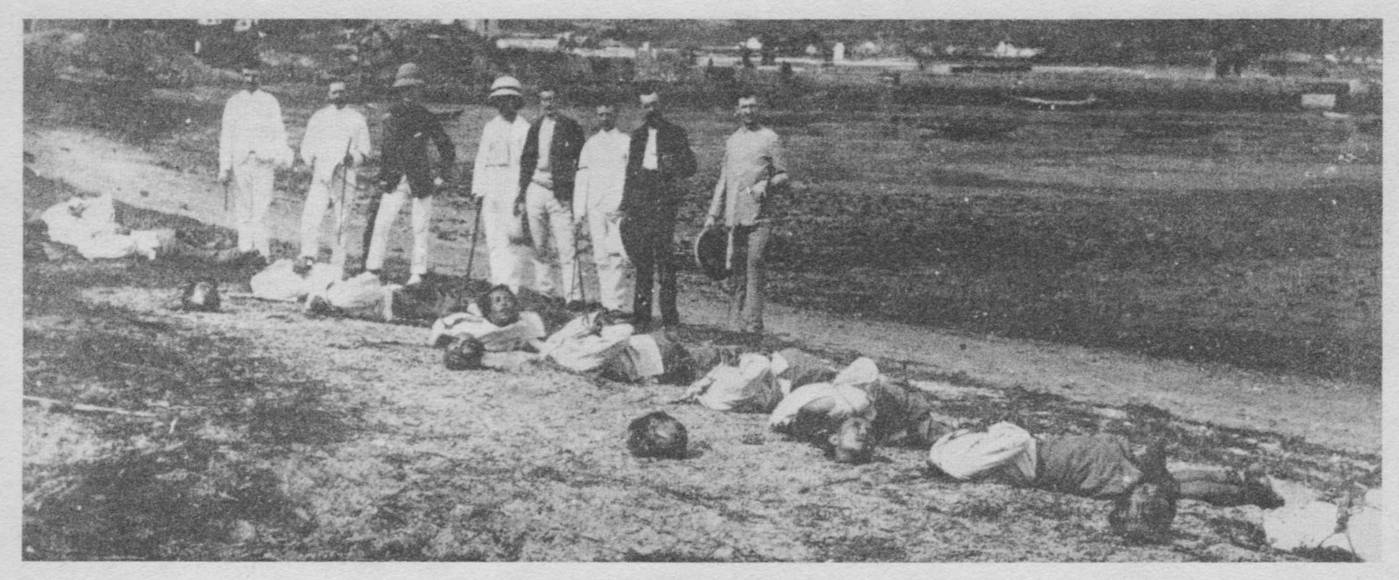
(2) L'unité de monnaie indochinoise est la piastre (1 piastre = 100 cents).

MALRAUX ET LE COLONIALISME FRANÇAIS

C'est en février 1925 qu'André Malraux débarque pour la seconde fois à Saïgon. Un ami, l'avocat Paul Monin, l'attend. Un projet pour les deux hommes : fonder un journal qui dénoncerait les « coloniaux avides ». Ce journal, *l'Indochine*, libre de toute attache avec les banques, « ouvert à tous », veut dévoiler scandales et injustices et réclamer la liberté pour les Annamites. Bâillonné par le gouverneur Cognacq, il ne publiera que 46 numéros. Après cette malheureuse expérience, Malraux tente de faire ressuciter le mouvement nationaliste « Jeune Annam » qui n'aura pratiquement aucune influence sinon sur quelques intellectuels. De l'automne 1925 jusqu'en février 1926, le lancement d'un hebdomadaire, *l'Indochine enchaînée*, ne rencontre guère plus de succès. Le manque d'argent, les divisions politiques cassent le projet. Ruiné et déçu, Malraux regagne la France. De l'Asie, il rapporte deux romans : *Les Conquérants* et *La Condition humaine*.



Marché chez les « nhaqués »



Justice expéditive

compte de leurs délits en matière de douane ».

La République française dont la propagande colonialiste de l'époque disait qu'elle apportait les Lumières et le Progrès à des « peuples inférieurs » (Jules Ferry) use des mêmes procédés que la Monarchie d'Ancien Régime envers les paysans de la métropole.

La traite des Jaunes

Le poids écrasant des redevances a miné le fragile équilibre des communautés. Les paysans pauvres, pour régler leurs impôts, ont aliéné leurs terres aux notables ou aux mandarins et bientôt, des milliers de gueux sont devenus la proie des firmes industrielles. Les structures traditionnelles ont été totalement bouleversées. Le grand exode a commencé. Et dans quelles conditions !

Dans les années 1920-1930, des agents des compagnies houillères ou des plantations d'hévéas parcourent le nord surpeuplé. On y recrute des coolies. De véritables rafles déportent des milliers de Tonkinois vers le sud. On amène, par exemple, en Cochinchine les victimes des inondations, « dans le dernier état de misère physiologique ». En 1926, 18 000 coolies sont attachés à la récolte de la gomme. La plantation d'hévéas de Phurieng, appartenant à Michelin, en regroupe 13 000. Les filatures et les charbonnages occupent 50 000 employés. Les conditions de travail y sont si pénibles qu' « *à l'époque du Têt (nouvel an), tous veulent revoir leur village et c'est alors que par milliers ils s'échappent* » (R. Dorgelès). Alors pour retenir les coolies, on multiplie les ruses. Ainsi, on ne leur paye leur salaire que la deuxième quinzaine du mois suivant, si bien que, courant toujours après leur dû, ils sont obligés de rester. Une traite digne des négriers du XVIIIe siècle s'est développée. Les « Jauniers » font fortune.

Dans les usines, un régime cruel attend les misérables ouvriers. Ainsi, le 16 juillet 1927, un surveillant des Charbonnages de Hongay est condamné à un mois de prison avec

LA POPULATION DU VIETNAM

S'il est vrai qu'au début du XXe siècle, il existe au Vietnam un fort sentiment d'appartenance à une même nation, cette unité n'est réelle que sur le tiers du territoire, c'est-à-dire dans les plaines alluviales. Sur la majeure partie du pays se répartissent une soixantaine d'ethnies tels que les Khmers, les Tcham, les Laos, les Chinois, les Thai, les Caolen, les Lu, les Meo, les Lolo, etc. On peut grouper celles-ci en deux familles linguistiques aux divers parlers : l'austro-asiatique et le sino-thibétain. Vers la fin des années 1930, les peuples minoritaires ne représentent qu'environ trois millions de personnes, les vietnamiens seize millions.

Le supplice de la cadouille





Enfants d'Annam, au début du siècle. Bientôt peut-être, le servage...

LES MINES DE HONGAY

« Lorsque l'inondation, parfois, emporte les digues du Fleuve Rouge, dévastant les rizières, et que la famine s'abat sur le Delta, les nhaqués affluent aux charbonnages par villages entiers, venant chercher la pâture qu'ils ne trouvent plus chez eux, et l'on compte alors jusqu'à vingt mille coolies entre Campha et Nagotna. Ce sont, pour la mine, les bonnes années.

Quand je visitai Hongay (20 000 ha), les carrières noires grouillaient d'ouvriers. Êtres vêtus de loques. Piocheurs aux bras maigres. Des femmes aussi, dont la bouche rougie de bétel (1) semble saigner. Derrière les wagonnets, des « nhos » de dix ans s'arc-boutent, petits corps secs, visages épuisés sous le masque de charbon.

— Quinze sous par jour, me dit seulement mon guide.

La poussière dans quoi ils trottent a mis à leurs pieds nus comme une dure semelle de houille et leurs guenilles aussi sont toutes noires. Voilà ce que sont devenus Fleur de Thé et Nguyen le bouvier... Pas de lotus, de pagodons, de haies fleuries : le travail moderne n'aime pas la fantaisie. »

Roland DORGELES
Sur la Route mandarine

(1) Tonique pour tromper la faim et tenir le coup.

sursis (quelle mansuétude !) pour avoir « corrigé » un coolie en lui brisant la tête.

Lors des grèves qui se multiplient dès 1926, les travailleurs dénoncent les mauvais traitements (3). En 1929, des ouvrières de la filature de Nam Dinn (Annam) revendiquent l'interdiction des sévices corporels. Les retenues sur salaires sont monnaie courante, les heures supplémentaires non reconnues et le repos hebdomadaire superbement ignoré. Dans les plantations, souvent situées dans des régions malsaines, 15 à 16 heures de labeur valent de 1,20 F à 2 F par jour. Dans les mines, les ouvriers ne touchent qu'une partie de leur dû car ils sont les esclaves des Cais (contremaîtres). Si bien que des enfants de 10 ans poussent des wagonnets jusqu'à 12 heures par jour pour 0,75 F (la semaine de travail est de 7 jours...). « Au bout de 3 ou 4 ans, ce ne sont plus que des loques ». Le rendement diminue-t-il, les Cais les attachent à des troncs d'arbre où ils restent tout le jour à jeun, « après avoir fait connaissance des cadouilles (triques) ».

Nationalistes et communistes indochinois

Surexploitation et répression engendrent le développement des idées d'émancipation nationale. Les quelques poignées d'étudiants vietnamiens revenus de France qui ont goûté aux « charmes de la démocratie », étudié les idées de 1789 et découvert la littérature marxiste décident de passer à l'action. Certains se détournent des courants réformistes comme celui du parti constitutionaliste du Vietnam. Les plus radicaux autour de N'guyen Ai Quoc (le futur Ho Chi Minh) se réfugient en 1925 à Canton (Chine) et créent une « Ligue révolutionnaire de la Jeunesse vietnamienne » qui bientôt se divise.

Dans les mois qui précèdent les événements de 1930, il n'existe pas moins de trois partis communistes : la Ligue Communiste Indochinoise, le Parti Communiste de l'Annam et le Parti Communiste Vietnamien. La confusion est telle que les services de la Sûreté Générale Indochinoise s'y retrouvent difficilement, ce qui sera à l'origine de bien des méprises. Pourtant en février 1930, Ho Chi Minh réussira à réunifier les trois tendances en un PCV qui se transforme en Dong Duong Cang San Dan ou Parti Communiste Indochinois.

Par ailleurs, des intellectuels et des notables patriotes, s'inspirant du Kuomintang (parti nationaliste chinois), créent en décembre 1927 le Vietnam Quoc Dan Dong (VNQDD) ou parti nationaliste du Viet-Nam. Il développe des idées républicaines, appelle à l'expulsion des Français, prône l'action directe et multiplie les attentats.

La crise économique de 1929 va précipiter les événements et révéler la fragilité de l'économie coloniale fondée sur l'exportation. L'effondrement des cours des matières premières et des denrées ruine les petits producteurs. C'est le moment que choisissent les nationalistes pour frapper.

Hervé LUXARDO

On lira dans notre prochain numéro la deuxième partie de cet article :

1930, Indochine française
Le temps de la révolte

(3) En 1928, les grèves entraînent 600 travailleurs ; 24 arrêts de travail en 1929 pour 6 000 ouvriers et en 1930, 82 grèves pour 27 000 grévistes pour tout le pays. Ces chiffres indiquent la faible industrialisation de la colonie et le degré croissant de la combattivité ouvrière.

Pour en savoir plus

Sur le Viet-Nam, lire l'excellent *Le Viet-Nam au XXe siècle,* de P.-R. Féray (P.U.F., 1979).

Indochine S.O.S., de A. Viollis (1933).

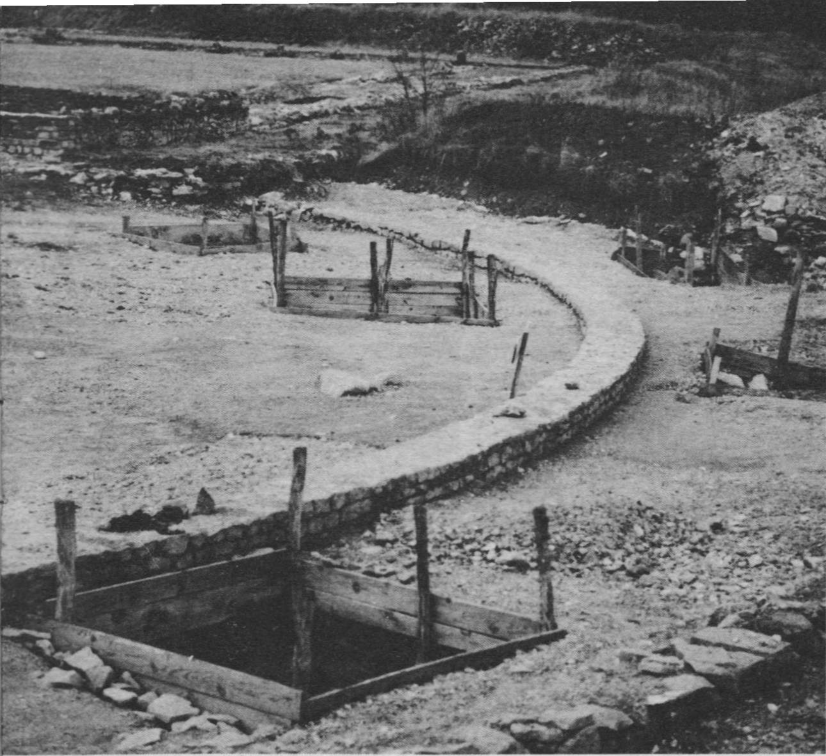
L'article de P. Brocheux : « L'implantation du mouvement communiste en Indochine », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine,* 1971.

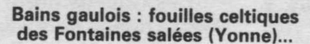
Les soviets du Nghê-Tinh, de Tran Huy Lieu (1960).

La presse indochinoise de l'époque, archives nationales.

Je dois remercier tout spécialement pour son aide Mme Chantal Rageau, de la B.N.

H.L.





Bains gaulois : fouilles celtiques des Fontaines salées (Yonne)...



...et ruines de l'aménagement romain des mêmes sources

QUAND LES GAULOIS PRENAIENT LES EAUX

Des personnes fatiguées mais remplies d'espoir, s'appuyant sur une canne ou un bras ami, une foule venant prendre les eaux, des curieux flaneurs, des marchands s'activant, des hôteliers accueillant leurs clients, des artisans proposant des souvenirs, voilà le spectacle ordinaire d'une ville de cure renommée. C'est celui que l'on voit de nos jours à Bourbonne, station thermale de l'est de la France, bienfaisante pour les maladies des os.

Mais c'était déjà celui de Lindesina, qui s'élevait au même emplacement il y a 1 800 ans. La cité était alors à l'apogée de sa période gallo-romaine. Les conquérants romains, amateurs de bains mais plus encore d'eaux médicales, avaient bâti de somptueux édifices et étaient à première vue, les grands maîtres de la région. Mais dans le centre-est de la Gaule, au milieu de ces forêts profondes et sauvages peuplées de fiers guerriers celtes, la population ne s'était pas assimilée. Elle gardait sous un vernis latin un mode de vie et de penser typiquement gaulois.

Potiers, sculpteurs, fondeurs et bains thermaux

Lindesina est une station thermale très importante de l'époque gallo-romaine. Les routes la relient directement à des villes appelées aujourd'hui Reims, Strasbourg, Besançon et surtout Langres dont elle a été séparée administrativement à titre de représailles à la suite d'une révolte (celle de Julius Sabinus à la fin du premier siècle), mais qui revendique toujours avec acharnement l'appartenance de la cité thermale à son territoire.

La clientèle peut venir de très loin ; ainsi un père vint de Rome pour y guérir sa fille. Mais la majorité des curistes sont des locaux. Le peuple des Lingons (de Langres) s'y rend par une voie romaine de deux mètres de large, à dos de mulet ou par des voitures tirées exclusivement par ces animaux. La distance entre les deux cités est d'une quarantaine de kilomètres. A mi-chemin, ils peuvent se reposer dans une vaste ferme (au lieu-dit « chargé d'eau », près d'Andilly-en-Bassigny) où des thermes leur offrent repos et détente : un petit saut dans une piscine froide, puis dans une tiède et, enfin, s'asseoir dans une piscine bouillante ou sur les bancs d'une étuve, voilà qui vous met en forme pour poursuivre le voyage.

Ce qui frappe d'emblée le nouvel arrivé à Lindesina, c'est l'importance de la ville et la foule qui y circule. Commerce et artisanat y sont fleurissants. Sur la colline au sud des bains, la partie la mieux exposée, la plus saine et la plus anciennement peuplée, des potiers ont trouvé la terre qui convenait parfaitement à leur activité. Ils ont pris l'habitude de rejeter leurs déchets, les cailloux et les poteries manquées, en des lieux donnés où des monticules, des « mergers », hauts de trois à quatre mètres, témoignent de l'intensité de leur production. A proximité, au lieu-dit « le Joyeux », divers artisans se sont installés. Là travaillent des fondeurs de métaux précieux, des sculpteurs sur bois, des fabricants d'objets en os. A quelques centaines de mètres à l'ouest de la ville, dans le bois des Epinets, près du ruisseau de Borne, prospèrent des verreries qui ont trouvé le sable, le salin, l'eau et le bois de chauffage nécessaires à leur « industrie ». En ville même, on trouve aussi, bien sûr, tous les commerçants et hôteliers indispensables pour faire vivre la population locale et accueillir les curistes.

Les bains forment naturellement le centre de la cité. Ils sont un véritable spectacle quotidien. On les prend de différentes façons : ablutions, immersion partielle, immersion totale, libations. Si un malade n'a pu se déplacer, un proche parent immerge ses vêtements dans l'eau pour lui ou lui ramène la précieuse eau à boire. On soigne avec les humains leurs fidèles et indispensables compagnons, les chevaux et les mulets.

Les bâtiments sont d'une magnificence peu commune pour la région, et même en Gaule. Les piscines sont couvertes, pavées de mosaïque et entourées de murs recouverts de fresques. Leur







Dans « le Bouclier arvenne », Asterix et Obelix accompagnent leur chef Abaracourcix aux eaux, à Aquae calidae (Vichy). C'est l'occasion de souligner la recherche qui préside aux évocations de l'antiquité romaine par Uderzo et Goscinni (Editions Dargaud).

dimension est impressionnante, puisque 100 personnes peuvent tenir ensemble debout dans les plus grandes. La place des bains est pavée, elle aussi. On peut y parvenir par une galerie-promenade de 100 mètres de long, couverte et dont la toiture est soutenue par des colonnes cannelées. Au centre de cette place, se dresse à ciel ouvert le « puisard » : remarquable réalisation technique qui permet de capter la source chaude.

La beauté de la cité est encore plus frappante lorsque l'on songe à l'état de cette place avant l'arrivée des Romains : il n'y avait qu'un marécage où se mêlaient un ruisseau, plusieurs sources froides et les effervescences bouillantes des eaux curatives. Les Romains durent enlever la boue jusqu'à une profondeur de 4 mètres, canaliser le ruisseau de Borne, capter les sources froides, construire un réseau d'aqueducs pour évacuer le trop plein d'eau, couler sur tout l'endroit une énorme dalle assez solide pour soutenir leurs gigantesques constructions, et enfin imaginer et construire le puisard pour tirer parti des eaux curatives. Les Romains ont réalisé là un travail de titans.

On pourrait croire alors que Lindesina est un modèle de cité latine transposée en Gaule. Il est vrai que le boulanger se sert d'un moulin à bras inconnu dans l'est de la Gaule, mais commun à Rome. Leuponos, le verrier gaulois, signe ses vases de son nom latinisé « levponus ».

La rue par laquelle on pénètre dans la ville tire son nom de Bellone, la déesse latine de la guerre... Mais ne nous y trompons pas, tout ceci n'est qu'un vernis. Lorsque l'on veut préserver l'essentiel, il faut savoir faire des concessions sur l'accessoire... Des noms latinisés ménagent la susceptibilité du conquérant et évitent d'attirer son attention, mais ne reflètent pas la réalité profonde. La Gaule, après l'invasion romaine au Ier siècle avant Jésus-Christ, a été contrôlable militairement ; mais parmi les 10 à 15 millions d'habitants (?) l'élément latin ne forme qu'une infime minorité.

Les Gaulois ne se laissent pas assimiler passivement. Les druides, ces personnalités du monde celte, à la fois prêtres, juges, savants, médecins, continuent leurs pratiques antérieures à l'invasion. Leur enseignement nous est mal connu, car il était essentiellement oral. Leur pouvoir était quasiment absolu, il comprenait entre autres le droit d'accomplir des sacrifices humains. Les Romains les traquaient sans relâche, car ils voyaient en eux le germe de toute révolte (1). Mais dans la région de Lindésina, leur puissance était sans conteste.

Le témoignage de la résistance des cultes gaulois.

Leuponos le verrier dessine sur ses vases les trois cercles symbolisant Anoun, Cobrenn et Kenmil, qui représentent le monde apparent. Ce sont les cercles symboliques du bardisme (2). Ils sont aussi le témoignage de la force et de la résistance des cultes gaulois.

En fait, tout Lindesina est un sanctuaire actif de la religion gauloise. Elle est habitée depuis la période néolithique (3) et ses habitants connurent très tôt la remarquable valeur curative de ses eaux. Un établissement thermal en bois existait avant l'arrivée des Romains sur les bords du marais et Lindesina tire son nom d'un mot gaulois qui signifie « eau », ce qui prouve que déjà, l'endroit était placé sous ce signe.

Les Gaulois prêts à voir une manifestation divine derrière chaque événement naturel, avaient voué l'endroit au dieu des sources chaudes, Borvo, et à la déesse mère, protectrice de la maison et symbole de force et fécondité, Damona. Tous deux représentaient la santé que l'on recouvre sous l'action des eaux thermales. Les Romains accepteront ce culte qui leur était antérieur, dans son originalité et dans sa spécificité, sans toutefois trouver nécessaire d'honorer systématiquement une divinité féminine conjointement à une masculine. En Gaule, c'est différent. Les femmes sont les égales de l'homme : elles choisissent leur époux, gardent leurs biens dans le mariage, peuvent être prêtresses, guerrières et même chefs militaires. La plus connue est la redoutable Boadicée qui vécut en Angleterre aux environs de 61 (ap. J.-C.). Elle-même et ses filles avaient été malmenées par les envahisseurs romains ; elle leur prouva que l'honneur d'une gauloise valait bien la vie de 70 000 Romains. Elle souleva les tribus voisines dont elle prit le commandement et détruisit ces cités romanisées de Colchester et de Londres, ne faisant aucun prisonnier, massacrant hommes, femmes, enfants. Mieux vaut ménager la susceptibilité de telles femmes... et les Romains acceptèrent, comme ils en avaient l'habitude, de perpétuer le culte existant, même si on y honorait ensemble un dieu et une déesse. Le couple divin de Lindesina est la manifestation évidente de la survie des cultes celtes anciens.

L'empreinte des druides, on la sent aussi dans ce que l'on ne trouve pas à Lindesina. Les Romains aimaient à représenter leurs dieux sous forme humaine et leur dresser des statues. Mais les Gaulois considéraient que l'on dégradait les dieux en agissant ainsi. Les druides entretenaient ce mythe. Pour eux, la religion devait rester mystérieuse et les dieux devaient continuer à être invoqués sous forme de symboles. Chaque monument élevé en Gaule à la gloire d'un dieu et le représentant sous forme humaine est un échec à la volonté des druides et marque le recul de leur

(1). En juin 69 ap. J.-C., le druide Mariec, annonça la fin de l'Empire romain et réussit à soulever les peuples Boïens et Eduens. Ils furent écrasés par les nobles éduens.
(2) Les bardes, poètes, musiciens, éducateurs, transmettaient les épopées et les légendes celtes.
(3) Environ 8000 ans av. J.-C.

puissance face à la civilisation latine. Or, à Lindesina, des temples sont élevés à la gloire de Borvo et Damona, mais pas de statue.

L'achat de la guérison

Dans la cité, tout est religieux. Prendre les eaux revient à honorer les Dieux. Les curistes se soumettent au rite très ancien de l'incubation dans le temple élevé près des eaux bienfaitrices. Celui qui veut guérir y passe la nuit. Là, il conclut avec la divinité une sorte de marché, donnant-donnant ; la morale telle que nous la concevons n'a pas cours alors : les dieux ont un caractère utilitaire ; on ne mérite pas sa guérison, on l'achète, on l'échange contre une offrande proportionnée à sa fortune. Pendant la nuit, la divinité apparaît en songe et prescrit les soins. Le lendemain, le malade agit comme le lui a inspiré la puissance occulte : ablutions, libations ou bains plus ou moins prolongés. Une fois la guérison obtenue, il reste au curiste à s'acquitter de sa promesse. Il va au centre de la place et jette dans le puisard son « ex-voto » : nourriture, pièces de monnaie d'or ou de bronze, statuettes de bois ou de métal, plaque de marbre, stèle de calcaire ou de grès... Ce bien devient la propriété exclusive du dieu et généralement, avant de l'offrir, on le consacre en le brisant, pour éviter une utilisation ultérieure.

Que reste-t-il aujourd'hui de Lindesina ? Sur son emplacement s'élève à présent Bourbonne, première station thermale de l'est de la France pour les soins des os. Au IXe siècle de notre ère, lorsqu'on prit l'habitude d'appeler les lieux d'après leurs habitants, on conserva à Lindesina le nom du dieu Borvo qui devint par la suite Bourbonne.

Mais des constructions gigantesques de la cité gallo-romaine, point ou peu de traces. Les invasions franques les ont ravagées. Le christianisme ensuite s'est acharné à détruire les vestiges d'un culte païen. A partir du XVIIIe siècle, on redécouvrit les vertus des eaux locales et des thermes furent reconstruits. Mais chaque construction, chaque agrandissement, chaque amélioration détruisaient un peu plus les vestiges de la cité antique. Aujourd'hui, une petite salle du musée local, pas plus grande qu'une seule de ses piscines parmi les plus étroites, suffit à recueillir tous les vestiges de Lindesina.

Annie MASSY.

Sources

Archives départementales de Haute-Marne et de la société de fouilles archéologiques de Haute-Marne.
Site de fouilles d'Andilly-en-Bassigny.
Interviews de M. Grégoire de la *Société des Amis du Vieux Bourbonne*, et de M. Troisgros.



On devrait bien célébrer le 6 juin 1932 le cinquantenaire de la mort du modèle de Gavroche, probablement tué d'une balle à l'âge de 14 ans, au cours des émeutes du cloître Saint-Merry qui suivirent l'enterrement du général Lamarque en 1832. La maison du 102 de la rue Saint-Martin, qui servit de quartier général aux insurgés, fut prise d'assaut le 6 juin. Un journaliste républicain rapporte la fin d'un enfant nommé Joseph, fils d'un des défenseurs, un ouvrier appelé Julien. Le père avait envoyé le fils porter une lettre, pour l'éloigner des barricades ; mais l'enfant revint avant l'assaut et périt près de son père. C'est de ce récit que se serait inspiré Victor Hugo pour Les Misérables. La mort du petit Julien (dont personne ne connaîtra le véritable nom) ne fut certainement pas aussi théâtrale que celle de Gavroche, mais elle n'en reste pas moins un épisode émouvant des luttes populaires.



RECETTES POPULAIRES

19e siècle *CAFÉ DE GLANDS DE CHÊNE ET DE FOUGÈRES*

On écorce les glands, après quoi ils sont mis à macérer plusieurs jours dans plusieurs eaux pour diminuer leur âpreté. On les fait sécher, puis on les torréfie.

On fait sécher des racines de fougères au four et on les toréfie, puis on les moud avec les glands. Mêlez une partie de glands avec une partie des racines de fougères torréfiées.

On met quatre clous de girofle pulvérisés et on y jette quelques poignées de feuilles de menthe.

LIQUEUR VINEUSE PRÉPARÉE AVEC LE JUS DE POMME (XVIIIe siècle)

On fait, avec le jus de pomme, une liqueur qui, lorsqu'elle est bien préparée et a été conservée quelque temps, ressemble au vin des pays rhénans. Voici le procédé : à mesure que le jus sort des pommes mises au pressoir, comme si on voulait faire du cidre, on le verse dans un grand chaudron de cuivre propre, qu'on met sur le feu et on fait bouillir jusqu'à ce que le liquide soit réduit de moitié. On le verse alors dans un baquet ou un vaisseau de bois et on laisse refroidir. Lorsque la liqueur est parvenue au degré de chaleur égale à celui auquel on brasse ordinairement la bière on ajoute la quantité de levure qu'on juge nécessaire pour exciter une fermentation assez vive. La liqueur fermente ordinairement vingt-quatre heures ; elle se couvre d'écume et lorsque la fermentation diminue, on retire la liqueur qu'on met dans des barils.

LE RATAFIA (XIXe siècle)

Le ratafia est fait avec des raisins et sans sucre. On prend la meilleure espèce de raisin et la plus sucrée. Il faut qu'elle soit bien mûre, sans être pourrie. Ôtez les grains des grappes, mettez-en jusqu'au trois-quarts d'un vase quelconque, qui puisse bien se boucher. Le quart environ du vase reste vide : remplissez-le d'eau-de-vie, bouchez bien le vase, et laissez infuser quinze jours.

Après ce temps, versez l'eau-de-vie et les grains de raisin dans une terrine ; écrasez les grains, passez le tout dans un linge serré. Remettez la liqueur dans un vase de verre, ajoutez un peu de cannelle et des noyaux de pêches avec leurs amandes bien écrasées. Laissez infuser encore quinze jours et passez la liqueur. Plus on la laissera vieillir, meilleure elle deviendra.

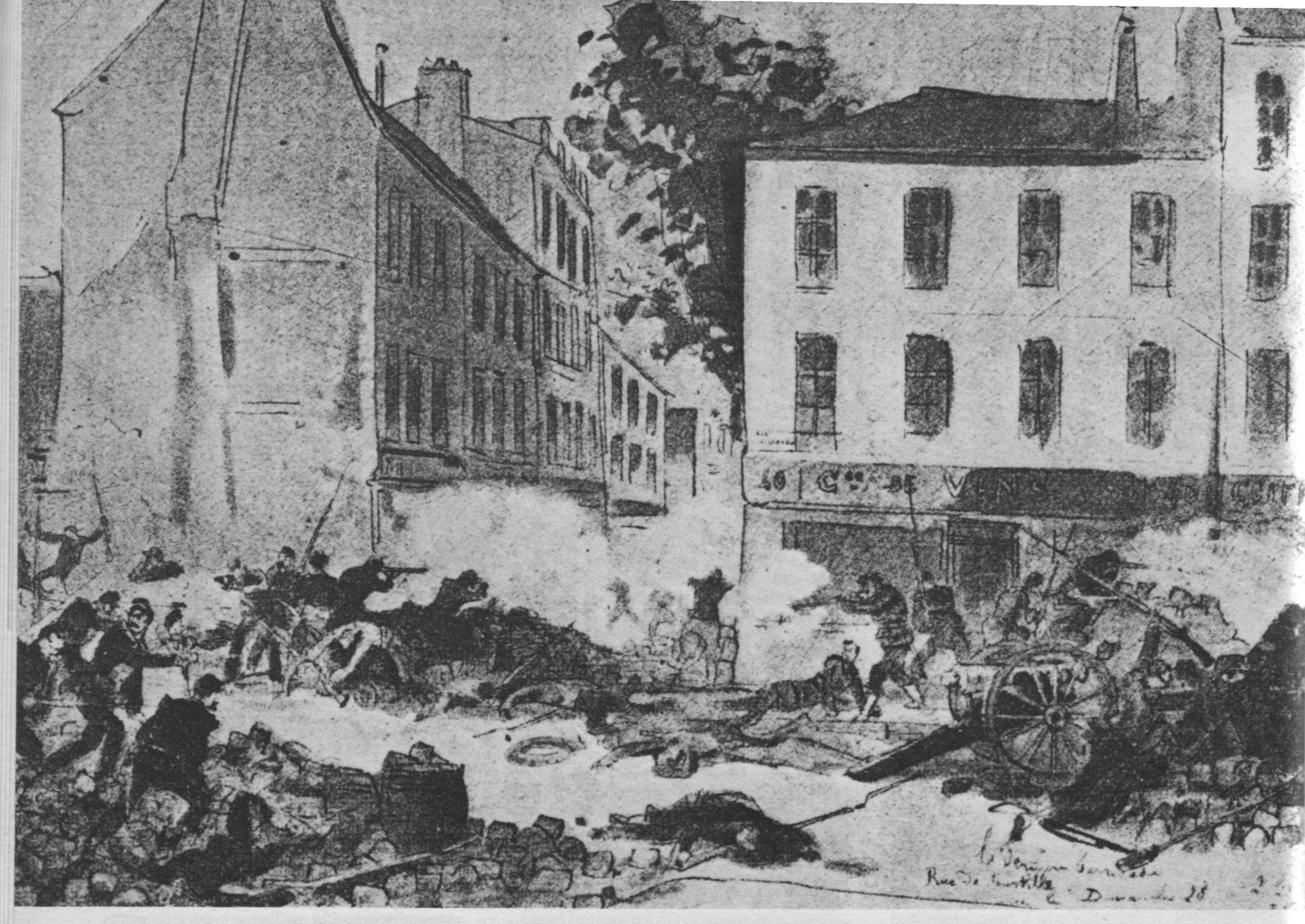
PÂTES FRAÎCHES AVEC PLUSIEURS FARINES ET DE LA FÉCULE DE POMMES DE TERRE (XIXe siècle)

Cette pâte se compose avec les farines suivantes, dont on fait un mélange égal dans les proportions, sauf pour la fécule de pomme de terre qui entre en quantité double :

fécule de pomme de terre ;
farine de millet ;
farine de blé ;
farine de marron ;
farine d'orge ;
farine d'avoine ;
farine de sarrasin.

On compose avec ces substances des pâtes fermes, que l'on divise ensuite comme on le fait pour les pâtes fraîches et l'on porte au four, qui doit être un peu moins chaud que pour la cuisson du pain. On reconnaît que cette pâte est cuite, lorsqu'elle ne reste plus attachée aux plateaux de fer sur lesquels on la fait cuire. Si l'on veut donner aux pâtes une couleur plus rousse, on la laisse plus longtemps au four.

(Recettes recueillies par Claude DUBRANA)



La dernière barricade : selon Robida, qui fit ce croquis sur le vif, elle fut enlevée le dimanche 28 mai, à l'angle de la rue de Tourtille et de la rue Ramponneau.

LES BARRICADES DE LA COMMUNE

Parmi les images qui viennent à l'esprit lorsqu'on évoque les barricades, celles de la Commune de 1871 s'imposent : derrière des tas de pavés se tiennent de farouches insurgés.

Mais peut-on s'arrêter à cette image ? La barricade soulève de nombreux problèmes. Offensive lors d'émeute ou d'insurrection et, dans ce cas, synonyme de pouvoir populaire, de libération, elle est défensive pour résister à un coup d'État ou à la répression. C'est alors qu'on l'associe au sacrifice de héros désespérés et idéalistes, luttant exemplairement pour une cause perdue. La barricade pose aussi la question des rapports entre ses bâtisseurs et le pouvoir politique, particulièrement à l'époque de la Commune. En effet, la « garde nationale » (1) barricadière fut en partie l'émanation du Gouvernement de la Défense nationale (2) de 1870, lequel mit sur pied une *Commission des barricades.* Après s'être fédérée, puis insurgée le 18 mars 1871, cette garde nationale provoqua, par ses barricades, l'apparition d'un pouvoir populaire : la Commune. Celle-ci, à son tour organisa une nouvelle Commission des barricades. La contradiction est flagrante : on a tenté de transformer en institution des édifices essentiellement spontanés !

(1) Sorte d'armée de l'intérieur, recevant solde et armement par l'intermédiaire des mairies, et élisant ses chefs. En théorie, en font partie les jeunes gens de 25 à 30 ans non mariés.

(2) Gouvernement créé après la déchéance du Second Empire le 4 septembre 1870. Composé essentiellement de « modérés ».

Le retour des barricades

Le 12 mai 1869, au cours d'une réunion publique salle Molière, le citoyen May déclarait : « Il y a deux classes de révolutionnaires : ceux qui sont toujours prêts à faire des barricades et ceux disposés à faire ce qui est possible pour arriver à des réformes sans remuer un pavé ni se servir d'un couteau... »

Reflètant cette effervescence de la fin du Second Empire, Auguste Blanqui tente d'élaborer une théorie de la guerre des rues et rédige des *instructions pour une prise d'armes.* Tirant les leçons de l'échec sanglant de l'insurrection populaire de juin 1848, Blanqui se livre à une critique très serrée de la guerre des rues telle qu'elle fut menée, ou plutôt subie, par les insurgés. « En juin, on a compté plus de 600 barricades, une trentaine au plus ont fait les frais de la bataille (...) Point de direction ni de commandement général pas même de concertation entre les combattants... Souvent il n'y avait pas de chef pour diriger la défense... Les soldats *(de la barricade)* n'en faisaient qu'à leur tête. »

Blanqui affirme que les nouveaux boulevards parisiens à vocation stra-

tégique percés par Haussmann (3), « loin d'avoir créé un danger de plus à l'insurrection, comme on l'imagine... offrent au contraire un mélange d'inconvénients et d'avantages pour les deux partis. Si la troupe y circule avec plus d'aisance, par contre elle y est exposée fort à découvert. »

A partir de ces données, Blanqui développe une stratégie. Les barricades « doivent faire partie d'un plan d'opérations arrêté à l'avance » et elles sont destinées à « arrêter les troupes, les contraindre à un siège, résister même assez longtemps au canon ». Blanqui dresse ensuite en détail le plan d'une barricade dont il précise le cubage, le nombre de pavés, ajoutant qu'il est nécessaire de dépaver 48 mètres de rue pour la construire, le tout illustré par un croquis.

Ces instructions trouvent des échos immédiats. Breuillé, un blanquiste, organise en 1869 des exercices de barricades dans un logement du quartier Latin ! Quant au peuple de Paris, ignorant des théories et des répétitions générales, il passe directement à la pratique dans les rues de Paris en 1869-1870.

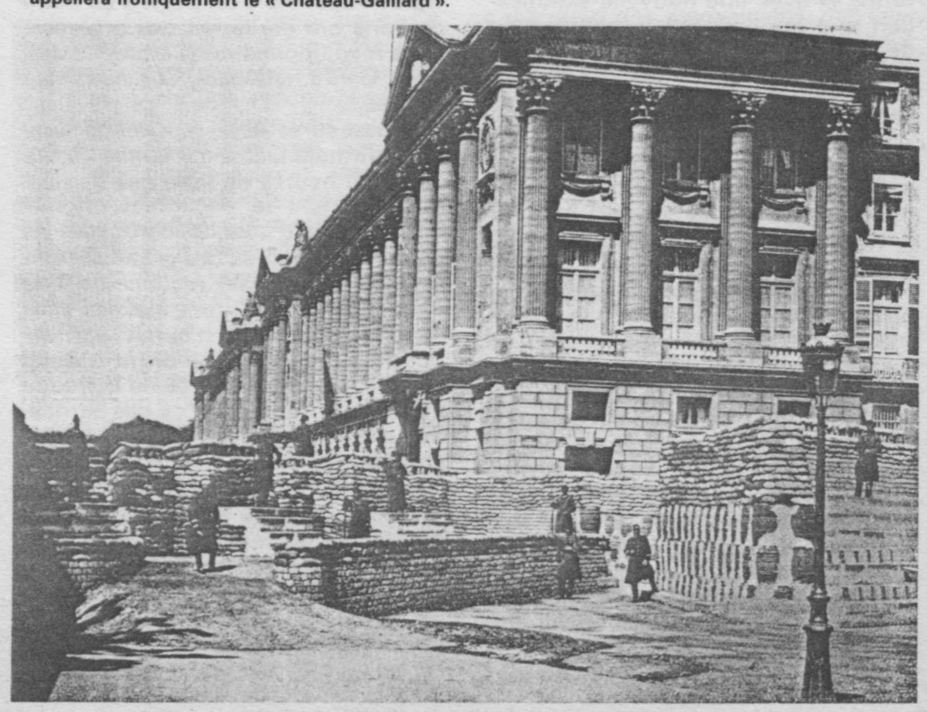
Une vague d'émeutes, en liaison avec les réunions publiques qui sapent le système impérial depuis 1868, éclate en mai, juin, octobre 1869 et en février et mai 1870. Ces « émotions » sont souvent l'occasion d'édifier des barricades dont certaines, comme c'est le cas en juin 1870, sont enlevées à la baïonnette par les forces de l'ordre. Une foule dense a parfois remplacé le pavé, ce qui permet à Francisque Sarcey de considérer que les grandes avenues destinées à gêner la construction des barricades sont caduques, puisqu'elles favorisent le regroupement de plusieurs milliers de personnes qui forment de véritables barricades humaines.

Ce qui frappe dans ces émeutes, outre qu'elles marquent un retour en force des barricades, c'est qu'elles se déroulent dans des quartiers qui seront le théâtre des combats les plus violents et les plus meurtriers de la Semaine Sanglante : Belleville, la Bastille, le Faubourg du Temble, Popincourt... Les barricades sont ici l'expression de ceux qui veulent renverser le régime impérial et faire la révolution. Offensives, elles annoncent le soulèvement populaire du 18 mars 1871.

Se planquer derrière ...les barricades

Peu après la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, après la capitulation de Napoléon III à Sedan, le gouvernement de la Défense nationale crée une Commission des barricades, avec le journaliste Henri Rochefort pour président. Les opinions divergent au sujet de cette commission. Flourens, futur général de la Commune, estime que « les barricades s'improvisent d'elles-mêmes tout-à-coup ; faites à l'avance, elles ne peuvent que gêner la circulation. » Aussi juge-t-il que cette Commission est une opération du Gouvernement visant à tromper le peuple en lui faisant croire qu'on va résister aux armées prussiennes, alors qu'en fait on a l'intention de capituler. Certains croient que les barricades seraient un instrument efficace de défense au cas où les Prussiens pénètreraient dans Paris. D'autres pensent ainsi « amuser » Rochefort et ses amis, en leur confiant une occupation à laquelle le gouvernement accorde peu de crédit. Pourtant, dans l'organisation de la Commission des barricades, calquée sur l'organisation militaire divisant Paris en 9 secteurs, les directeurs sont choisis parmi les personnalités républicaines patriotes (Courbet, Floquet, Dorian). A travers les procès-verbaux, on peut la voir examiner des projets peu réalistes, réclamer des crédits, réquisitionner barriques, paniers pour gabions (3) et pavés, acheter sacs et futailles, donner des adjudications à des entrepreneurs. En fait cette Commission, qui réalisa peu de choses, s'occupa surtout des quartiers bombardés et des travaux hors les murs. Mais elle fut une source de profits et un repaire de bonnes places. Les indemnités de ses membres représentaient cinq à sept fois la solde d'un garde national. Pire, certains marchés concernant des barricades « volantes » semblent avoir été l'objet de concussion. Et Rochefort, qui trouve cette Commission « illusoire », avouera plus tard : « Ces vagues fonctions me procurèrent du moins la faculté de soustraire quelques-uns de

Barricade spontanée : ici, lors des émeutes qui suivirent l'arrestaion de Rochefort, le 7 février 1870.



Barricade de professionnels : ouvrage du Génie, à l'entrée de la place de la Concorde, que l'on appellera ironiquement le « Château-Gaillard ».

(3) Haussman avait fait percer des grands boulevards, afin de pouvoir, tirant les leçons de juin 1848, mieux réprimer toute tentative d'insurrection.

mes amis aux cruautés du Siège..., car j'avais le grade de général... ».

Avec cette Commission qui transforma le symbole de la révolte en institution, on n'a jamais tant parlé de barricades, et jamais si peu vu ! Ce qui peut apparaître aussi comme un paradoxe, c'est que lors des « journées » de soulèvement populaire contre le gouvernement qui jalonnèrent le siège de Paris (6 et 31 octobre 1870), lors de l'émeute du 22 janvier 1871, on signale peu ou pas de barricades. Celles-ci étaient pourtant redevenues depuis la fin de l'Empire le signe de tout mouvement populaire, mais les travailleurs, organisés dans la garde nationale, abandonnèrent un de leurs moyens traditionnels de lutte pour se comporter comme de véritables militaires. Et c'est sous une nouvelle forme et avec une nouvelle signification que les barricades resurgissent début mars.



Les omnibus amenés à la barricade de la rue Saint-Maur (9 mai).

Les barricades populaires

Dès le 23 janvier 1871, le gouvernement entreprend les pourparlers d'armistice (signé le 28 janvier) puis les préliminaires de Paix avec les Allemands (signé le 26 février). Cela met fin aux illusions des Parisiens qui étaient pour la poursuite de la guerre patriotique. Avec les préliminaires de paix, ils se croient trahis. Le 26 février, la Garde nationale s'empare des canons qui se trouvent dans les quartiers ouest afin qu'ils ne tombent pas au pouvoir des Prussiens, autorisés, par une clause d'armistiice, à pénétrer dans les « beaux quartiers » de Paris. Yaura-t-il une collision entre la Garde nationale et les Prussiens ? Le 15 mars, le Comité central de la Garde nationale, constitué définitivement, fait afficher une proclamation, ordonnant notamment qu'« il sera établi autour des quartiers que doit occuper l'ennemi, une série de barricades propres à isoler complètement cette partie de la ville ». On assiste alors à ce spectacle étrange des vainqueurs prussiens comme parqués, place de la Concorde, derrière des barricades improvisées à l'aide des caissons d'artillerie vides, formant la frontière qui séparait le territoire occupé du Paris libre.

Lorsque le Gouvernement réactionnaire des Versaillais tente, le 18 mars, de s'emparer des canons que la Garde nationale a mis à l'abri de «retranchements » dans les quartiers populaires, le peuple répond par l'édification spontanée de barricades. Par contre, les mouvements de bataillons de la Garde nationale d'un point à un autre de Paris ont été le fait des organisations révolutionnaires (Comité Central de la Garde nationale, Comités Blanquistes...)

Rousseau et Assi, du Comité Central, affirment bien avoir donné l'ordre vers huit heures de faire des barricades. Pourtant le document original dit : « en cas d'attaque, barricader les petites rues auprès des grandes communications ». Assi reconnaîtra que « des barricades furent élevées sans aucune entente, il n'aurait pas été possible de donner un ordre ». Bouit signale que, dès l'arrivée de la troupe versaillaise dans le XXe, « des barricades s'élèvent de tous côtés », ce que confirmera Edues : « En l'absence absolue du Comité Central et de ses ordres (...) chaque arrondissement se barricadait dans son périmètre. Chaque rue était obstruée de barricades. Il était souvent impossible de circuler ».

Les insurgés construisent des barricades où bon leur semble, parfois au hasard. Alphonse Daudet pourra évoquer dans ses *Contes du lundi* ce « paysage d'insurrection ». Les grandes voies de l'est, boulevards Beaumarchais, Richard Lenoir, Voltaire, rue du Faubourg-Saint-Antoine, sont vite bloquées par des grands ouvrages formés de voitures, de pavés, et garnis de canons.

Les barricadiers n'entendent pas se plier à l'autorité des organisations qui cherchent à s'affirmer : Boursier, membre du Comité Central, mettra deux heures pour rejoindre la rue Basfroi où siège celui-ci : on lui refusait le passage à la barricade de la rue Neuve de Lape. Jenart, compagnon de Flourens, ayant été nommé « capitaine de barricade » par Ranvier (chef de l'insurrection dans le XXe, puis le Xe) et par Mortier (délégué du Comité Central dans le XIe), manque d'être fusillé deux fois par les insurgés qu'il inspectait, ceux-ci trouvant « répugnant » son rôle ; il y aura même, dans la journée, des heurts entre les colonnes offensives de gardes nationaux marchant sur l'hôtel de ville et ceux qui tiennent les barricades à la limite des XI° et III° arondissements.

Le 18 mars, les barricades les plus impressionnantes sont édifiées dans les quartiers de l'est ; celles de Montmartre et des Batignolles étaient « puériles » (Andrieu), et celles du centre de Paris « pas sérieuses » (Jules Ferry). Sur la rive gauche, il y en eut peu, sans doute parce que les insurgés « fédérés » y avaient pris rapidement l'offensive dans les XIIIe, XIVe, et XVe ; dans l'ouest bourgeois, les VIIIe, XVIe, VIIe, on n'en trouve pas trace...

Les jours suivants, on continue de tenir les baricades car il y a un mouvement favorable aux forces conservatrices au centre de la ville et l'on craint un retour de l'armée versaillaise, voire

LES BARRICADES SPONTANÉES DU 18 MARS

« Notre bataillon se réunit à la place de la mairie et attend des ordres qui ne viennent pas, notre commandant, un réactionnaire, s'est esquivé. Des gendarmes sont arrêtés sur la place, ils escortaient une voiture cellulaire allant à la Roquette. Ils sont enlevés de leurs chevaux, et c'est eux qui sont fourrés dedans. Quel mouvement sur cette place, tout est sens dessus dessous. Des barricades formidables sont élevées à tous les débouchés de rues et toutes avec du canon. Les compagnies du bataillon vont chacune de leur côté, aucun mouvement d'ensemble ne paraît avoir été concerté, et s'il en eut été partout de même, rien n'eût pu être tenté. Tout à l'air en désarroi, notre compagnie se dirige au petit bonheur sur la place du Trône, où du 67e bataillon y était déjà : on élève une barricade (histoire de s'occuper) barrant le haut du boulevard Voltaire avec du canon, et vers le soir un membre du Comité, faisant sa ronde, vint nous visiter (Assi). Somme toute journée calme pour nous dans cet endroit. »

Récit de Maury, du 204e bataillon.

---

(3) Cylindres de branchages tressés remplis de terre.

des opérations prussiennes. Pourtant, dès le 19 mars, Moreau, « l'âme du Comité Central », prend sur lui d'inviter les « citoyens » à détruire les barricades « gênant la circulation », exceptant celles des « abords de l'Hôtel de ville, à Montmartre et aux endroits où sont établi des parcs d'artillerie provisoires » ; le Comité Central n'engage qu'à détruire une partie de celles qui barrent les grandes voies de communication. Il faut croire que l'on faisait la sourde oreille puisque Chalain, lors de la séance de la commune du 30 mars, demandera que les barricades soient enlevées pour « ramener la confiance ». Certains estiment qu'il n'y a plus besoin de barricades, puisque tous les Parisiens sont désormais pour la Commune, et que l'ennemi versaillais se trouve maintenant hors des fortifications.

Des barricades psychologiques

Ce n'est qu'après l'échec de la sortie des communards sur Versailles, les 3 et 4 avril, qu'il apparaît nécessaire de renforcer la défense intérieure de Paris. Le 7 avril, Rastoul propose de construire des barricades « sur les boulevards extérieurs et les rues adjacentes, dans la zone comprise entre les boulevards et les remparts (...) contre les ennemis du dehors et les réactionnaires du dedans ». Le lendemain, Cluseret, nommé le 4 avril délégué à la guerre, fait adopter la création d'une Commission des barricades que l'on annoncera aux Parisiens par 5 000 affiches. Mais sa politique est incertaine : Roselli-Mollet, colonel du Génie, est nommé « directeur des fortifications », et il s'ensuit un risque de chevauchement des responsablités. Ce qui est certain, c'est que le général Cluseret, qui avait participé à la répression de l'insurrection de juin 1848, ne concevait les barricades que comme un élément secondaire de « la guerre des rues ».

Le 12 avril, la première séance de la Commission des barricades à la mairie du Louvre, présidée par Rossel, chef d'état-major de Cluseret, en présence de Miot, membre de la Commune, est bâclée. Un plan fait d'avance par Rossel est adopté à la va-vite. Le rôle de la Commission est mal défini, si ce n'est qu'elle devra faire construire après enquête des barricades de deux types, ou améliorer celles qui existent. Pour Gaillard père, leur fonction est d'abord psychologique : « Les barricades ne peuvent servir que pour montrer à l'ennemi que le Peuple est prêt à défendre pied à pied le terrain », « elles ont leur formidable opportunité, comme principe moral ». Rossel, lors de son procès, confirmera cette conception : « Ces barricades étaient faites plutôt pour donner confiance aux hommes qui étaient aux remparts que pour servir véritablement à la défense. C'était l'opinion de Gaillard, qu'il fallait faire des barricades pour n'avoir pas à les défendre. »



Gaillard père

La Commission à peine en place, la lutte entre les différents pouvoirs annihile ses premiers efforts. Cluseret, au ministère de la Guerre, s'oppose au Comité Central de la Garde Nationale et à « ses antennes » qui dans les arrondissements exercent le pouvoir local. Gaillard père, cordonnier « génial », et Gaillard fils, peintre sur porcelaine, graveur et journaliste révolutionnaire, apparaissent dès le début comme les dirigeants de la Commission des barricades. Mais ils sont contrecarrés. C'est ainsi qu'un architecte caennais, Achille Ballière, très hostile aux barricades, est accrédité auprès de Gaillard père par le ministère de la Guerre. Le 17 avril, Cluseret menace de ne pas payer les barricadiers. Il estime que le salaire quotidien de 4 F promis par les affiches de Gaillard est trop élevé. Ce salaire est ramené à 3 F par Gaillard pour qui «la construction des barricades n'est point une spéculation mais au contraire une œuvre patriotique et républicaine ». S'appuyant sur l'opinion des « populations des faubourgs », il intervient auprès de Rossel pour empêcher la destruction des barricades existantes (19 avril) mais aussi auprès du Comité Central de la Garde Nationale et de la Commission Exécutive de la Commune (18 avril). Ne lui avait-elle pas donné l'autorisation d'engager les travaux tout en fournissant 5 000 F à plusieurs délégués ? Ballière, qui multiplie les rapports contre « l'inutilité » des barricades intérieures, est choqué par le fait que les fédérés gardent encore fin avril certains ouvrages comme la barricade de la rue de Belleville « surmontée d'un drapeau rouge ». Ça gêne le « commerce » ! Ballière réussit à faire démolir, grâce à un accord technique avec la Commission des services publics, les barricades du IXe, et s'attaque à celles des XVIIIe et XIXe, tout en guignant celles des XIe et surtout du XXe. Mais, fin avril, après la première évacuation du fort d'Issy, Cluseret est emprisonné par la Commune.

Les barricades du père Gaillard

Le colonel Rossel, sitôt délégué à la Guerre, nomme Gaillard père « directeur général des barricades et de la défense intérieure » tout en le chargeant de former ce « bataillon spécial des barricadiers », dont la création avait été autorisée le 25 avril. Des pouvoirs auprès de la garde nationale et des Mairies d'arrondissement lui sont délégués.

Une affiche indique qu'il construira une « seconde enceinte » et trois « citadelles » au Trocadéro, à Montmartre et au Panthéon. Mais le tracé n'a pas été arrêté et il semble que l'étrange association entre le polytechnicien Rossel et le cordonnier Gaillard trouve en partie son explication dans des « projets » de « coup d'État » contre la Commune. Rossel aurait été le dictateur, Gaillard et d'autres révolutionnaires auraient fourni les troupes faubouriennes nécessaires. Le délégué à la Guerre demande à Gaillard des conseils ; pour ce dernier, qui parle volontiers du « brave général Rossel », « la question des barricades est une question essentiellement politique » ! Il écrit n'avoir rien à lui refuser. Or ni l'un ni l'autre, comme nous l'avons vu, ne croient à l'efficacité purement militaire des barricades. Restent les barricadiers, ces hypothétiques « prétoriens ».

Ces barricadiers, qui travaillent par escouades sur une dizaines de chantiers, atteignent l'effectif de 854 le 12 mai. L'âge moyen est de trente-cinq ans, mais il y a entre 15 et 20 % d'adolescents. Les professions les plus représentées sont celles du bâtiment et des travaux publics : 34 % de terrassiers, 12,3 % de maçons... Mais il y a aussi des mécaniciens, des serruriers, des monteurs en bronze. Il ne faut pas oublier que les Gaillard recrutaient aussi sur des critères politiques, s'adressant aux travailleurs « patriotes » et aux ingénieurs « démocrates », et que, d'autre part, l'attrait d'un salaire plus élevé que la solde de la Garde Nationale a sans doute joué, quoique le travail fût « pénible ».

Le salaire quotidien des barricadiers s'échelonne de 1,50 F à 6 F. La cinquantaine d'ouvriers qui iront à Issy gagneront jusqu'à 9 F, en travaillant jour et nuit. La Commune règle ces salaires de mauvaise grâce, car certains insinuent que les chantiers de Gaillard rappellent les ateliers nationaux de 1848 (1). Le second aspect de la question financière se situe dans le problème des matériaux nécessaires pour construire les barricades. Que les Parisiens en soumettent l'idée à la Commission ou que les ingénieurs les dessinent, pour réaliser ces projets, il faut d'énormes quantités de sacs à terre (30 000 pour les ouvrages des


Barricade de la rue St Sébastien (Côté Sud) 18 Mars 1871

rues Lecourbe et de Vaugirard). En mai, des entrepreneurs proposent des marchés : les uns 25 centimes le sac, un autre 60 centimes. Bien que Gaillard rende compte de ses dépenses, des bruits de malversation courent. On dénonce un marché d'1 million et demi de sacs à terre « à raison de 1 F le sac (...) alors que chaque sac revient à 0,30 F (...) de sorte que l'entrepreneur réalisait un bénéfice total de 90 000 francs ». Les balles de laine, recommandées pour leur « élasticité résistante », et les « chiffons » que Gailalrd achètera pour la somme de deux millions, seront un autre objet de scandale.

Si Lissagaray et d'autres ont été durs pour le « fantaisiste » Gaillard, il faut bien reconnaître que le bilan de la Commission des barricades est globalement négatif : aucun des projets n'a été réalisé. Il est vrai que la Commission, de 26 membres sur le papier, fonctionnait très mal. Guilbaut, délégué du XVIIIe arrondissement, seul présent à la réunion du 25 avril, écrit : « Il est regrettable qu'une commission de cette importance ne soit pas mieux organisée » ; Gaillard père et fils reconnaissent d'ailleurs, le 8 mai, que les barricades « sont toutes défectueuses dans leur ensemble et dans les détails ». Si certaines barricades ou grands travaux de défense très élaborés ont été achevés ou largement entamés, comme ceux de la Concorde, du Trocadéro, de l'Arc-de-Triomphe, de Montmartre, du XVIe, du XVe et du XIVe, le manque d'ensemble est flagrant. Les lacunes partielles ou totales les rendaient peu efficaces.

L'élimination de Gaillard

Rossel est éliminé le 9 mai, après sa tentative de « coup d'État » consécutive à la perte du fort d'Issy la veille. Delescluze, le vieux jacobin, qui veut sauver la Commune, « peut-être par les barricades », est élu délégué à la Guerre.

Gaillard lui propose de « construire une formidable citadelle au plateau d'Issy », puis lui demande « quelques minutes d'entretien », sans doute pour lui faire part de ce nouveau projet de défense qu'il partage avec les clubs populaires : barricader de Montrouge aux Batignolles. Comme l'Union des femmes qui recense les barricadières, les clubs envisagent déjà les combats dans Paris.

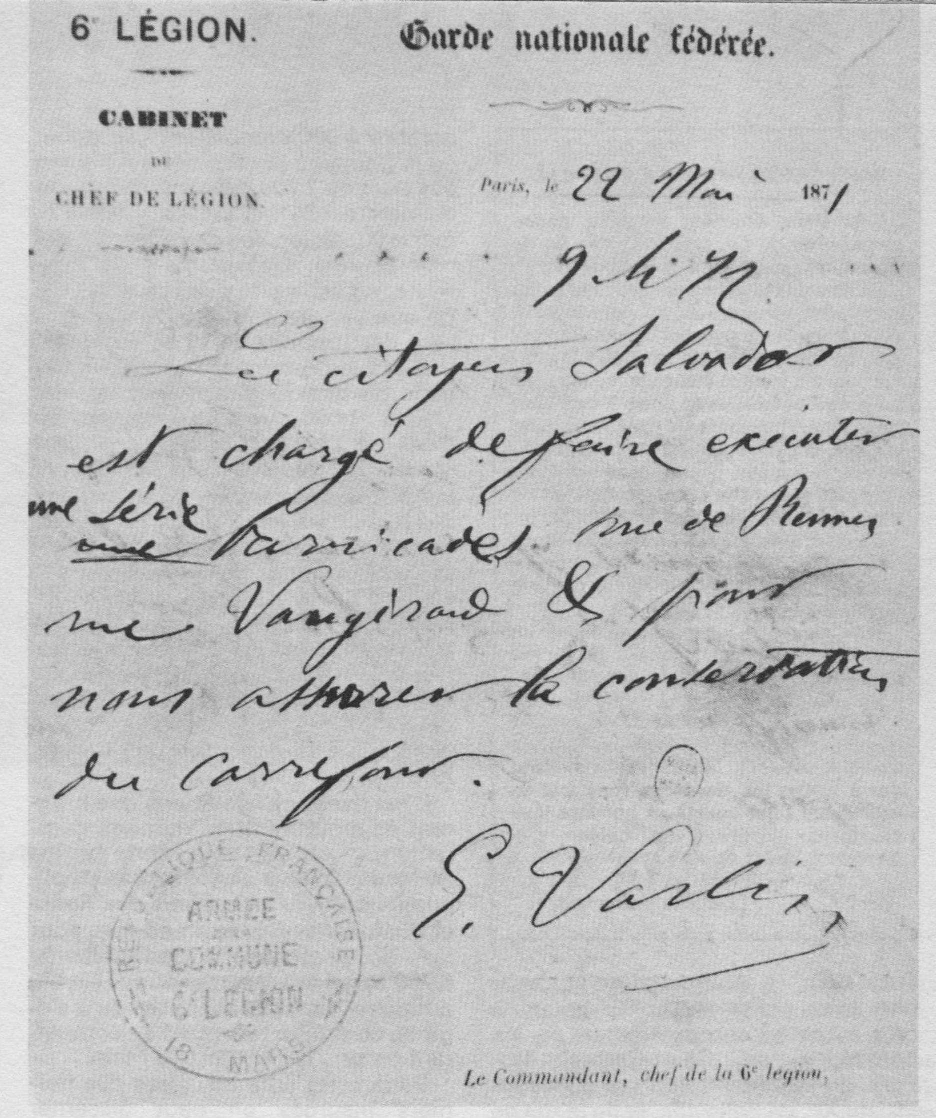
Mais d'autres ont maintenant les faveurs de Delescluze, notamment les responsables des Services publics, en particulier le délégué Andrieu, qui va écrire le 12 mai au délégué à la Guerre pour que celui-ci le charge de barricader les quartiers de l'ouest. Insulté par les réactionnaires, calomnié par les communards, mis en demeure de travailler avec le Génie dont il dit connaître « l'incapacité » et le « mauvais vouloir », Gaillard offre sa démission qui est refusée. Le 15 mai, Gaillard joue son va-tout avec son « Appel aux travailleurs ». Il propose la « Formation du bataillon spécial des barricadiers » remise jusqu'ici. Ce corps franc, qui devra comprendre 1 500 « Travailleurs », est « destiné non seulement à la construction de barricades mais encore à leur défense ». L'étude du brouillon puis du projet d'affiche nous apprend que les deux Gaillard, qui s'adressent aux « révolutionnaires socialistes », n'ont pas renoncé à leur projet de création d'une troupe de barricadiers très politisée dont l'action ne se bornerait pas à la seule défense intérieure.

Delescluze, qui ne fait pas confiance au « patriotisme » de Gaillard, désigne le 15 mai l'ingénieur Roselli-Mollet, colonel du Génie de la Commune plus proche de lui politiquement, pour s'occuper des barricades. Gaillard présente à nouveau sa démission qui cette fois-ci est acceptée. Ses barricadiers sont versés dans le Génie.

A en croire certains, tout aurait alors heureusement changé, les « travaux d'amateurs » ayant cessé. En fait, les chantiers sont quasi-abandonnés, bien que les salaires offerts aux travailleurs des barricades grimpent vertigineusement : de 3,50 F jusqu'à 8,75 F. Roselli-Mollet, sur lequel planeront plus tard des soupçons de trahison, touche 32 F ! Pourtant, ce sont Gaillard père et fils que Delescluze veut faire arrêter le 19 mai pour « concussion ». Mais leur reprochait-il seulement d'avoir lancé la Commune dans une « voie ruineuse » ? Non, Delescluze n'aimait pas les barricades politiques des faubouriens. Il était hostile à tout ce qui rappelait l'émeute. En bon jacobin, il était partisan d'une organisation traditionnelle et centralisée de la défense par le ministère de la Guerre.


Barricade du Fg St Antoine angle de la rue Charonne. 18 Mars 1871.

(1) En 1848, le gouvernement provisoire avait travesti le chômage dans des chantiers, où le travail n'existait guère...



6e LÉGION. **Garde nationale fédérée.**

CABINET DU CHEF DE LÉGION.

Paris, le 22 Mai 1871

9 h M.

Le citoyen Salondar est chargé de faire exécuter une série ~~une~~ barricades rue de Rennes rue Vaugirard & pour nous assurer la conservation du carrefour.

E. Varlin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — ARMÉE COMMUNE — 6e LÉGION — 18 MARS

Le Commandant, *chef de la 6e légion,*

La chute des « citadelles »

Avant que les Versaillais n'entrent dans Paris , le 21 mai, on reste persuadé qu'un certain nombre de points-clés de la capitale se transformeront en citadelles, et c'est dans ce but qu'on prévoit de fortifier le Trocadéro et la place de la Concorde. En outre, Paris ne manque pas d'éminences stratégiques ou de carrefours propres à résister à l'invasion. Or aucun de ces points n'opposera de résistance vraiment efficace, même si quelques dizaines d'heures de combats contre un ennemi vingt fois supérieur en nombre et surtout mieux armé peut être considéré comme remarquable. En effet, si une barricade, même sommairement construite, armée de quelques pièces d'artillerie, est inattaquable de front, elle est par contre très vulnérable à revers : la Semaine Sanglante sera pour l'armée de Versailles l'occasion d'une vaste opération de mouvements d'encerclement. En dernière analyse, ce qui vint à bout des positions communardes, positions fortes ou simples barricades, ce fut « l'éternel mouvement tournant », suivant le mot d'un insurgé, Paul Martine.

Dès l'entrée de l'armée Versaillaise dans Paris, le Comité de Salut public, l'Union des femmes appellent sans ambiguïté au combat « derrière les barricades ». D'autres, comme Delescluze , font appel à la fraternisation avec l'armée, ou bien seront les partisans de la conciliation : ainsi le Comité Central de la Garde nationale abandonne-t-il en fait les combattants des barricades.

Dans la guerre de rues qui va durer huit jours, les troupes versaillaises occupent sans difficulté les quartiers ouest — la première barricade, quai de Passy, est abandonnée sans combat par ses défenseurs. Mais elles se heurtent à la résistance puissante des quartiers est. Malgré des mouvements qui font exception — des bataillons du XIe défendent les barricades de l'Opéra et de la Madeleine — on constate partout le retour des combattants dans leur quartier, souvent dans l'endroit qui avait vu surgir des barricades offensives à la fin de l'Empire. Les dernières barricades témoignent de cet acharnement.

Où construit-on des barricades ? On serait tenté de dire : partout. Mais ce sont en priorité les grandes voies d'accès des faubourgs qui sont barricadées, ainsi que les grandes places, soit qu'on en interdise l'accès (six barricades armées d'obusiers, de canons ou de mitrailleuses défendent la place d'Italie) soit qu'on en ferme les débouchés, laissant la place à découvert (place de la Concorde, du Château-d'Eau, de la Bastille). Par ailleurs les carrefours sont aussi hérissés de barricades : la rue de Puebla (actuellement rues des Pyrénées et Simon Bolivar) n'en comptait pas moins d'une dizaine.

Bien entendu, le pavé reste le matériau noble et principal de la barricade ; mais on trouve aussi des sacs de terre et tout ce qui peut se réquisitionner sur place : du bois, des futailles, des matériaux susceptibles d'amortir la violence des obus et d'éviter les éclats de pavés (terre, matelas, ainsi que des chiffons et du papier par tonnes), et parfois, note d'imprévu, des sacs d'avoine concassée, des presses ou des livres.

Les bâtisseurs de barricades aussi sont très variés, faisant penser à « une fourmillière de gens courbés à terre, les uns creusant, les autres dépavant ». Un journaliste du *Daily News* voit « De jeunes enfants maniant des bêches et des pioches aussi grandes qu'eux et chantant sans cesse le *Chant du départ* et *la Marseillaise.* » En plus de ces volontaires, les Communards réquisitionnèrent leurs ennemis ou de simples passants afin qu'ils contribuent symboliquement à la construction de leurs barricades : ce fut le cas des hommes du monde et des élégantes dans les quartiers bourgeois, des Dominicains d'Arcueil avenue d'Italie. Mais il y a aussi, encore pendant la Semaine Sanglante, des barricadiers rémunérés, « ils recevront 2 F par jour en sus de leur solde ». Place du Château-d'Eau, ce sont les pupilles de la Commune qui élèvent des barricades ; rue de la Roquette, ce sont une centaine de jeunes détenus libérés, conduits par une servante d'auberge de 20 ans, Marie Cailleux. Les femmes, contrairement au 18 mars, prennent une part très considérable à la fièvre barricadière. On les voit coudre et remplir des sacs de terre, manier la pioche ; une barricade de vingt mètres de long est construite par les dames de la Halle à l'intersection de la rue de Rivoli et du boulevard de Sébastopol ; une autre est édifiée par des femmes et des enfants, place du Panthéon ; 120 femmes élèvent celle de la place Blanche. L'une d'elles, combattante de 48, n'avait-elle pas été surnommée la Reine des barricades ?

Défendre son territoire...

Y a-t-il eu une organisation de la guerre des rues ? Des ordres avaient été donnés par la délégation à la Guerre afin que les municipalités nomment au moins un chef de barricade par quartier. On donne l'ordre d'élever des barricades et de les armer, on fait créneler et percer des maisons, des inspecteurs de barricades sont même désignés et l'un d'eux constate qu'« en général les postes sont assez mal tenus ». Mais peut-on parler d'organisation ?

Certaines personnalités, comme Varlin notamment, semblent commander dans les premiers jours, mais le sentiment qui domine c'est la suspicion à l'égard des « galonnés » : les combattants n'acceptent bientôt plus que les chefs qu'ils se donnent et qui ne répondent que d'eux-mêmes.

Peu de mouvements collectifs ; mais souvent des itinéraires indivi-

BARRICADES APRÈS LA BATAILLE

Olivier Pain, étudiant en fuite, passe aux abords du Luxembourg à la fin de la semaine sanglante. Il témoignera :

« Les soldats gardaient les rues et les barricades effondrées, à la démolition desquelles les passants réquisitionnés étaient contraints de s'atteler... (Vu) huit ou dix jeunes femmes, collées les unes aux autres, avec leurs longs cheveux répandus sur le trottoir, la bouche béante, les visages pâles, tachés de rouge, les pieds déchaussés sortants de dessous la robe raidie et souillée de boue. L'une d'elle, une jeune fille, en robe rose, brune avec une plaie béante horrible au flanc, avait encore piquée dans les cheveux la cocarde rouge de la Commune.

Une vieille femme, montrée par un sous-officier à des femmes élégantes accoudées en face à un balcon du premier étage, avait été ignoblement transformée en caricature. Des soldats ricanants avaient adossé le cadavre livide à cheveux blancs et lui avaient entré entre les dents serrées par la mort, une pipe courte et noirâtre. Les créatures éhontées du balcon s'égayaient de cet odieux spectacle. »

(Extraits d'une lettre)

duels comme celui du jeune typographe Jules Meunier, du 83e bataillon (VIe), qui se bat successivement sur les barricades de Saint-Germain-des-Prés, du Panthéon, du Pont d'Austerlitz, du XIe, de Belleville, et de la rue de la Fontaine-au-Roi, où il est fait prisonnier les armes à la main.

Sauf à la Butte-aux-Cailles, où Wroblewski réussit un moment à reprendre l'offensive et qu'il évacue en bon ordre après 36 heures de combat, on ne remarque aucune stratégie du côté communard. Tout se passe comme si on défendait un territoire, les quartiers populaires, sûr de ses arrières. Seul peut-être Popincourt (XIe) se transforme systématiquement en camp retranché, détournant à son profit, grâce à ses canons, le caractère stratégique du boulevard Voltaire percé sous l'Empire pour faciliter la répression. Ainsi, les mouvements d'ensemble, les tentatives d'une guerre des rues structurée ne sont que des ébauches d'organisation alors qu'en face, de l'autre côté de la barricade, les Versaillais, comme en campagne, se livrent à des opérations militaires. C'est donc l'autonomie qui domine dans les dernières luttes. Chaque barricade fonctionne d'une manière indépendante avec, à sa tête, un chef, sous-officier fédéré ou de corps-franc, entouré de groupes de 10 à 100 hommes et femmes. Quand il existe, ce leader improvisé assure l'intendance en signant des bons de réquisition. Par contre de nombreuses barricades furent peu ou pas du tout défendues et des milliers de Communards se rendirent dans les derniers jours.

Combien furent-ils à combattre derrière les barricades ? Lepelletier dénombre 3 000 combattants au début de la Semaine et conclut : « Il n'y eut pas plus de 1 200 désespérés à partir du mercredi 24 mai » (et pourtant le 25 mai la XIe légion compte encore 2 174 rationnaires). Lissagaray, plus optimiste, en estime le nombre à 12 000. Ce que l'on peut retenir c'est que ce sont des groupes de 10 à 15 personnes et plus rarement des concentrations de quelques centaines qui ont résisté : 1 000 combattants se replient avec Wroblewski, place Jeanne d'Arc ; 700 fédérés sont fait prisonniers. Paradoxalement, on ne connaît pas le nombre exact de barricades de la Semaine Sanglante (de 400 à 600 selon les auteurs). En vérité, les seules sources fiables sont celles de l'administration des Ponts et Chaussées qui indiquent, avec description précise, un total de 590 barricades pour les dix derniers arrondissements ; le moins défendu est le XVe avec 10 barricades alors qu'on en dénombre 111 dans le XIXe.

C'est dans ces conditions que luttèrent et moururent les derniers combattants. Combien sont morts sur les baricades ? Dans sa sècheresse toute administrative, un rapport des Ponts et Chaussées nous apprend que, pour les dix derniers arrondissements 6 700 corps ont été trouvés sur la voie publique. On peut supposer qu'il s'agit de communards morts en combattant ou pris les armes à la main.

Dans cette lutte acharnée des derniers insurgés on peut discerner comme une tentative de suicide collectif. Les derniers combats illustrent cet aspect.

Le matin du 28 mai, 2 h 34, l'armée de Versailles reprend l'offensive. C'est la fin. Les dernières barricades, vigoureusement défendues, sont situées dans un espace délimité par le boulevard de Belleville, les rues des Trois-Bornes, des Trois-Couronnes et du faubourg du Temple, avec comme dernier bastion, la barricade du carrefour de la rue du faubourg du Temple et de la rue de la Fontaine au Roi, derrière le canal Saint-Martin, qui à l'époque n'est pas encore recouvert à cet endroit.

Lissagaray affirme que « La dernière barricade des journées de mai est rue Ramponneau. Pendant un quart d'heure, un seul fédéré la défend... Pour prix de son courage, le dernier soldat de la Commune réussit à s'échapper. ». Mais Lissagaray était mal renseigné et le rapport du colonel Cholleton nous restitue avec plus d'exactitude et de réalisme les derniers râles de la Commune. La barricade de la rue de Belleville tombe, « après une lutte courte mais acharnée, dans laquelle la baïonnette joua le rôle principal ». Après la chute de la barricade du boulevard de la Villette, le faubourg du Temple, hérissé de barricades, forme « la dernière ligne de défense des insurgés ». L'étau se resserre avec la prise des barricades des rues Parmentier et Corbeau (actuellement Arthur Groussier et Jacques Louvel-Tessier), et « beaucoup d'insurgés tombent dans ces attaques faites à la baïonnette. Un quart d'heure après tombe la grande barricade de la rue du Faubourg du Temple. C'est pour les insurgés le signal de la reddition. Il est 3 heures de l'après-midi. La guerre civile est terminée ».

POUR EN SAVOIR PLUS :

LISSAGARAY (P.G.), *Histoire de la Commune de 1871*, Ed. Maspéro.
LISSAGARAY (P.G.), *Les huit journées de mai derrière les barricades*, présentation par Jean Bruhat, Gallimard.
CLUSENET/ROSSEL, 1871, *La Commune et la question militaire*, présenté par Patrick Kessel, UGE, coll. 10/18.
DALOTEL, FAURE, FREIERMUTH, *Aux origines de la Commune. Le mouvement des Réunions publiques à Paris (1868-1870)*. Maspero, Coll. Actes et Mémoires du peuple.

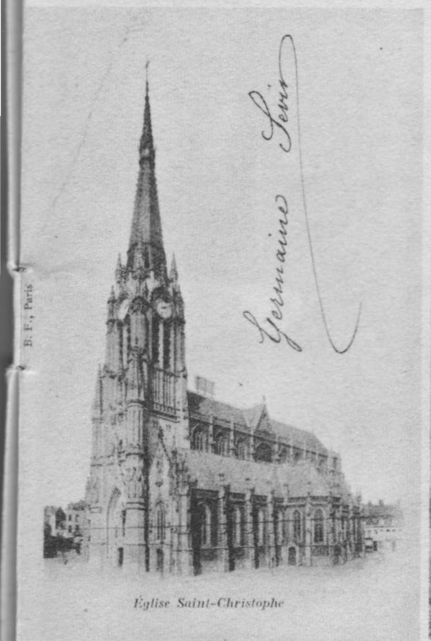
La fin des sublimes

« La Commune était une barricade » a écrit Lissagaray, ramassant ainsi, sans le vouloir peut-être, les données du problème. La Commune est tout à la fois un nouvel État, avec ses institutions, et un mouvement populaire anti-étatique qui s'appuie spontanément sur les barricades.

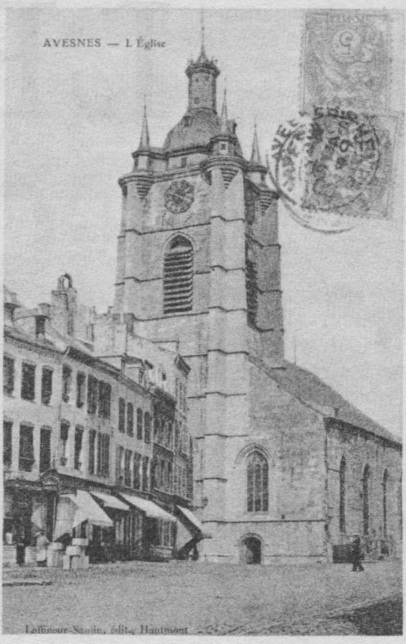
Le 18 mars 1871, nous assistons à un soulèvement barricadier enthousiaste et offensif. En prenant le pouvoir, les classes populaires ont théoriquement étendu leur souveraineté sur toute la ville. Mais les fédérés ne se sont jamais sentis à l'aise dans les beaux quartiers de l'ouest, d'où la facilité avec laquelle l'armée de Versailles peut y pénétrer le 21 mai, malgré les barricades de Gaillard. La seconde raison de l'échec de la *Commission des barricades* est politique. Les « Gaillard » n'ont pas joué le jeu de l'institution. Ils sont représentatifs des idées règnant dans les quartiers ouvriers : on y est critique vis-à-vis des élus de la Commune mais favorable à une dictature de Salut public. D'où le rapprochement Gaillard-Rossel et la stratégie plus politique que militaire de la Commission des barricades.

Avec les barricades spontanées de la Semaine sanglante, nous revenons à un mouvement défensif plus « classique » de résistance. La fameuse antienne populaire « vivre libre ou mourir » a trouvé dans cette guerre des rues désespérée l'une de ses plus tragiques et sublimes illustrations.

Alain DALOTEL
et Jean-Claude FREIERMUTH.









B. F., Paris

Sur la route des carillons

Il est amer et doux
Pendant les nuits d'hiver,
D'écouter près du feu
Qui palpite et qui fume
Les souvenirs lointains
Lentement s'élever
Au bruit des carillons
Qui chantent dans la brume

Charles Baudelaire

Les Pays-Bas, la Belgique et le Nord de la France sont le centre de l'art campanaire : c'est l'art de jouer d'un carillon de cloches, ainsi nommé parce que, dès le Ve siècle, la province italienne de Campanie était célèbre pour ses fonderies.

Le carillon avait un rôle social important dans la vie quotidienne d'autrefois : il rythmait la journée. C'est pourquoi il se trouve souvent dans le clocher d'une église : église St-Christophe à Tourcoing, Collégiale à Seclin, église St-Folquin à Esquelbec, abbaye à St-Amand... Mais il peut aussi être installé dans des monuments laïcs : tour de l'Hôtel-de-Ville au Quesnoy, beffroy à Bergues... et le beffroi de Douai, probablement un des plus connus du Nord.

Jusqu'au XIe siècle, seuls l'Église et les féodaux avaient le privilège de construire des tours. À partir de cette époque, les bourgeoisies locales édifient des beffrois, à leur tour, dans l'intention de contrôler les allées et venues dans la campagne environnante. Ils sont le symbole de libertés économiques nouvelles conquises sur la féodalité. Ils sont aussi le signe de l'indépendance politique : chaque ville se dote d'une charte municipale et d'un échevinage composé des riches marchands de la cité. Plus hauts que les donjons seigneuriaux, que les clochers des églises, ils défient les puissants et le carillonnent bien fort...

Pour les uns, le mot « carillon » serait issu du « quaternio » latin ; pour d'autres, il serait d'origine espagnole et viendrait de « quadrillonare »... En fait, lorsque le carillonneur prévenait qu'il allait sonner l'heure (chaque heure avait une résonance particulière), il jouait sur quatre clochettes un air doux, le quadrillo, dont le mot carillon tire son origine.

Outre les nombreux concerts, les carillons, depuis des siècles, accompagnent les fêtes et les ducasses du Nord. Et plusieurs compositeurs s'y sont intéressés, et non des moindres : Bach, Mozart...

Maîtres-carillonneurs et fondeurs

Le carillon le plus connu en France est probablement celui de St-Amand (Nord) : on parlait déjà de ses 17 cloches au XIe siècle. Aujourd'hui, un carillon de 43 cloches a été installé au sommet de la tour de l'abbaye, mais le bourdon, grosse cloche à son grave, de 6 tonnes, date du XVIIe siècle. Le musée de la ville conserve encore l'ancien carillon : 38 cloches datant de 1785 et 10 cloches plus récentes. St-Amand connaît même une dynastie de maîtres carillonneurs, depuis 1831 : les Lannoy.

Au XVIIe siècle, deux fondeurs flamands, les frères Hémony, ont découvert la composition idéale du bronze, donnant aux cloches un timbre parfait : 20 à 25 % d'étain et 75 à 80 % de cuivre. Mais les cloches n'ont pas toujours été faites en bronze. Le musée du carillon de Tourcoing possède une collection de toutes sortes de cloches, en bronze ou en faïence, de Thaïlande, de Grèce, de Haute-Volta...

La plus célèbre fonderie de cloches en France se trouve en Savoie, à Annecy-le-Vieux, mais certains carillons ont été faits à l'étranger. Celui de Seclin, un des meilleurs d'Europe, a été fondu à Crowdon (Angleterre). Avec ses 42 cloches, son étendue est de 4 octaves. Le carillon fonctionne automatiquement et manuellement. Outre les concerts, il joue chaque jour des airs différents selon les moments de la journée : à l'heure, *Le p'tit quinquin* ; au quart, *Le roi Dagobert* ; à la demie, *Mandoline d'oiseaux* du compositeur seclinois Carpentier ; et aux trois-quarts, *J'ai du bon tabac*. L'actuel carillon de Douai à 62 cloches a remplacé celui qui fut détruit lors du bombardement de la ville en 1917. Il rythme la journée en jouant l'air des *Puritains d'Écosse* à l'heure, la barcarolle du *Batelier de Marie* à la demie et des passages de l'*air de Gayant* aux quarts et aux trois-quarts.

Tintement, piqué et volée

Un carillon peut fonctionner au moyen d'un cylindre, comme une boite à musique : il ne joue alors que les airs piqués sur le rouleau. Mais il est aussi possible de jouer du carillon comme d'un instrument de musique : deux claviers se trouvent devant le sonneur ; le premier pour exécuter les parties supérieures est frappé avec le poing, le deuxième jouant la basse est frappé avec les pieds, de gros fils de fer reliant les cloches aux touches des claviers.

Pour faire un bon carillonneur, il faut certes une solide formation musicale : connaître l'orgue, le piano, et suivre un apprentissage de quatre années. Mais avant tout, cet art exige une grande force physique. C'est les mains gantées que le carillonneur se jette sur les morceaux de bois qui actionnent les battants, de plus en plus lourds suivant la grosseur de la cloche.

Le nombre des cloches varie beau-

coup : de 11 à Esquelbecq, une quarantaine souvent, il arrive à Douai à 62 !

L'art du sonneur peut être comparé à celui de n'importe quel instrumentiste, il peut jouer de façon très variée : « Le tintement qui laisse la cloche immobile ; le piqué qui amène la cloche à la position verticale inverse de sa position normale ; la volée qui, dans les cas extrêmes, peut nécessiter l'intervention de plusieurs hommes ; la volée de groupe qui fait intervenir plusieurs cloches simultanément, mais différemment » (2). De véritables concerts de carillon sont donnés à Seclin, Tourcoing, Saint-Amand-les-Eaux, Douai, mais aussi à Bergues, Bailleul, Avesnes... Une école de carillon a même été créée en 1971 à Tourcoing au sein du Conservatoire national de Musique : elle délivre un Diplôme de Maître-Carillonneur. En raison de son succès, une autre classe a été installée au Conservatoire de Douai, en 1977.

Au siècle dernier, il y avait encore en Flandre une trentaine de « Klokhuis », maisons de cloches : ce sont des constructions en bois, faites pour abriter les cloches. Ceux de Eecke et de Hardifort sont encore visibles.

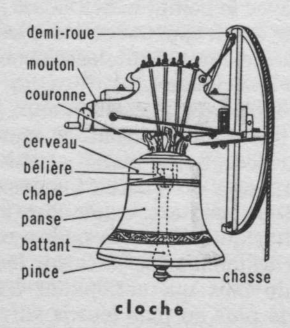
Aujourd'hui, si les carillons n'ont plus la même importance, ils restent un des éléments de la vie quotidienne du Nord. D'après le carillonneur Jacques Lannoy : « Par les temps d'hiver, cela donne une ambiance particulière. Bien sûr, le samedi matin, les gens ne viennent pas faire leurs courses à Douai uniquement pour cela, mais j'en connais beaucoup qui aiment venir au marché pour entendre le carillon. Dans le ciel gris, les notes sont plus joyeuses, l'humidité rend meilleure la sonorité. C'est pour cette raison que les carillons se sont implantés dans les Flandres. Ils apportent une certaine gaieté que l'on n'a pas autrement » (3).

Laurence THIBAULT

(2) La Croix Dimanche du Nord du 8 août 1980.
(3) Témoignage recueilli par M. Dufaux.

Pour en savoir plus :

- ***La guilde des Carillonneurs de France*, Beffroi de l'Hôtel-de-Ville, Douai 59500, indique les lieux des carillons en France et donne le calendrier des concerts.**
- ***Le Conservatoire National de Musique* (Paris).**



(d'après le Larousse en 3 volumes)

LES FORTIFS

Naissance et mort d'une marginalité

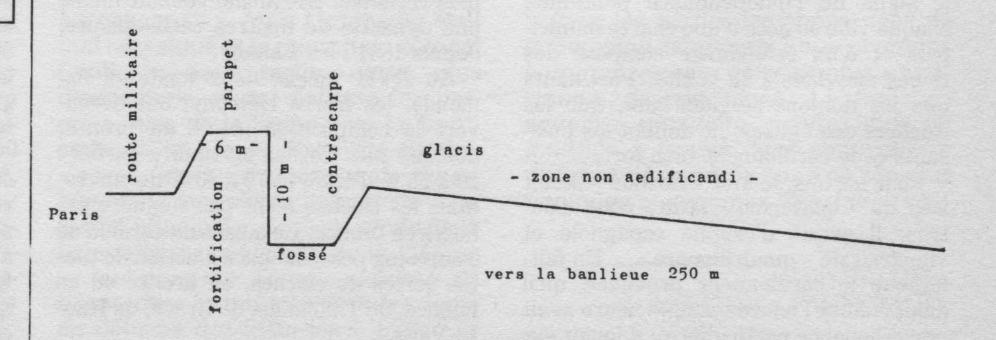
L'automobiliste qui utilise aujourd'hui le boulevard périphérique parisien, ignore souvent que cet espace fut occupé par la Zone : univers des « bicoques », des guinguettes et des chiffonniers ; tout un monde haut en couleur, illégalement établi sur le glacis de l'enceinte de Thiers, au pied des « fortifs ».

De 1850 à 1919, la zone, installée le long des fortifications qui enserraient Paris, se forge une réputation de repaire redoutable dont la légende noire terrifiait le bourgeois. Dans l'imaginaire populaire, la zone reste à la fois un no man's land extrêmement dangereux, peuplé d'une faune louche et criminelle, mais également le talus des « fortifs » sur lequel on va se promener le dimanche et pique-niquer avec ses enfants. En 1920, au moment de leur démolition, les Parisiens continuent à venir chercher sur les fortifications de Paris la sensation à bon marché de la nature. Le repos sur l'herbe, les jeux des enfants, l'escalade des talus, permettaient l'oubli momentané de la rue étroite et malodorante. Au morne horizon du taudis se substituaient la verdure, la lumière, l'espace ! Mais qu'en était-il réellement de cette zone ?

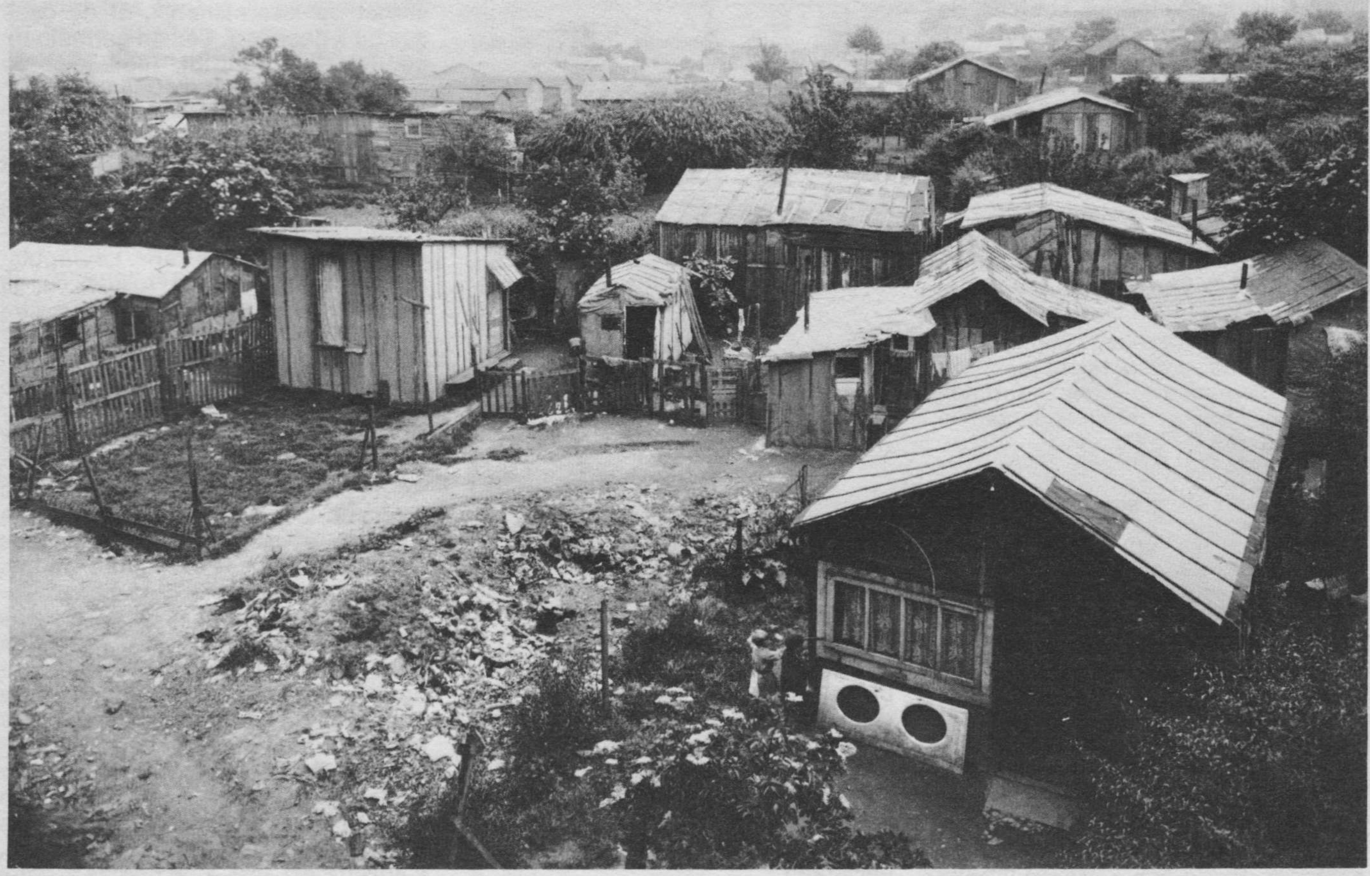
Une cité annulaire se colle à la Capitale

Lorsque le gouvernement de Louis-Philippe présenta aux Chambres, par l'intermédiaire de Thiers, un projet concernant la construction de fortifications autour de Paris, l'opinion publique en ressentit une vive émotion. En dehors de l'aspect politique, des fortifications soulevaient des problèmes d'ordre économique et d'intérêts privés non négligeables. En effet, les servitudes militaires qui s'appliquent sur une largeur de 974 mètres autour d'une enceinte fortifiée, grèvent considérablement la petite propriété privée qui s'y trouve déjà implantée.

Mais ces servitudes ne sont pas dérivées du fait seul de la construction de remparts autour d'une ville. Pour qu'elles existent, il ne suffit pas que la place autour de laquelle on veut les appliquer soit entourée d'ouvrages de défense, mais encore qu'elle ait été désignée « place de guerre » et insérée dans un tableau officiel appelé « tableau de classement ». Tant que cette formalité n'a pas été accomplie, que les fortifications soient anciennes ou récentes, qu'il s'agisse d'un poste peu important ou d'un point stratégique de premier ordre, il n'existe pas de servitudes *non aedificandi* ; le droit de propriété subsiste dans toute son étendue.



CROQUIS EXTREMEMENT SIMPLIFIE DE LA FORTIFICATION ET DE LA ZONE MILITAIRE



Paysage de la zone : ici, en 1930, vers Gentilly.

Malgré un magnifique discours prononcé par Lamartine qui, ce jour-là, en remontra aux militaires sur les nouvelles formes de guerre, le projet de Thiers fut adopté en 1841. Sans plus tarder des milliers d'ouvriers édifièrent autour de la capitale une ceinture de remparts faisant plus de trente kilomètres. L'émotion suscitée par le projet de faire de Paris une ville fermée, une ville fortifiée, amena les Chambres de Louis-Philippe à promulguer une loi — la loi du 3 avril 1841 — selon laquelle Paris ne figurerait au « tableau de classement » qu'en vertu d'une loi spéciale. De plus, les servitudes ne seraient applicables que dans un rayon de 250 mètres.

Ainsi, le législateur refusait de frapper les zoniers d'une servitude *non aedificandi*, et les laissa continuer à bâtir comme ils le faisaient déjà auparavant. Confiants dans ces dispositions, une foule de travailleurs, fuyant la vie chère de Paris et les loyers dont le taux ne cessait d'augmenter, ne tardèrent pas à affluer sur la zone, sur laquelle ils édifièrent — eux-mêmes pour la plupart — des maisonnettes.

La zone s'étend au-delà même de l'enceinte fortifiée. Cette dernière se compose d'une rue, d'un rempart, d'un mur d'escarpe haut de 10 m. En outre, un fossé sépare le mur d'enceinte du glacis qui s'étend ensuite en pente douce vers la banlieue.

Les chiffonniers furent sans doute les premiers à se constituer un « petit chez soi » avec quelques planches, du papier goudronné et des fonds de boîtes de conserves. Puis des artisans élevèrent de petits cottages entourés de jardinets où poussèrent tant bien que mal quelques légumes, et s'installèrent des ateliers. Des revendeurs, puis des marchands de meubles suivirent leur exemple. Des « mastroquets » y ouvrirent boutique. Enfin des usiniers y firent construire des établissements industriels — parfois importants.

Cette initiative de quelques-uns bénéficia à toutes les régions avoisinant la zone militaire, et participa d'une certaine manière au développement d'agglomérations modestes, telles Levallois, Clichy, Billancourt ou Ivry qui, de petits villages, devinrent en quelques années des villes.

Ainsi, peu à peu, la zone militaire des fortifications de Paris se couvrit de baraquements hétéroclites. À l'approche de la guerre de 1870, les militaires du Génie se firent plus sévères. Les servitudes furent décidées applicables et le siège de Paris justifia la démolition des constructions zonières. Ce n'est qu'à partir de 1880 que la zone recommença à se peupler. De toutes parts, des cités s'édifièrent ; misérables et sordides pour certaines, s'étalant tels des abcès le long des fossés ; pimpantes et coquettes pour d'autres qui, entourées de jardinets, se haussaient au bord des glacis.

Une sorte de cité annulaire se colle à la capitale. Au total une superficie de 444 ha constituées par une bande circulaire de 250 m de large et de 35 km de long. Le nombre des personnes vivant sur la zone est impossible à déterminer d'une façon précise. Les chiffres donnés pour une même époque sont d'une telle extravagance que la plus grande réserve est à émettre à leur propos. Ainsi, entre 1910 et 1914,

LES SERVITUDES MILITAIRES

La construction d'une enceinte militaire autour d'une ville entraîne un certain nombre de contraintes appelées « servitudes militaires ». Voici, en quelques lignes, les principes généraux de la législation relative aux places de guerre :

Les servitudes s'étendent dans un rayon de 974 mètres autour de la place de guerre. Les terrains compris dans ce rayon se divisent en trois cercles concentriques appelés « zones ». La première zone, la plus rapprochée des fortifications est de 250 mètres, la seconde de 487 mètres et la troisième de 974 mètres.

Les servitudes varient selon les zones et sont d'autant plus rigoureuses que l'on se rapproche de la fortification. Ainsi :

— *Dans la première zone,* il est rigoureusement interdit de construire, d'élever même une clôture autre qu'une clôture en haie sèche ou en planche à claire-voie. La moindre plantation y est également interdite. Cette zone est appelée « zone de servitude non aedificandi ».

— *Dans la seconde zone,* défense également de construire si ce n'est en terre ou en bois, sans employer ni pierre, ni briques, ni chaux, autrement que pour le crépissage.

— *Dans la troisième zone,* on ne peut faire aucun chemin, établir aucune levée ou chaussée, déposer aucun matériau sans la permission de l'autorité militaire.

il est question, selon les sources, de 500 000 personnes, 200 000, 100 000. Une enquête patronnée en 1913 par le Préfet de la Seine dans les 21 communes limitrophes, parle de 30 000 personnes environ. En 1926, il semblerait que la zone compte 42 300 habitants. Ces deux dernières indications paraissent les plus vraisemblables.

Les journaux et la littérature se sont plus à imaginer les pires catastrophes à propos de ces zoniers. Capables de toutes les dépravations, redoutables et redoutés, « Apaches », chiffonniers et bohémiens se disputaient les rubriques « banditisme » des journaux locaux. Comment démêler la réalité de la fiction ?

La zone, parc de loisirs

La zone et les forfits remplissaient deux fonctions essentielles : loisirs et refuge.

À la lecture des textes anciens concernant les fortifs et des récits des personnes encore vivantes ayant connu la zone, il se dégage une idée dominante : le retour aux origines rurales. L'illusion de la « campagne », de la nature où l'on vient pour « respirer », de « l'espace » où l'on peut amener ses enfants afin qu'ils puissent courir, contribuent à entretenir l'attachement affectif que portent à la zone et aux fortifs les Parisiens et les banlieusards.

Le relief inégal du terrain y compose un paysage singulier : plaines, collines, bocages et rivières se succèdent. Anes et chèvres broutent paisiblement tandis que passe un troupeau de vaches que l'on mène à l'abattoir.

Le dimanche est jour de fête sur la zone. En 1908, la Préfecture évalue à dix mille les Parisiens qui viennent s'y prélasser dans l'odeur des frites et des moules. Avec quelques sous et un déjeuner froid, le talus des fortifs est l'endroit idéal de villégiature pour un pique-nique champêtre. Et l'on déjeune là, en famille, sur l'herbe, et quelle herbe ! Jaunie, foulée, desséchée, triste. L'herbe des fortifications, c'est le jardin des faubourgs.

Le marchand de ballons et le marchand de « plaisirs » font recettes. Ce dernier transporte une boîte ronde sur laquelle est disposée une roue graduée, numérotée. Chaque joueur ayant choisi un chiffre, on tire la tombola. Le gagnant reçoit un nombre de « plaisirs » correspondant au chiffre qui a fait le point. Le « plaisir » appelé aussi parfois « l'oublie » est une sorte de gaufrette. Personne ne repartait les mains vides, car si le gagnant pouvait en emporter deux ou trois, chaque joueur recevait une gaufrette en guise de consolation. Le couplet familier du marchand de berlingots attirait les marmots : « À la vanille pour les p'tites filles, Au chocolat pour les grands papas... »

Pendant que les mères tricotent au milieu des culbutes de la marmaille, monsieur pêche ! Deux grands centres de pêche : la porte de la Gare et la



plage du port-à-l'Anglais. Les pêcheurs y viennent nombreux et les badauds plus encore. Ceux qui n'ont pas la bonne fortune de posséder un « bachot » (1), retroussent leur pantalon et entrent dans l'eau jusqu'aux cuisses. La guerre aux brochets est déclarée !

Quelques mètres plus loin, un groupe de toutes jeunes filles, bonnes à tout faire dans quelque « bonne maison » parisienne, discutent paisiblement en faisant des bouquets d'herbe. Le dimanche, alors qu'elles n'ont que quelques heures de liberté, c'est ici qu'elles viennent pour « s'évader » : « ... Les fortifs, c'est haut, c'est grand, ça rappelle la campagne. Il y a des champs comme chez nous et on voit loin ; quand on voit loin, on respire plus fort. »

Ici, la courtine est occupée par des gens du quartier, des femmes à ombrelle assises sur des pliants. Là, des retraités jouent aux boules. Un peu plus loin, le sol est parsemé de brodequins à clous, de pieds sales et de pantalons aux fonds rapés : des hommes qui dorment dans des attitudes repliées, frileuses. Formes à la fois craintives et menaçantes, qui semblent épier le monde de dessous leurs casquettes. Çà et là, des couples aux mines louches se querellent ou se parlent à voix basse. « Alphonses » aux faces glabres, aux moustaches minces, aux membres frêles ; « Casques d'Or » aux reins veules, aux gorges flasques, aux chignons larges, au teint poudré, vêtues de robes mal attachées, de tabliers rouges...

Parmi les petits métiers de la zone, les joueurs professionnels tiennent une place importante. Le « bonneteur » qui n'a pour tout instrument de travail qu'un parapluie sur lequel il manœuvre les trois cartes traditionnelles. Le « septriot », dont le matériel se compose d'une table, d'un gobelet, cornet ou « cornichon », et de deux dés ou « doches ». Cousin germain du bonnetot, le septriot, faux jeux de hasard, n'est en fait qu'une escroquerie.

« Les monte-en-l'air des Batignolles »

Guinguettes et bals populaires fleurissent aux portes de Paris. La singularité de la guinguette réside en sa situation hors barrières, c'est-à-dire avant l'octroi. Avantage précieux dans la mesure où la taxe sur les alcools est l'une des plus importantes perçues par l'octroi (2). Les habitués s'y retrouvent autour de tables de bois et s'y font servir frites, omelettes et fritures de poissons. Vin rouge et vin blanc arrosant le tout abondamment. La clientèle y est variée. Des couples d'ouvriers venus là avec leurs enfants côtoient des groupes d'apaches.

Les apaches, jeunes voyous urbains essentiellement parisiens, vivent en bande et la plupart du temps se donnent des noms locaux : « la bande des quatre chemins d'Aubervilliers », « les loups de la Butte », « les monte-en-l'air des Batignolles », etc. Parfois, ils portent le nom de leur chef ou le signe d'une distinction vestimentaire : « les habits noirs », « les cravates vertes »... L'apache est très « recherché » dans sa mode vestimentaire. Élégance qui tourne souvent à l'uniforme : casquette à pont, plate, ronde ou gonflante, veste courte et cintrée, pantalon à pattes d'éléphant, foulard de couleur vive, bottines à bouts pointus et boutons dorés. À son dire, l'apache a trois ennemis : le bourgeois, le flic et le travail. Pour vivre, deux moyens essentiels : le vol et les femmes. Il existe, dit-on, trois cent cinquante façons de voler : à la tire, à la détourne, à la roulotte, au radin, au rendez-moi, etc. et bien sûr la cambriole. Quant aux femmes, elles sont une source de revenus réguliers. Presque tous les apaches sont proxénètes. Mais les filles étant moins nombreuses, souvent deux garçons vivent des charmes d'une même jeune personne.

L'apache, homme « sauvage », rebelle à tout travail s'il n'est pas illégal, trouve son asile sur la zone et les fortifs. Refuge entre ville et banlieue, endroit privilégié pour la danse, chaloupée, polka ou java au son du « piano à bretelles ». Lieu idéal pour la rencontre et pour l'amour. Les « gredins » de Paris s'y découvrent une âme champêtre et se promène une marguerite ou un bleuet entre les dents. « Guinches » et « carapates », « chevaux de retour » et « triquards », ils sont plus de trois mille à faire leur « fade » en attendant la nuit. L'apache

(1) Bachot : petit bateau à fond plat.

(2) L'octroi était une taxe perçue aux portes de certaines communes — Paris en particulier — sur les marchandises qui entraient dans la ville. Cet impôt direct qui existait déjà à Rome, fut institué en France dès le XIIIe siècle. C'est la réforme fiscale de 1948 qui a définitivement supprimé l'octroi en France.

est délicat et a bec fin. Il lui faut des liqueurs très douces au parfum surrané, celles qu'aucun bistrot parisien ne possède plus et que l'on ne trouve que dans les « bouchons » des fortifs : le « vespetro » et le « parfait amour », la « crème des Barbades » et le « Riquiqui à la rose ».

La Vénus cloacine

Le décor champêtre de la zone attire et abrite les amourettes de passage. Mais l'amour y figure aussi sous une forme plus prosaïque, sous les traits de « l'ouvrière » du métier dit « le plus vieux du monde » : la prostituée ! Les rôdeuses des forts sont de deux sortes. La première, « Vénus cloacine », créature vieillie, flétrie, usée, se cache le jour et n'apparaît que la nuit. Elle a de l'ouvrière le costume et les façons. Chiffonnière de la moindre aubaine, à qui tout est bon, sans répugnance pour les pires tâches, elle passe et repasse sur les boulevards extérieurs. Là, sur le talus, derrière les fossés ou abritée par quatre planches de bois, elle accomplit sa besogne pour quelques sous qui lui permettront à peine de subsister.

La seconde, moins « maritorne » et par conséquent moins « solitaire », ne donne pas vraiment dans l'honnêteté. Elle devient une spécialiste de « l'entôlage » : elle « barbotte » le « miché ». En clair, pendant que le « client » se laisse absorber par d'autres occupations, elle le fouille adroitement et lui enlève son porte-feuille, sa montre ou autre objet. Lorsque celui-ci s'en aperçoit, elle est déjà loin, prétextant la recherche de quelque client. Si, au contraire, le malheureux constate le vol immédiatement et réclame le bien dont la dame l'a soulagé, celle-ci s'indigne, proteste avec véhémence, injurie, menace, enfin fait un tel tapage, que le souteneur embusqué non loin de là tombe sans mot dire sur le « pante » qu'il assomme à coups de nerf de bœuf ou de sa peau d'anguille bourrée de sable et de grenaille de plomb.

LES PROSTITUÉES

« Tout au bas de l'échelle, il y a la rôdeuse des forts. C'est une créature vieillie, flétrie, usée, qui se cache le jour et n'apparaît qu'à la nuit noire. Vous la voyez alors errer le long des talus, l'œil aux aguets de crainte des flics. Elle est généralement énorme ; ses chairs gélatineuses ballottent, mal contenues par un jersey noir rapiécé. Elle revêt une jupe d'une couleur indéfinissable, " nuance toile d'araignée pleine de poussière dans l'angle d'un mur jaune ", comme dirait un peintre impressionniste de mes amis.

« Elle porte un tablier, bouche ses rides avec de la brique pilée, se fait les yeux avec un bout d'allumette brûlée et plaque ses cheveux grisonnants d'une pommade au jasmin ou à la rose à deux sous le pot. Quel jasmin et quelle rose ! Elle erre cahin-caha, attendant le client et ne se risquant guère aux invites, car elle craindrait qu'on ne la regardât de trop près, et elle sait, la pauvresse, qu'on prendrait vivement la fuite. Elle a pour clientèle des ouvriers terrassiers eux-mêmes fort misérables, mais surtout des soldats casernés aux bastions ou dans les banlieues. Les soldats ne savent même pas son nom ; ils l'appellent la paillasse, Marie-mange-mon-prêt ou la boule de son. Cette dernière appellation provient de ce que, pour payer ses formes, ils vendent leur pain dit boule de son. Ils lui remettent les 5 ou 6 sous que produit cette vente, et il n'en faut pas plus pour que cette Dejanire lève une tunique sous laquelle il n'y a pas souvent de chemise. Comme elle n'aurait pas de quoi payer la rétribution exigée par les tenanciers d'hôtels louches, elle prend pour boudoir le talus des forts. D'ailleurs les troupiers ne sont pas bien exigeants, eux non plus ; ils ne demandent pas de raffinements — et puis il faut se presser, crainte des rondes et des patrouilles. Une rôdeuse accueille très bien, la misère pousse à ces expédients, 10 ou 12 clients consécutifs ; pendant que l'un d'entre eux flirte sur l'herbe, les autres font le guet. Parfois l'on tire à la courte paille pour savoir, comme dans la chanson du petit navire, le premier qui sera sacrifié... »

Les Parisiennes de ce temps (1910)



Sur les fortifs, des jardins potagers pour améliorer l'ordinaire.

Apaches et prostituées appartiennent au « folklore » de la zone et de ses fortifs. En fait, ceux-ci étaient très localisés géographiquement et ne représentaient qu'une minorité de la population zonière. Hôtes de passage, leurs « exploits » ont contribué à donner de la zone une image d'insécurité et de violence que les journaux ont particulièrement privilégiée.

En fait, la zone militaire était aussi et surtout un espace privilégié, sur lequel s'est installée une population défavorisée matériellement. Les grands travaux d'Haussmann, la démolition des taudis et des îlots insalubles, ont chassé la population ouvrière parisienne vers les villages de la banlieue annexée. Ceux-ci débordant à leur tour, la misère parisienne se répandit extra-muros. Peu à peu, le peuplement des glacis des fortifications se constitua presque à l'insu des pouvoirs publics. Pour des ouvriers aux revenus très faibles, les terrains zoniers répondaient à la fois au problème des loyers parisiens trop élevés et au besoin suscité par l'idéologie de la maison individuelle, du petit pavillon avec son jardinet attenant ; une sorte de cité-jardin sauvage.

L'état de siège

C'est en 1885 que, pour la première fois, les gardes du génie militaire dressent procès-verbaux de contravention contre plusieurs propriétaires zoniers qui ont élevé des constructions. Après 1890, dès que la démolition des fortifications est décidée, les zoniers commencent à s'organiser afin de faire prévaloir leurs droits. En 1894, le danger devient imminent. Le ministre de la Guerre, Mercier, prend la décision, le 7 janvier, de faire disparaître les baraquements de la zone. Aussitôt, les intéressés entreprennent les démarches et adressent une pétition au ministre qui refuse de les recevoir. En mars, résolus à se défendre, les zoniers se constituent en une sorte de syndicat. Des listes de souscriptions sont déposées un peu partout en vue d'organiser un meeting qui aura lieu sur les glacis des fortifications et auquel seront conviés les députés, les conseillers généraux, les conseillers municipaux et la presse.

En septembre, la procédure est entamée et suit son cours : procès-verbaux, comparution devant le Conseil de Préfecture, etc. Enfin, les jugements d'expulsion deviennent exécutoires. C'est ainsi que sont démolies quelques cahutes en plan-



La Ligue de zoniers : des intérêts aussi divers que les costumes...

ches construites en bordure de la route de Fontainebleau. Belloche, directeur du journal *le Phare de la Banlieue*, avait placardé les jours précédents sur les murs de Gentilly un « appel à la presse indépendante » :

« Par ordre du ministre de la Guerre, le 28 septembre à dix heures du matin, porte d'Italie, la force armée viendra jeter hors de leurs demeures de malheureuses familles. La presse est conviée à assister à l'exécution de cette ridicule autant qu'inutile mesure. »

Un capitaine du Génie, l'adjoint au maire de Gentilly, le commissaire de police, des gendarmes, des agents, se présentent à huit heures trente du matin afin de procéder *manu militari* à l'expulsion des familles en question.

Le 1er novembre 1896, un hebdomadaire est créé : *Le Zonier*. Son programme : « obtenir la désaffectation du mur d'enceinte et, par elle, la suppression des servitudes militaires autour de Paris ». *Le Zonier* est l'organe de la Ligue de Défense des Zoniers des Fortifications de Paris, créée par un notable, Eugène Soulier. Dix-huit comités forment la Ligue ; le journal sert de trait d'union entre eux. Il se veut apolitique : « La politique sera bannie du journal *Le Zonier* comme elle l'a toujours été de nos comités. »

La Ligue préconise alors de ne pas démolir le mur d'enceinte, car il est « le rempart protecteur contre l'annexion des communes de banlieue, qu'il est utile à la ville de Paris pour la perception des octrois, et que le Conseil de la guerre y tient ».

Les colonnes du *Zonier* rendent compte de toutes les actions de la Ligue : meetings, pétitions et autres manifestations. Le thème qui revient constamment au cours de meetings est le suivant : « Servitudes militaires = impôts payés par les pauvres. » En effet, on démolit les baraques en planches des « malheureux diables qui trouvent un abri sur les terrains de la zone » et l'on tolère sur la zone de Neuilly les maisons appartenant à de riches particuliers.

« Un écrin bordé d'immondices et de boue »

Le principal souci des zoniers, propriétaires de pavillons, est de conserver ce lieu qui était leur. L'exposition de 1900, toute proche, est un argument supplémentaire à leur plaidoirie : « Ce bijou somptueux que sera l'exposition, ne peut être enchâssé dans un écrin bordé d'immondice et de boue. Lutèce parée à l'intérieur, doit être parée à l'extérieur pour que l'harmonie de la toilette soit complète » (« *Le Zonier* » du 1er novembre 1896).

Le syndicat des Propriétaires et industriels zoniers

Les propriétaires zoniers sont dans une situation complexe que l'on peut résumer comme suit : le Génie vendait des morceaux de terrain en donnant l'autorisation de construire sur un terrain militaire où il est expressément interdit de construire en dur. Les zoniers étaient donc dans la singulière situation de propriétaires qui le sont sans l'être, tout en l'étant... En fait, tous savaient très bien qu'ils n'avaient pas le droit d'élever des constructions, mais devant le laxisme des autorités, tous construisaient.

La lutte des zoniers est ambiguë à cause de la disparité des intérêts. Le seul lien entre les intéressés aurait pu être la conservation de leur terrain respectif. Or, ce lien n'existe même pas dans la mesure où certains la revendiquent alors que d'autres cèdent volontiers leurs parcelles à la condition expresse de toucher un dédommagement qu'ils veulent calculer eux-mêmes. Ainsi les plus marginalisés, les chiffonniers, ne se manifestent que très peu. Quant à la Ligue de Défense des Zoniers des Fortifications de Paris, elle réclame que les propriétés restent acquises. Enfin, lorsqu'il est question d'un jury spécial d'expropriation en 1913 — jury « extraordinaire » — « les plus gros » se manifestent alors bruyamment. C'est la création du Syndicat des Propriétaires et Industriels Zoniers, dont le Comité de direction est composé de personnages importants : le président : Vincent Isnard, gérant des magasins de la société des acieries de Longwy, industriel sur la zone à Aubervilliers, le vice-président : Albert Salvanhac, ingénieur constructeur, industriel sur la zone à Aubervilliers, etc. L'unité se fera sur la base des indemnités d'expropriation.

Finalement, de longues négociations entre la Ville et l'État aboutissent le 16 décembre 1912 à la signature de deux conventions... qui ne sont pas appliquées.

Paris décorseté

En février 1913, M. Dausset et M. Brunet, les promoteurs, l'un du déclassement des fortifications, l'autre de la construction des maisons à bon marché sur les terrains libérés prennent l'engagement de reloger en priorité les occupants de la zone dans les appartements des habitations à bon marché, et ce en plus des indemnités octroyés par le jury d'expropriation. En outre, les locataires zoniers ne seraient expropriés qu'au fur et à mesure que des logements seraient disponibles dans ces Habitations à Bon Marché (les ancêtres des H.L.M.).

Malgré ces avantages, la lutte reste acharnée. Sous la bannière de Jacques Dhur (journaliste au Petit Journal), meetings, manifestations et pétitions se succèdent. La participation du *Petit Journal*, très populaire à l'époque, contribue à provoquer un mouvement d'opinion en faveur des zoniers. Nul ne s'oppose à ce que l'on « décorsette » Paris, mais l'opinion publique s'élève contre l'injustice de la non-reconnaissance des droits de propriété de « près de deux cent mille petits épargnistes, humbles travailleurs, dont la modeste propriété représente des années et des années de privations et de laborieux efforts »...

Enfin, le « Syndicat des Industriels zoniers » se manifeste et, le 17 février

1913, les délégués sont entendus à la Chambre par les députés de la Seine. Après avoir énuméré les inconvénients qui résulteraient de leur expulsion de la zone sur laquelle les Industriels se sont établis pour être près des chemins de fer, ils protestent contre l'accusation portée contre eux d'avoir cherché à faire de la spéculation.

Réunions et meetings se tiennent sans discontinuer : le 1er mars réunion du Comité fédéral de la Ligue de Défense des Zoniers, formé des Présidents et délégués des vingt sections communales ; le 21 avril, réunion des zoniers du Kremlin-Bicètre ; meeting présidé par J. Dhur à la salle des fêtes des Lilas le dimanche suivant ; le 23 avril, une délégation de zoniers de la région de Vanves se rend à la Chambre pour entretenir les députés de leurs désirs ; le 3 mai suivant, une réunion, dans le préau de l'école de garçons de Gentilly, désigne pour les prochaines élections municipales quatre candidats décidés à appuyer les revendications... Il en sera ainsi tout le long de l'année 1913. Parfois, à l'occasion de l'une de ces réunions publiques, un concert est donné. Ces manifestations n'aboutissent pas car, en août 1914, la guerre éclate.

Ce n'est qu'en 1919 que le litige est résolu par une loi :

— La Ville achète à l'État la totalité de l'enceinte fortifiée.

— La Ville doit acheter ou exproprier dans un délai de trente-huit ans maximum, les terrains de la zone afin de les aménager en promenades publiques ou en terrains de jeux.

Entre 1924 et 1930, l'administration se borne à l'aménagement des terrains de l'enceinte fortifiée dans le but de faire face à la crise du logement. Le résultat en est le contact direct de quartiers neufs et de bidonvilles. Ce qui ne va pas parfois sans quelques frictions. Ainsi cette pétition datée du 8 décembre 1932, envoyée par les habitants d'un îlot d'H.B.M. du 6, rue F. Terrier dans le XXe arrondissement. Elle se plaint de la gêne causée par le voisinage « d'une colonie de romanichels » qui campent sur le terrain zonier voisin : « ... Va et vient continuel de roulottes en déplacement (surtout la nuit), aboiements de chiens, disputes, fumées, etc. troublent évidemment le repos des locataires des H.B.M. Les roulottes se trouvent placées à deux mètres environ des fenêtres de l'immeuble. De plus, les ordures commencent à s'amonceler en bordure des murs, sous les fenêtres même : les romanichels ne se gênent pas pour jeter leurs détritus — vidange comprise... »

Au début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, il restait encore deux cent soixante hectares à exproprier.

Un décret-loi daté du 11 octobre 1940 décide la réquisition des terrains zoniers.

Les ordonnances d'expropriation ont toutes été rendues avant le 31 décembre 1945. En fait, les derniers immeubles ont été démolis dans les années 1970, à l'occasion des travaux du boulevard périphérique de part et d'autre de la Porte Champerret.



1939 : les habitations à bon marché grignotent les cahutes de la zone.

La ceinture rose

Une fois les fortifications démolies et les habitants installés sur la zone militaire expulsés, le réinvestissement des terrains ainsi rendus libres fit apparaître un phénomène de reproduction de l'enceinte, renforcé par le système des « portes » dont certaines sont matérialisées par un monument — telles les portes de Vincennes, de Saint-Cloud et d'Orléans. C'est, sous une autre forme, la reconstitution d'une ceinture : nous avons là un espace très spécifique, très particulier aux yeux de qui le traverse. Un espace assez perturbant, déroutant, dans la mesure où il n'est rien de « reconnaissable ». En effet, cette « ceinture » ne « ressemble » pas à Paris, même si administrativement c'est Paris. Rien de commun non plus avec une commune de banlieue qui a un aspect particulier. La nouvelle utilisation de cet espace renforce la clôture du centre parisien et accentue la coupure centre-banlieue, en excluant la banlieue du nouvel aménagement. Cette volonté de clore la ville s'accentue par la juxtaposition des trois composants de l'aménagement : le boulevard et l'habitat, renforcée plus tard par le boulevard périphérique. Les boulevards des Maréchaux étant la nouvelle limite de la ville qui se substitue à l'ancienne image défensive du mur.

La substitution d'une ceinture à l'autre présente un aspect symbolique exemplaire : la nouvelle enceinte se veut un morceau de ville assainie, un ensemble d'îlots hygiéniques. Les qualités moralisatrices du H.B.M. s'opposent au désordre de Paris et de la Zone. À son époque, il est pris à parti et — avant les grands ensembles — considéré comme le symbole de la « caserne urbaine ». Il tombe sous le coup de la condamnation des espaces urbains modernes : « rue sans joie,

LA CHANSON DES FORTIFS

Musique de G. Van Parys
Paroles de M. Vaucaire
Interprétée par FREHEL

Le poète en guenilles
Les rôdeurs et les filles
Les chansons d'Aristide Bruant
Les héros populaires
Les refrains d'avant-guerre
Sont bien loin de nous maintenant
Tout cela disparaît dans la nuit
Et l'on se demande aujourd'hui

Que sont dev'nues les fortifications
Et les p'tits bistrots des barrières
C'était l'décor de toutes les chansons
Les jolies chansons de naguère
Où sont donc Julot, Nini, Casque-d'Or
Et p'tit Louis l'Costaud, si célèbre alors
Que sont dev'nues les fortifications
Et tous les héros des chansons

Des maisons d'six étages
Ascenseur et chauffage
Ont r'couvert les anciens talus
Le p'tit Louis réaliste
Est dev'nu garagiste
Et Bruant a maint'nant sa rue
Julot sera de l'Institut bientôt
Et Nini possède un château

Il n'y a plus de fortifications
Ni de p'tits bistrots de barrière
Adieu, décor de toutes les chansons
Des jolies chansons de naguère
Mais d'autres viendront
Héros différents
Et disparaîtront
À chacun son temps
Il n'y a plus de fortifications
Mais y'aura toujours des chansons.

cour sans espoir ». Pourtant la qualité propre à ce logement social urbain voulait précisément être la reconstitution d'un espace traditionnel. La rue : une vraie rue ; la cour : un petit square accueillant. Quant aux équipements (écoles, crèches, dispensaires), ils sont totalement intégrés, ce qui à l'époque est nouveau.

Dans le plan d'aménagement de 1924 était prévue une zone verte, ceinture « d'hygiène » qui devait isoler Paris de la banlieue. Après avoir été plusieurs fois réduite, la surface qui lui était assignée fut totalement condamnée et le boulevard périphérique s'y installa.

La dominance du type H.B.M. donne à la ceinture une uniformité apparente. Pourtant celle-ci se compose de différentes « unités » : telles la Cité universitaire, les casernes, les hôpitaux, les lycées, les ministères, le Parc des Expositions. Les espaces libres, squares ou stades, s'intègrent pour la plupart dans des secteurs de logement et forment des îlots verts. Enfin, les espaces clos, emprises ferroviaires, entrepôts ou abattoirs sont des espaces de service murés.

La Zone et les fortifs n'existent plus. Pourtant, elles restent l'exemple même d'un lieu de « mémoire collective », berceau d'un mythe toujours vivant dans l'imaginaire populaire. Aujourd'hui les bastions se sont mués en forteresse de béton, et l'on parle de « Zone » à propos des grands ensembles. Les zoniers sont devenus des « zonards », synonymes de « loubards ». La Zone s'ouvrait sur la banlieue, elle est devenue la Banlieue. Son histoire illustre l'histoire plus générale des migrations vers les grandes villes des classes les plus défavorisées, et le rejet de celles-ci vers les périphéries.

Madeleine FERNANDEZ



Notes de lecture

Après *les Républiques villageoises* de H. Luxardo et *les Loups en France* de C.-C. et G. Ragache (voir le n° 2 de *Gavroche*) la collection Floréal des Éditions Aubier, fait paraître un nouvel ouvrage : *Enfants trouvés, enfants ouvriers*, XVIIe-XIXe siècles. L'auteur, Jean Sandrin, un des fondateurs de la revue *Le peuple français* et directeur de publication de *Gavroche*, y décrit ce que furent les souffrances des enfants des classes populaires.

La 1re partie est consacrée aux enfants trouvés. Les causes de l'abandon (misère ou « vice » des parents ?), l'organisation de l'assistance par les seigneurs, les communautés, l'Église ou l'État y sont décrits en détail. Le rôle des « meneurs » et des nourrices y est évoqué à l'aide de nombreux exemples. Y est mise aussi en évidence l'effroyable mortalité puisque 90 % des enfants abandonnés ne parviennent pas à l'âge adulte. Il y a là un véritable « massacre des innocents ».

Le massacre des innocents

Si « l'abandonné » ne présente aucun signe de contamination il est remis à une nourrice résidant à l'hôpital. Celle-ci lui donne les premiers soins. En 1672, l'hôpital des Enfants Trouvés de Paris entretient ainsi deux nourrices sédentaires, il y en aura cinq en 1708 et huit en 1756. Leur rôle est d'allaiter les enfants pendant quelques jours avant de les faire partir vers la campagne. Il arrive malheureusement que ces femmes ne peuvent suffire à la tâche, l'hôpital étant submergé par les arrivées de bébés (dans la seule nuit du 20 avril 1762, l'hôpital de Paris reçoit trente « trouvés »). Il faut donc recourir à l'alimentation artificielle. Les administrateurs ne savent alors à quelle méthode recourir. Tous les types de lait sont essayés : vaches, chèvres et ânesses... En 1763, l'hôpital de Rouen pense « que le lait de vache doit être rendu approchant celui de la femme, ce qui entraîne la nécessité de le couper s». Il aurait alors fallu s'assurer de ce que l'eau de coupage ne soit pas porteuse de germes nocifs (ce dont on ne se préoccupe pas à l'époque puisque les microbes sont inconnus de la médecine). Le lait doit être choisi avec soin, car différents « crus » existent. « On observe qu'il est plus ou moins pesant et diffère plus ou moins de celui de la femme en proportion que la vache a plus anciennement mis bas et que celui de la vache nourrie d'herbe est plus fort que pendant l'hiver où elle est au foin. » On le voit, l'analyse du lait animal est bien sommaire... On ne sait faire mieux, mais les médecins de Caen en 1762 établissent doctement un plan de nourrissage : d'abord du lait d'ânesse (le plus proche du lait féminin), puis du lait de vache (qui seront bien nourries), puis de la soupe avec du pain bien cuit et du lait, plutôt que des bouillies.

Reste encore à faire absorber ce breuvage à l'enfant. La question des biberons est un casse-tête pour le personnel. Tous les aménagements de cet ustensile sont essayés. On utilise des biberons d'étain, de terre, souvent en forme de cornette. En guise de tétine, des bandelettes que le liquide humecte, ou des tétins de vache adaptables. Évidemment on ignore la stérilisation nécessaire, dans le meilleur des cas on procède à un nettoyage rapide. On tentera aussi l'allaitement à la cuiller, d'abord couverte, puis ouverte, en étain, en faïence... La préparation du lait n'est pas mieux maîtrisée : faut-il le chauffer au bain-marie, mais alors il sûrit en peu de temps, ou bien le réchauffer par petite quantité au fur et à mesure des besoins ? Tout est tenté, tout se révèle un échec : lait animal trop lourd que l'organisme rejette ou qui rend l'enfant malade ; lait non bouilli et biberons transformés involontairement en foyers d'infection microbienne... Les administrateurs des hôpitaux, malgré leur bonne volonté, sont accablés par la fatalité. Il est certain que

l'allaitement au sein aurait résolu tous ces problèmes.

La pénurie chronique de moyens financiers conduit à l'entassement des enfants dans les locaux. En 1784, la salle des pouparts de la Maison de la Couche de Paris était « une grande pièce contenant environ quatre-vingts berceaux contigus les uns aux autres, à la suite de laquelle est une infirmerie pour les enfants moribonds (en 1710, lors de la visite du cardinal-archevêque, la salle contenait cinquante-deux enfants, dont vingt agonisaient) ; et dans une chambre du fond servant de cuisine ou de réfectoire aux nourrices sont encore quelques berceaux pour les enfants destinés à être envoyés en sevrage ou à l'Hôpital Général. Il y a pourtant quelques progrès par rapport à la salle des enfants de l'Hôtel-Dieu de 1530, où les « trouvés » sont « quelquefois dix à douze dans un lit, tant au pied qu'à la tête... Faute de place, ils couchent parmi les autres malades... ». La situation pourtant s'améliorera puisqu'en 1791, l'Allemand Kotzebue découvre « cent petits lits sur quatre rangs, dans chacun un enfant de moins d'un an. Tous du reste proprement lavés et emmaillottés, sur tous un drap blanc comme la neige qui vient de tomber, l'air est tempéré, pas la moindre mauvaise odeur ». Est-ce une réelle amélioration ou bien une de ces supercheries qu'on pratique en vue de la visite d'une personne étrangère au service ? Quoi qu'il en soit, cet effort est tardif. Pendant plus d'un siècle c'est dans des lieux malsains que les « trouvés » passent leurs premiers jours. Il ne peut en être autrement : la technique de l'emmaillotage réduit l'enfant à l'état de momie. Le langeage est extrêmement serré et compliqué : aussi est-il changé au plus une fois par jour. L'enfant a le temps de macérer dans ses excréments : on peut alors deviner l'odeur dégagée par plusieurs dizaines d'enfants réunis dans la même pièce. On imagine aussi les chairs de bébés attaquées par les urines... Le terrain pour la propagation des épidémies de toutes sortes est ainsi préparé. La variole fait des ravages, et jusqu'à la Révolution l'hôpital de Paris refuse de vacciner ses pensionnaires, partageant en cela les préjugés très répandus dans le public contre ce procédé.

« L'endurcissement cellulaire » est aussi très fréquent. Il apparaît avec le froid (fin octobre) et disparaît avec la chaleur (début juin). Le docteur Tenon le décrit ainsi : « La peau est couleur de cerise ; elle pase ensuite à la couleur lie de vin puis au violet. Le tissu cellulaire se gonfle, durcit, devient grainu, quelquefois sec ; le plus souvent il est rempli de sérosité jaunâtre, indolore, insipide... » Encore plus meurtrier est le « muguet » qui se déclare « par des aphtes ou chancres qui apparaissent dans la bouche et sur la langue et qui peuvent se propager dans le gosier et même jusqu'à l'estomac ». L'enfant meurt d'étouffement. Face à ces maladies infantiles les médecins restent impuissants. Comme pour les adultes ils tentent de combattre le mal par des purgations : sirop de fleurs de pêcher, de chicorée, huile d'amandes douces, eau de rhubarbe sont administrées sans grands effets.

L'incapacité des médecins n'explique pas tout. La plupart des enfants trouvés arrivent à l'hôpital dans un état effroyable. Certains sont syphilitiques, d'autres ont été endommagés par des manœuvres abvortives tentées par leurs mères, ou par le manque de savoir-faire de l'accoucheuse. La gossesse peut avoir été pénible : sous-alimentation, surmenage physique... Lors de l'exposition dans un lieu public ou du transport, quelquefois fort long, l'enfant a pu contracter un refroidissement... Sur ces organismes affaiblis, sans défense, viennent s'abattre des maladies inhérentes au milieu hospitalier.

Les chiffres sont horribles. En 1781, l'hôpital de Paris reçoit onze bébés : dix meurent dans le mois qui suit, le dernier survivra jusqu'en 1784. Le 20 août entrent douze enfants, un mois plus tard il n'en reste qu'un. Le 14 novembre, dix pouparts sont admis, neuf ne dépasseront pas le cap du mois, le dixième disparaîtra en 1783. Sur une période plus vaste, les résultats sont identiques. En 1670, la Maison de la Couche prend soin de quatre cent vingt-trois enfants, cent dix-huit meurent avant leur mise en nourrice ; en 1775, en quatre mois il y a mille sept cent soixante-quinze bébés admis, huit cent cinquante-trois disparaissent avant le départ en nourrice. A Rouen en 1783, sur les cinq cent neuf enfants entrés à l'hôpital, 17 % meurent dans la première semaine et 28 % dans la seconde (c'est-à-dire pendant la période maximum de la garde dans l'établissement), 70 % ne dépassent pas le mois.



« Laissez venir à moi les petits enfants » (Daumier, 1838)

Un abandon d'enfant en 1982

Le 17 mars 1982, le commissaire de police de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) découvrait le corps de Jean-Benoît Boutin âgé de 2 ans, mort de soif et de faim au mois de décembre 1981, dans l'appartement de sa mère. Selon le rapport officiel, « les côtes et le squelette affleuraient par endroits ». Apparemment l'enfant s'était pelotonné contre la porte et était mort après une longue agonie. Dans l'immeuble de la rue du Point du Jour, les voisins avaient entendu « quelques pleurs(!) et quelques coups dans le mur ». Mais personne n'a eu l'idée d'aller voir ce qui ce passait... S'il est vrai qu'au XVIIIe siècle des mères des classes pauvres abandonnaient leur enfant, c'était parce qu'elles ne pouvaient subvenir à leurs besoins et aussi dans l'espoir que, pris en charge, il s'en sortirait. D'autre part, dans la communauté villageoise où les solidarités de voisinage étaient très fortes, l'enfant aurait été recueilli.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée au travail des enfants au XIXe siècle. Au début de l'ère industrielle des milliers d'enfants dès leur plus jeune âge (4 ans parfois) travaillent jusqu'à 15 heures par jours, plus de 300 jours par an. Un tel labeur, accompli dans des conditions d'hygiène et de sécurité quasi inexistantes, l'effroyable vie sociale en dehors des ateliers créent une « race abatardie » qui inquiète certains patrons et gouvernants. Non sans mal ceux-ci obtiennent une loi règlementant le travail des enfants dans les manufactures. Cette loi du 22 mars 1841 très incomplète dans son champ d'application, sans grands moyens pour se faire respecter (les inspecteurs du travail sont bénévoles) ne met pas en cause le bien fondé du travail enfantin mais entend seulement faire disparaître les abus les plus criants. C'est que l'usine est conçue comme la « pépinière » des futurs ouvriers.

Le dressage des enfants

Il est un sacrifice que les industriels n'accepteront pas, c'est de se passer totalement de la main-d'œuvre enfantine. Même ceux qui s'acharnent à vouloir la réglementation de l'emploi des jeunes travailleurs n'envisagent à aucun moment de devoir y renoncer. Nous avons vu les avantages qu'un patron retire du travail d'un enfant. Mais il en est d'autres qui sont au moins aussi importants. L'enfant prépare l'homme. Or les patrons se trouvent

confrontés au problème de la formation d'une main-d'œuvre d'un type nouveau.

Avant la révolution industrielle, l'ouvrier dans l'atelier artisanal, et même dans la manufacture, bénéficie d'une organisation souple du travail. L'homme est le plus souvent la source d'énergie qui meut les outils. Comme elle n'est pas d'une intensité égale toute la journée, il faut des moments de pause pour souffler et refaire ses forces. Le travail suit donc des nécessités biologiques. De plus l'ouvrier n'est pas rivé à son métier ou à son établi. Ses déplacements sont fréquents dans l'atelier. Il lui faut souvent apporter le matériau à pied d'œuvre, aller à la recherche des outils nécessaires... Cela permet de se dégourdir et de grappiller quelques instants de repos. Même si le patron ou le contremaître veillent à ce que le salarié ne lambine pas, il y a une certaine souplesse dans l'emploi du temps. Ces conditions existent depuis des siècles. Cela crée des habitudes... pernicieuses pour le patron. En tout cas il les juge financièrement intolérables et techniquement impossibles au vu des nouvelles conditions de travail. Comme l'indique le baron Dupin, « il faut par l'établissement d'une discipline indispensable faire perdre aux ouvriers leurs habitudes d'irrégularité, pour les identifier avec la régularité immuable du grand automate... entraîné par le moteur mécanique... pour approcher de plus en plus le mouvement perpétuel ». La machine à vapeur produisant l'énergie en continu il ne faut pas en gaspiller une miette, l'ouvrier doit donc être disponible à tous moments. Les capitaux investis sont tels qu'il faut les rentabiliser par un travail de tous les instants. Il n'est plus question d'accepter le « vagabondage » à travers l'atelier. Il n'est même plus question de permettre à l'ouvrier d'échapper périodiquement à l'usine, pour s'adonner à d'autres occupations comme les travaux agricoles. Il faut fixer la main-d'œuvre à l'usine et à la machine.

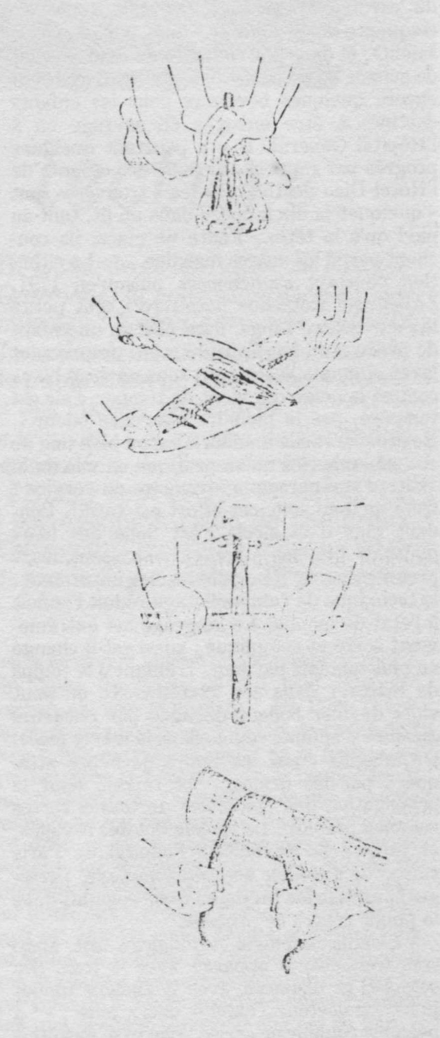
Comment parvenir à former le nouvel ouvrier modèle ? Comment effacer des habitudes séculaires, et exiger de ceux qui les avaient acquises qu'ils se plient aux exigences de la production industrielle ? La contrainte peut parvenir à l'effet voulu. Le règlement des usines Schlumberger-Rouf fournit quelques exemples de cette méthode. Amendes, licenciements temporaires ou définitifs sont fort employés. Il est certain que la crainte devait être suffisamment puissante pour obtenir des résultats. Voir opérer des retenues sur son salaire déjà insuffisant, recevoir son congé, devaient rapidement convaincre l'employé qu'il valait mieux se plier aux désirs de l'employeur. La disproportion entre la « faute » et la peine encourue montre bien le désir patronal de conditionner coûte que coûte la main-d'œuvre au rythme précis de la manufacture nouveau style. Mais cela peut s'avérer dangereux pour la « paix sociale ». Ces mesures rigoureuses peuvent avoir un effet contraire à celui qui est recherché et conduire les salariés à la désobéissance et à la cessation du travail. Le nombre de grèves débutant par le refus de telles sanctions patronales est impressionnant.

« Mieux vaut prévenir que guérir », dit le dicton populaire. C'est pour cela que le travail enfantin est du plus grand intérêt pour les patrons. En douceur, il apparaît possible de modeler le jeune ouvrier aux normes nouvelles. L'idée que l'enfant est « une cire molle » où il est possible d'imprimer ce que l'on désire est une idée répandue dans la pensée « pédagogique » de l'époque. Soumis dès le plus jeune âge aux contraintes horaires, réglant son rythme de vie non plus sur celui de la nature, mais sur l'horloge, la cloche ou la sirène de l'usine, le jeune travailleur est vite conditionné. N'ayant pas l'expérience d'un autre type de relations de travail il ne peut comparer et ne peut qu'intérioriser celles qu'on lui impose dès son entrée dans l'atelier. Plus tôt commencera cette délicate entreprise, plus les résultats en seront satisfaisants. C'est pour cela qu'il ne vient à l'idée de personne de supprimer le travail juvénile. En janvier 1840, dans son discours de présentation du projet de loi devant la Chambre des Pairs, le ministre du Commerce est catégorique : « L'habitude de l'ordre et de la discipline du travail doit s'acquérir de bonne heure, et la plupart des mains-d'œuvre industrielles exigent une dextérité, une prestesse qui ne s'obtiennent que par la pratique assez longue et qui ne peut être commencée trop tôt. » C'est donc bien par le « dressage » de l'enfant que l'on obtiendra l'ouvrier docile.

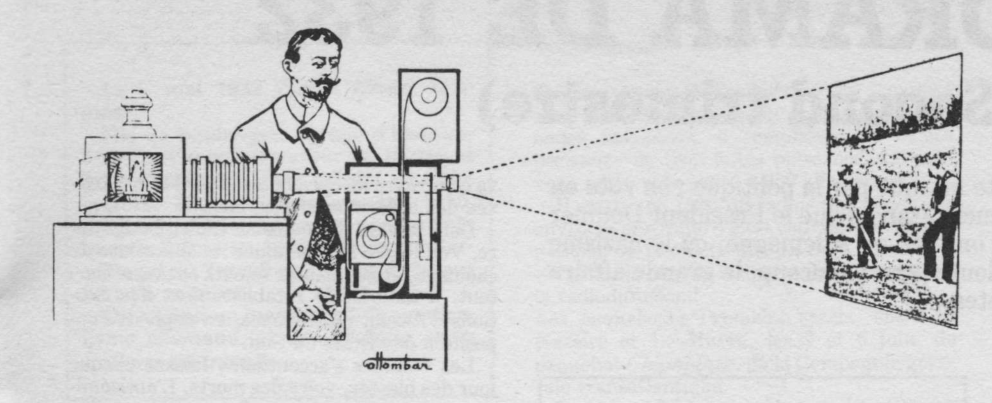


Il faudra aux inspecteurs des décennies de lutte pour contraindre patrons et parents à appliquer la réglementation. En fait ce ne sera qu'avec la scolarité obligatoire que l'exploitation du travail enfantin pourra être un peu plus efficacement entravée. L'ouvrage nous trace les péripéties les plus navrantes de cet interminable combat... Aujourd'hui il y a encore dans le monde plusieurs dizaines de millions de jeunes enfants dont le sort n'est guère plus enviable que celui des jeunes Français du XIXe siècle.

AU CINÉMA



Quelques moyens primitifs d'obtenir du feu (extrait de *L'homme et la matière,* par André Leroi-Gourhan, éd. Albin Michel)



La guerre du feu

de Jean-Jacques-Annaud, Everett Mc-Gill, Rae Dawnchong, Ron Percman, Nameer el Kadi.

Quel plaisir de voir un film intéressant, bien fait, que le public apprécie (1 million de spectateurs au 23 février 1982), et que les professionnels couronnent par une pluie de « Césars » !

La Guerre du Feu est un film à grand budget, 12 millions de dollars (72 millions de F) d'origine franco-américano-canadienne. J.-J. Annaud a mis 4 ans pour le réaliser. Il s'est entouré de gens « compétents » : Anthony Burgess, spécialiste du langage et Desmond Morris, zoologue ; mais aucun préhistorien ne figure parmi les conseillers. Le livre de J.H. Rosny Ainé, paru en 1911, dont s'inspire le scénario, suffit-il comme caution préhistorique ?

La Guerre du feu raconte la longue errance de trois chasseurs du Paléolithique moyen partis à la recherche du feu — 40 000 ans de préhistoire défilent pendant leur voyage de 9 mois. Une tribu ennemie a volé le feu qu'ils gardaient « religieusement », faute de savoir l'allumer. Pendant leur longue course ils rencontrent d'autres groupes humains, la peur, la violence, des animaux terrifiants, mais aussi des sentiments plus tendres. Ils sauvent une jeune fille, Ika. Naoh éprouve pour elle des sentiments étranges et nouveaux. Double quête, celle du feu, mais aussi celle de ces valeurs qui font que l'homme se détache de l'animal.

LES DIFFICULTÉS

Une telle histoire, simple à écrire, est infiniment plus complexe à mettre en images. Il y a fort peu de films sur la Préhistoire.

L'aspect physique des chasseurs préhistoriques est un premier obstacle. Le maquillage, aussi soigné soit-il, n'aurait pas suffi à nous convaincre. Annaud a poussé le soin jusqu'à obliger ses acteurs à adopter, tout au long du film, une démarche à mi-chemin de celle des grands singes et de celle de l'homme actuel.

La difficulté fondamentale était l'absence de langage articulé. On ne pouvait pas compter sur des dialogues pour faciliter la compréhension et la progression de l'histoire, ni pour soutenir l'intérêt. Annaud a réussi à surmonter cet obstacle de trois manières, avec plus ou moins d'habileté.

La musique, seul langage compréhensible par tous, est à notre avis beaucoup trop sollicitée. Le choix d'une musique orchestrade, pompeuse, soulignant fortement les moments dramatiques, parait maladroit. L'emploi d'un style plus léger, d'instruments moins sophistiqués, aurait mieux convenu.

Le travail sur les « grognements » est beaucoup plus original. Si les grognements restent incompréhensibles, il s'en dégage progressivement un sens. C'est que ces sons n'ont pas été choisis au hasard. À partir de dialogues écrits, Burgess a forgé des grognements proches de la racine indo-européenne des mots.

L'omniprésence visuelle de la nature établit aussi un langage commun entre nos ancêtres et nous. La caméra balaie en d'amples panoramiques de magnifiques paysages d'Écosse, d'Islande, d'Afrique. Nos chasseurs sont perdus, angoissés, exaltés au cœur de cet univers grandiose. Cependant, certains effets paraissent plaqués et surajoutés.

LES GRANDS THÈMES

Deux grands thèmes s'entrelacent au cours du film, la conquête du feu et la découverte de l'amour.

Le Feu, c'est la vie, à cette époque de refroidissement du climat (glaciations dites de Würm I et Würm II). Annaud nous montre, habilement, des groupes à des stades d'évolution très différents. Cela va des humanoïdes à l'*homo sapiens « sapiens »*. L'évolution humaine ne s'est pas faite selon une voie unique et rectiligne. Au contraire, des rameaux de l'espèce humaine différents et rivaux cohabitaient sur la Terre. Les trois chasseurs appartiennent à un niveau intermédiaire, ils vivent en groupe dans des abris sous roche, et savent entretenir le feu. Ika, la jeune fille sauvée, est membre d'un rameau plus évolué, où on sait faire le feu, se construire des huttes de grande taille. Leur corps, semblable à celui de l'homme actuel, a perdu son aspect simiesque et velu. Signe extérieur d'évolution, ils se maquillent à l'aide de cendres. Si le rôle du feu est bien montré, nous percevons mal la conquête des techniques. Le contrôle de la main humaine, la taille des outils sont aussi des épisodes déterminants du Paléolithique.

Cependant le film met plus en valeur l'amour préhistorique ou la préhistoire de l'amour. Desmond Morris, auteur du livre *Le Singe nu,* marque profondément de son empreinte le film qui devient une sorte d'illustration de cet ouvrage. Comme « le singe nu » est, de tous les primates, celui qui a la vie sexuelle la plus intense, le metteur en scène a voulu traiter ce phénomène, bien que nous connaissions très peu la vie sexuelle et sentimentale de nos ancêtres.

Un lien préférentiel s'établit entre Naoh et Ika. Face à l'homme, fort, Ika est fragile, consentante, soumise. On a l'impression d'un couple du 20e siècle projeté en plein paléolithique. Il y a là au moins un manque d'imagination, sinon des contre-vérités.

Le Paléolithique moyen et surtout le Paléolithique supérieur (20 000 ans après) nous ont laissé des statuettes et des peintures rupestres (sur les parois des grottes). Le corps féminin est souvent dessiné, le corps masculin très rarement. Les caractères sexuels de la femme sont très accentués ; très souvent représentée enceinte, elle était le symbole de la fécondité. Dans un monde où la vie était peu assurée, cette fonction de reproduction évidente lui assurait, semble-t-il une place prépondérante dans le groupe, structure fondamentale. Une séquence dans la tribu d'Ika évoque une forme de communauté sexuelle. Les enfants appartenaient au groupe et étaient élevés par le groupe. Mais pour Annaud, le groupe c'est la violence et la sexualité bestiale, l'acte sexuel se pratiquant comme chez les animaux. Le passage au couple se fait lorsque la sexualité se charge de sentiments. Pas de vrai couple sans « face à face », c'est déjà ce que disaient les missionnaires des 18e et 19e siècles.

On peut sans doute reprocher au film d'avoir écarté tout ce qui aurait pu être mystérieux ou inquiétant, mystique ou magique. J.-J. Annaud nous laisse parfois sur notre faim : il reste que ce film beau et ample, rassurant et réconfortant, convient magnifiquement à une grande distribution internationale. A voir absolument.



LE PALÉOLITHIQUE

Le Paléolithique (âge de la « pierre ancienne ») est la période au cours de laquelle l'espèce humaine s'est transformée physiquement passant du stade de l'*Australopithèque* à celui de l'*Homo sapiens.*

Cette transformation a duré un temps considérable, débutant il y a plus de 2 millions d'années pour s'achever avec la fin de l'époque glaciaire, vers 8 000 ou 9 000 ans avant Jésus-Christ (Néolithique).

Durant cette période, on est passé du stade de la créature pourchassant de petits animaux, armée d'un caillou taillé ou d'un bâton, à l'Homme qui vit en groupe organisé dans les grottes et les abris de façon permanente, pratiquant pêche et cueillette. Cet homme orne les parois des lieux qu'il habite ou fréquente (art rupestre). Cette transformation, sur une durée équivalant à 98 % de la vie de l'humanité, est l'événement marquant du Paléolithique.

PANORAMA DE 1932
(Second trimestre)

Le deuxième trimestre de 1932 reste marqué par la politique : on vote en France, avec une progression de la gauche (tandis que le Président Doumer sera assassiné entre les deux tours) ; on vote en Allemagne, où le nazisme continue à creuser son lit. Mais sans doute pour beaucoup, la grande affaire de l'année est-elle les Six-jours cyclistes...

La politique

La campagne électorale législative, ouverte le 6 avril, marque en France l'introduction de la T.S.F. dans la politique : un million d'auditeurs peuvent entendre les orateurs à domicile.

Au premier tour, qui a lieu le 1er Mai, la plupart des leaders sont élus : Léon Blum, Édouard Herriot, Édouard Daladier, Camille Chautemps, Painlevé... On constate un glissement vers la gauche.

Glissement renforcé au second tour, et finalement la majorité s'inverse avec 342 sièges sur 611 à la gauche (pas encore « unie »). Les radicaux-socialistes deviennent le premier groupe de la chambre des députés avec 158 sièges (+ 48), les socialistes en ont 129 (+ 18), les communistes 11 (+ 4). Dans l'Eure, à Louviers, Pierre Mendès France devient à 26 ans le plus jeune député de France.

La gauche va-t-elle s'unir, à la suite de ce basculement de l'électorat français ? Le programme dit « de Huyghens », avec des projets comme la semaine de 40 heures et la nationalisation des industries d'armement et des assurances, répondrait sans doute aux vœux des 4 900 000 électeurs. Mais socialistes et radicaux ne s'entendent pas, les communistes restent à l'écart ; et c'est à Édouard Herriot que M. Albert Lebrun, successeur de Paul Doumer assassiné le 6 mai *(voir encadré)* confie le soin de former un gouvernement qui sera radical socialiste homogène. Formé de 11 avocats, 8 professeurs, 4 journalistes, 3 ingénieurs, 2 médecins et 1 négociant, ce gouvernement collaborera avec les forces « modérées », ouvertement réactionnaires.

En Allemagne, le 10 avril, le maréchal Hindenburg est réélu Président du Reich.

Le 13 avril, les forces de police occupent et désarment les locaux des nationaux-socialistes, y compris la « maison brune » de Munich, quartier général d'Hitler.

Mais, le 24 avril, les nazis triomphent aux élections pour le renouvellement des Landstags de Prusse, Bavière, Wurtemberg, Hambourg et Anhalt. Sur 36 millions d'électeurs et 27 millions de votants, on enregistre : Hitlériens, 36 % ; Socialistes, 21 % ; Centre, 17 % ; Communistes, 12 % ; Nationalistes, 6 %. Les Nazis passent de 20 à 130 sièges.

Le 30 mai, la crise s'ouvre avec la démission du chancelier Brunning. Les hitlériens refusent toute participation au pouvoir avant des élections générales. Finalement le catholique centriste Von Papen forme le « cabinet des barons ». Ce gouvernement nationaliste va combattre les socialistes et préparer l'arrivée des hitlériens au pouvoir.

Dans le souci de réduire le déficit budgétaire, Von Papen fait diminuer les allocations de chômage, et augmenter impôts et taxes. Surtout, il autorise le rétablissement des Sections d'Assaut hitlériennes, en dépit de l'opposition des États du Sud.

Les troubles s'accentuent, faisant chaque jour des blessés, voire des morts. L'antisémitisme se fait plus violent. Dans une tentative de s'opposer à la montée du nazisme, une ligne antifasciste regroupe républicains, socialistes et communistes.

En Autriche, aux élections du 24 avril, progrès également des nationaux-socialistes. Mais M. Dollfuss peut former un gouvernement, à la tête d'une coalition chrétiens-sociaux et agrariens.

Au Japon, le 15 mai, le groupe d'extrême droite « Dragon noir » lance des bombes sur divers édifices publics, et envoie un commando chez le Premier ministre, M. Inukai, qui est tué tandis que 4 policiers et 3 serviteurs qui s'interposent sont blessés.

Au Chili, deux « pronunciamientos » se succèdent en juin : le colonel Grove, chef de l'École d'aviation, chasse le président Montero, trop dévoué à « l'impérialisme » qui contrôle les mines de cuivre et de nitrate. M. Carlos d'Avila, nommé président de la République, est destitué quelques jours après pour tiédeur. Mais le 16 juin, la contre-révolution du général Saenz renverse la situation.

Aux États-Unis, campagne présidentielle Thème central : le Régime sec... Hoover, président sortant, propose de maintenir la prohibition, chaque État pouvant modifier la législation en vigueur. M. Franklin Roosevelt, candidat démocrate, propose l'abrogation pure et simple.

En Espagne, le premier anniversaire de la République est fêté le 14 avril. Mais les émeutes de grévistes continuent, les franquistes se manifestent avec violence, et, le 1er Mai, la police disperse brutalement les attroupements.

Les religions

À Dublin, le 22 juin, s'ouvre le 31e congrès eucharistique. La cérémonie se déroule

---

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DOUMER

Le 6 mai se déroulait à l'hôtel Salomon de Rotschild, 11, rue Berryer à Paris, la vente annuelle de l'Association des Écrivains anciens combattants. M. Paul Doumer, président de la République, y assiste. Alors que, vers 15 h 15, il se trouve au stand de l'écrivain Claude Farrère, des coups de feu éclatent, atteignant le Président à la base du crâne et à l'aisselle droite, et blessant sérieusement Claude Farrère qui cherché à le protéger.

Le chef de l'État expirera le matin suivant, à 4 h 37, à l'hôpital Baujon.

L'assassin, Paul Gorgulov, un Caucasien de 37 ans, voulait par son crime attirer l'attention sur le parti fasciste russe qu'il avait créé. Il n'eut jamais plus de 3 adhérents... Il sera exécuté le 14 septembre.

Le 10 mai, Albert Lebrun, président du groupe de la gauche démocratique du Sénat et seul candidat officiel, est élu président de la République par les sénateurs et les députés (sortants, dont le mandat n'expirera que le 1er juillet).

Le 7 mai 1932 meurt Albert Thomas.

Fils de boulanger, agrégé d'histoire, il devient le collaborateur de Jaurès et fut rédacteur en chef adjoint de l'*Humanité*. Député socialiste en 1910, ministre de l'armement pendant la guerre, il créa en 1920 le Bureau international du Travail dont il fut directeur jusqu'à sa mort.

On lui doit un ouvrage sur le syndicalisme allemand, et une *Histoire anecdotique du travail*.

devant un million de fidèles en présence des représentants du Haut-Siège reçus avec les honneurs militaires par *M. de Valera*, président de l'Eire.

Troubles religieux en Inde, à l'occasion du nouvel an musulman, le 14 mai. Les indouistes ont attaqué les mosquées, à quoi les musulmans ont répliqué en pillant et incendiant plus de cent magasins. La loi martiale est proclamée. Il y a 200 morts et plus de mille blessés.

Le sport est roi

Les 6 jours cyclistes. Du 4 au 10 avril, 250 agents de police et 40 gardes à cheval contiennent difficilement la foule passionnée qui assiège le Vélodrome d'hiver. 15 000 spectateurs s'entassent autour ou à l'intérieur de la piste de bois de 250 mètres, sur laquelle alternent les équipes de deux coureurs.

A 6 heures du matin, on évacue pour le nettoyage ; certains mordus reprennent immédiatement la file d'attente pour l'entrée de 8 heures.

Sur la pelouse, on sable le champagne, on fait assaut de primes. Mais les véritables « fanas » du vélo se regroupent aux galeries populaires. Il y en a qui prennent des jours de congé pour l'occasion. On saucissonne, on s'enthousiasme, on acclame, ou on invective les « écureuils ». On écoute les chanteurs à la mode et l'accordéon, on reprend les refrains en chœur.

En 1932, c'est l'équipe Van Kempen-Pijnenburg qui gagnera cette grande fête du cyclisme.

En football, à Colombes, Italie bat France, 2 à 1.

En tennis, Cochet gagne les Internationaux de France, ainsi que le double avec Brugnon.

En boxe, le Rémois Marcel Thil, 28 ans, enlève au Parc des Princes devant 40 000 spectateurs le titre mondial des moyens au noir américain « Gorilla » Jones.

Enfin, les aviateurs Goulette et Salel traversent l'Afrique jusqu'au Cap, en 91 h 15 depuis leur départ du Bourget.

Techniques...

T.S.F. : Après Radio-Paris (ondes longues), c'est le Poste parisien qui est inauguré. Sur ondes moyennes, il remplacera le « Petit parisien » de trop faible puissance. Le nouveau poste sera capté à 450 kilomètres.

Il existe, en 1832, 18 radios régionales. On envisage une radio d'État couvrant un réseau national de 11 émetteurs. Et déjà, on controverse sur la part de la liberté dans le statut de la radiodiffusion !

Les paquebots : Premiers essais, entre St Nazaire et Le Havre, les 5 et 6 juin, du paquebot *Champlain*, de la Compagnie générale transatlantique.

Le 16 mai, le paquebot poste *Georges Philippar* avait pris feu à l'entrée du Golfe d'Aden, alors qu'il rentrait d'Extrême-Orient. Il transportait 767 personnes, dont 52 ont disparu, parmi lesquelles le journaliste Albert Londres.

... Arts...

Au cinéma, gros succès de l'adaptation cinématographique par G.W. Pabst du célèbre roman de Pierre Benoît, *L'Atlantide* (avec Brigitte Helm et Pierre Blanchar).

Musique : naissance d'un orchestre de jazz français, Roland Dorsay et ses Cadets, qui, au cinéma des Miracles, « fait » un gros succès, sur les traces de Ray Ventura et ses Collégiens.

...et Lettres.

Ce qu'on lit en ce trimestre de 1932 : *Le Château des brouillards*, dédié par Roland Dorgelès aux camarades de ses vingt ans « qui le 2 août ont quitté la Butte en chantant et ne sont jamais revenus » ; *L'Araignée de verre*, de Maurice Maeterlink ; *Les secrets de la mer rouge*, d'Henri de Monfreid ; *Les hommes de bonne volonté*, de Jules Romains ; le dernier Pierre Benoît : *L'Ile verte ;* et un ouvrage de Léon Deffaux : *Pipe-en-bois, témoin de la Commune*.

Le 19 mai, le général Weygand est reçu à l'Académie française.

« Lettres » encore (!) : l'administration des P.T.T. émet deux nouveaux timbres de 0,50 F et 1,50 F, représentant la République Française, debout, offrant un rameau d'olivier. Cette vignette, symbolisant la paix, remplace la célèbre Semeuse, symbolisant plutôt la prospérité. Et la prospérité, en 1932...

... Car, par-dessus tout cela, **la crise** continue : 450 000 chômeurs en France (trois fois plus qu'en 1929), revenus en baisse de 8 à 30 % pour ceux qui travaillent, production diminuée de 25 % en deux ans, crise agricole due à des surproductions de blé et de vin en 1931... Le revirement de l'opinion populaire lors des élections n'a rien qui surprenne.



« ... Aux populaires on saucissonne... »

Dessin de 1932

LES PETITES ANNONCES DE GAVROCHE

Réservées à nos lecteurs collectionneurs d'objets ou de documents historiques, à l'exclusion de toute publicité commerciale, nos Petites Annonces bénéficient d'un tarif peu élevé : nous espérons ainsi vous permettre d'acquérir ou d'échanger les pièces que vous souhaitez, et de contribuer encore ainsi à une meilleure connnaissance de l'Histoire populaire.

Dépôt des annonces : avant le 15 du mois précédant la date de parution (par exemple avant le 15 août pour un numéro de septembre).

Prix : 50 F jusqu'à 5 lignes ; 8 F par ligne supplémentaire. Le règlement (par mandat ou par chèque à l'ordre des Éditions Floréal) doit accompagner le texte de l'annonce.

Il ne sera pas envoyé de facture ni d'exemplaire justificatif.

Domiciliation : si vous désirez que le courrier soit adressé au journal, n'oubliez pas de porter sur le texte de l'annonce: *Écr. Éd. Floréal*, et d'écrire sous ce texte très lisiblement vos nom et adresse. Le courrier reçu sous le numéro qui vous sera attribué vous sera adressé par nos soins. La domiciliation est gratuite.

Réponses : les réponses aux annonces comportant le nom de l'annonceur sont à lui adresser directement.

Pour répondre à une annonce domiciliée aux Éd. Floréal, mettre votre réponse sous une enveloppe portant simplement le n° de l'annonce au crayon, et mettre cette enveloppe avec un timbre poste à 1 F, 40 dans une autre enveloppe adressée aux Éd. Floréal, 61, rue F.-Roosevelt, 27000 ÉVREUX.

- Recherche « Le Journal illustré », « l'Univers illustré », pour achat ou échange. Écrire « Éd. Floréal », n° 001.
- Cherche livres anciens sur Révolution 89, 1830, 1848 et 1870. Faire offre. Écrire « Éd. Floréal », n° 003.
- Achète Affiches révolutionnaires, toutes origines. Écrire « Éd. Floréal », n° 005.
- Gavroche recherche pour sa documentation iconographique, des cartes postales sur les métiers, les coutumes populaires, les costumes, les scènes de travail, les fêtes...
  Retour des originaux si demandé.
- Rcherchons cartes postales de grèves (ouvriers, viticulteurs), vie rurale (XIXe, début XXe) et de propagande (nationaliste, militaire, religieuse), guerre 14-18. Écrire « Éd. Floréal ».
- Catalogue " Police-Justice-Prison " contre env. timb. recherche de liv. épuisés nombreuses revues et journaux. Envoyez vos desiderata. Gilles Rosière 49320 Vauchretien.
- Recherche tous documents, livres, revues sur histoire immigration Algérienne en France. Achat ou prêt. Écrire J.-M. Longchal, 31 rue du Père-Corentin, 75014 Paris.
- Recherche tous ouvrages relatant les mœurs, la culture, l'économie et l'organisation politique des sociétés amérindiennes (indiens d'amérique du Nord). Écrire à : Christian Lacombe, 14 rue d'Alsace-Lorraine, 75019 Paris. Merci.

Manifeste de la Commune

(avril 1871)

...La Commune a le devoir d'affirmer et de déterminer les aspirations et les vœux de la population de Paris ; de préciser le caractère du mouvement du 18 mars, incompris, inconnu et calomnié par les hommes politiques qui siègent à Versailles. [Elle demande :]

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacune l'intégralité de ses droits et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur.

L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie, égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'Unité française.

Les droits inhérents à la Commune sont : le vote du budget communal, recettes et dépenses ; la fixation et la répartition de l'impôt ; la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité, et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres. La garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et la liberté de travail. L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées... L'organisation de la défense urbaine et de la Garde nationale qui élit ses chefs et veille seule au maintien de l'ordre dans la Cité.

(...) L'Unité, telle qu'elle nous avait été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monachie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique, inintelligente, arbitraire ou onéreuse.

L'Unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales.(...)